

HOMMAGE Des mots pour Léa	6	L'offensive de la biologie de synthèse	20	Jean-Marc chez À bâbord! Philippe de Grosbois	33
Collectif de rédaction		Jean-Pierre Rogel		« Sans espoir, avec conviction » Céline Saint-Pierre	33
ÉDUCATION Une école pour le XXI ^e siècle : défis et réalités Wilfried Cordeau	8	SORTIE DES CALES Ces colons du XXIº siècle Jade Almeida REGARDS FÉMINISTES	22	Le combat pour une « vraie » liberté Jean-Philippe Warren	35
Un militantisme intersectionnel en éducation Entretien avec Julie Robert et Alex Pelchat	11	Les amazones Kharoll-Ann Souffrant LUTTES	24	INTERNATIONAL France: Affaire Samuel Paty, hommage collatéral	60
Propos recueillis par Isabelle Boucha TRAVAIL	rd	Devenir anti-capacitiste Marie-Eve Veilleux	26	Julien Moisan Chili : Participation des peuples autochtones au renouveau	
Services publics : vers la grève ! Élisabeth Béfort-Doucet et Rachel Sarrasin	13	SOCIÉTÉ Discriminations systémiques Jean Claude Bernheim	28	constitutionnel José Aylwin CULTURE	62
POLITIQUE MUNICIPALE Revendiquer l'espace municipal Marieve Ruel	16	MINI-DOSSIER : JEAN-MARC PIOTTE À 80 ANS Coordonné par Jean-Pierre Couture	30	Portraits de femmes Jacques Pelletier	66
ENVIRONNEMENT Vers un récit citoyen René Audet, Camille Butzbach, Mathi Manon et Jonathan Durand Folco	17 Ide	et Philippe de Grosbois Piotte et le syndicalisme de combat Jacques Pelletier	31	Les prophètes du chaos Claude Vaillancourt À tout prendre! Ramon Vitesse	69 72
				Recensions	74

DOSSIER

LA POLICE À QUOI ÇA SERT?

Coordonné par Adèle Clapperton-Richard, Philippe de Grosbois, Philippe Néméh-Nombré et Ramon Vitesse



L'histoire (vraie) de la police au Québec Adèle Clapperton-Richard	38
Définancer la police, financer les services Ted Rutland	40
Contrôler plus et comprendre moins Benoit Décary-Secours	42
« Copagande », l'art de légitimer l'institution Philippe de Grosbois et Ramon Vitesse	44
Amincir la mince ligne bleue Alexandre Popovic	48
Gare à vous / Sévices de police Ramon Vitesse	45
Qui nous protège de la police ? Entretien avec Marie-Livia Beaugé Propos recueillis par Joëlle Dussault	50
Recherche, design et médias contre le profilage racial Collectif MTL sans profilage	52
L'abolitionnisme carcéral est une lutte féministe Marlihan Lopez	55
Exigeons plus Mariame Kaba	58

ÉDITORIAL

LES CONTRADICTIONS POLITIQUES DE LA PANDÉMIE

L'actuelle pandémie nous met face à des situations politiques complexes auxquelles il n'existe aucune solution évidente. De surcroît, il nous semble parfois que nous sommes pris·e·s entre des avenues tout aussi obstruées les unes que les autres: le défi, alors, est d'imaginer des voies nouvelles permettant d'éviter les impasses.

Par exemple, dans son approche de la crise, le gouvernement Legault allie depuis des mois centralisation autoritaire et rejet de la responsabilité sur les individus. Ainsi, on nous a habitué·e·s à une forte concentration des pouvoirs et des décisions autour du premier ministre, et à un manque criant de transparence. En témoignent notamment la pauvreté des explications scientifiques relativement aux décisions de santé publique, ou encore la présence famélique d'images filmées dans les hôpitaux.

En même temps, sur le ton de la bienveillance paternaliste, le gouvernement Legault nous somme, collectivement et individuellement, de faire notre part dans la lutte contre le virus : cela veut dire nous plier docilement au couvre-feu imposé pendant de nombreuses semaines, nous priver de la présence de nos proches, restreindre et calculer minutieusement nos déplacements. Ces mesures ne sont certes pas sans efficacité, mais elles reposent sur une dynamique disciplinaire de restrictions des droits et libertés individuelles.

Or, plusieurs mesures, dépassant aussi bien les décrets arbitraires à la petite semaine que la responsabilisation individuelle, pourraient plutôt être mises en place: ventilation optimale des écoles et des établissements de santé, amélioration des conditions de travail pour le personnel de ces mêmes institutions, etc.

Dans un tel contexte, nous nous retrouvons déchiré·e·s entre la double nécessité d'être critiques des décisions gouvernementales tout en reconnaissant l'importance de mesures sérieuses pour lutter contre la pandémie. La gestion de crise du gouvernement cumule ratés et bévues. L'aveuglement quant à la contagion par aérosols, les retards dans l'usage des tests rapides, ainsi que les déboires du traçage mettent en lumière une sérieuse désorganisation.

Dès lors, il n'est pas étonnant que fleurisse le cynisme, voire le complotisme. L'incurie de la santé publique et les atermoiements des gouvernements - couplés à la désinformation - contribuent à désolidariser la population. Pendant ce temps, le virus court toujours. Et pourtant, blâmer les errements du pouvoir ne devrait pas conduire à nier la sévérité de la pandémie, ni à refuser d'agir pour en venir à bout - tout au contraire.

Une chose est sûre: des mesures coercitives doivent être imposées si nous voulons sortir de cette tourmente. Cependant, ces mesures auraient pu être moins répressives, plus efficaces et auraient été mieux reçues si l'on avait appliqué des principes de précaution et si elles avaient été accompagnées d'une divulgation des données probantes ainsi que d'une plus grande transparence face à l'incertitude qui accompagne cette crise sans précédent.

La crise sanitaire n'a pas mené à un effondrement social, mais elle n'a pas non plus catalysé des transformations positives pourtant plus urgentes que jamais. Quoique la vie n'ait rien de facile, l'organisation sociale tient généralement le coup. Cela est en grande partie lié à l'existence d'institutions capables d'assurer la prise en charge des besoins collectifs: système de santé public, réseaux communautaires tenaces, etc. Ces institutions sont dangereusement fragiles, mais elles n'existent pas moins, et nous leur devons beaucoup de notre résilience collective.

En même temps, cette société qui persiste n'est-elle pas aussi celle de la domination et de l'exploitation? L'approche sécuritaire priorisée par le gouvernement pour contrôler la pandémie inquiète : ainsi, la police occupe une place croissante et multiplie les dérives (notre dossier, malheureusement, tombe à point). Et tandis que de nombreux secteurs de la vie sociale sont paralysés et plongent plusieurs dans le chômage, le travail accable les autres plus que jamais: les impératifs de performance auxquels nous sommes confronté·e·s sont loin d'avoir disparu, ne serait-ce que pour les travailleuse eur s des services publics et les travailleur·euse·s migrant·e·s.

Dans ce contexte, nous ne pouvons simplement célébrer les institutions publiques qui assurent la continuité de notre société. Il nous faut, en même temps, nous interroger sur l'état dans lequel elles se trouvent, sur les fins qu'elles servent réellement – et sur les transformations qui s'imposent.

Les contradictions dans lesquelles nous nous trouvons collectivement n'ont en vérité rien de bien neuf: ce sont celles des sociétés disciplinaires et néolibérales. Alors, peut-être que les voies d'avenir à emprunter ne sont pas si mystérieuses. Il s'agirait enfin de prêter l'oreille à des appels qui résonnent depuis longtemps et auxquels ceux et celles qui gouvernent s'obstinent à rester sourds: appels à faire primer la vie et la solidarité sur la discipline et l'économie du profit.

Le collectif de rédaction

Un espace ouvert pour le débat politique et l'intervention sociale

info@ababord.org www.ababord.org Facebook : <u>revueababord</u> Twitter : <u>@revueababord</u>





REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue \grave{A} $b \hat{a} b o r d!$ est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. \grave{A} $b \hat{a} b o r d!$ veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur trice s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Suzanne Audette, Pierre Avignon,
Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois,
Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau,
Dominique Caron, Adèle Clapperton-Richard,
Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque,
Élisabeth Doyon, Miriam Hatabi, Isabelle Larrivée,
Anne-Marie Le Saux, Amélie Nguyen,
Xavier P.-Laberge, Jacques Pelletier,
Ricardo Peñafiel, Samuel Raymond,
Jean-Patrick Reysset, Alexis Ross,
Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Adèle Clapperton-Richard, Miriam Hatabi (réviseure), Anne-Marie Le Saux, Jacques Pelletier, Alexis Ross (secrétaire de rédaction), Ramon Vitesse

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

ActuaLitté, Nelly Bassily, Bon Cop Bad Cop, Jean-Marc Côté, Philippe de Grosbois, Eric Demers, Jonathan Durand Folco, Fatta, Arnaud Gendreau, Anne-Laure Jean, Brintha Koneschachandra (couverture), Gérald McKenzie, MTL sans profilage, JR. P., ONF, TTPÉ, Alexis Ross, Unissons Saguenay, Sénat chilien, Service des ressources pédagogiques de l'Université Laval, Paulo Slachevsky, Ramon Vitesse

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, René Audet, José Aylwin, Marie-Livia Beaugé, Élisabeth Béfort-Doucet, Jean Claude Bernheim, Camille Butzbach, Wilfried Cordeau, Jean-Pierre Couture, Benoit Décary-Secours, Jonathan Durand Folco, Joëlle Dussault, Mariame Kaba, Eve-Marie Lacasse, Michel Lacroix, Marlihan Lopez, Mathilde Manon, Gérald McKenzie, Julien Moisan, MTL sans profilage, Philippe Néméh-Nombré, Alex Pelchat, Alexandre Popovic, Julie Robert, Jean-Pierre Rogel, Karine Rosso, Marieve Ruel, Ted Rutland, Céline Saint-Pierre, Rachel Sarrasin, Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardi, Marc-Olivier Vallée, Marie-Eve Veilleux, Jean-Philippe Warren

La revue À bâbord! est imprimée par Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit erudit.org et par Les classiques des sciences sociales classiques.uqac.ca

Le site de la revue est hébergé par Koumbit.org

À bâbord! Revue À bâbord! Montréal N° 87 - Mars 2021 4 fois par année ISSN 1710-209X (Imprimé) ISSN 1710-2103 (En ligne)

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.



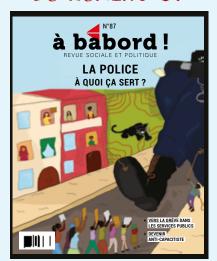


La revue À bâbord! est disponible sur Érudit!

Votre revue rejoint cette plateforme de la recherche québécoise et sera accessible parmi d'autres revues savantes et culturelles.

www.erudit.org /fr/revues/babord/

LANCEMENT DU NUMÉRO 87



La police, à quoi ça sert?

Midi-causerie en ligne avec des collaborateur-trice-s

Date et heure à confirmer ababord.org / revueababord



La revue indépendante À bâbord!, un porte-voix pour les activistes et penseurs·euse·s progressistes du Québec et d'ailleurs.

SOUTENEZ-NOUS, **ABONNEZ-VOUS!** ababord.org/ abonnement





DES MOTS POUR LÉA

à babord!

Photos: Gérald McKenzie

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Laurence-Léa Fontaine. La contribution de Léa à À bâbord! est incontournable. Elle a été coordonnatrice de la revue pendant dix ans et tenait les chroniques « Travail » et « Figures marquantes ». Léa était aussi, à l'UQAM, une chercheure et une professeure de droit engagée. C'est une camarade grandement appréciée qui nous a quitté·e·s, autant pour l'efficacité de son travail que pour ses qualités humaines. Certain·e·s parmi nous ont tenu à lui rendre hommage.

Léa a incarné brillamment un esprit qui a présidé à la fondation de l'UQAM et qui a caractérisé sa spécificité (là où tant de dirigeants auraient voulu et continuent de vouloir une université «comme les autres»): esprit d'engagement, de justice sociale, de préoccupation pour les étudiant·e·s défavorisé·e·s, de conjonction de réflexion théorique et d'implication dans la communauté.

Elle a incarné tout aussi fortement l'esprit du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ), porté dès sa fondation par Jean-Marc Piotte, dont elle était très proche: celui d'un syndicalisme de combat, fondé sur une critique radicale des inégalités, sur la défense constante (mais ô combien difficile) de l'idéal de l'autogestion, sur l'attachement farouche à la conception d'une université publique et émancipatrice, syndicalisme fièrement associé à la CSN et à la conception d'un deuxième front.

Cette lutte politique, à la défense des travailleurs et travailleuses, Léa l'a poursuivie, infatigablement, dans les pages d'À bâbord!, pendant plus de dix ans, commentant les luttes syndicales et les décisions juridiques avec une remarquable clarté pédagogique. Nul ésotérisme théorique, nul feu d'artifices de concepts et de citations savantes dans ces textes, mais un savoir au service des luttes collectives, cherchant à entrevoir par où la victoire pourrait enfin surgir.

À les revisiter, j'y retrouve son humour discret, se félicitant, au détour d'une phrase, que la Cour suprême ait enfin reconnu le droit constitutionnel à la négociation collective, vingt-cinq ans après avoir reconnu le droit d'association: «il aurait été idiot, écritelle, de reconnaître le droit de vivre sans celui de respirer». J'y découvre surtout ce que j'ai sans doute toujours déjà deviné – car c'est sans doute ce qui fonde, précisément, la camaraderie militante – l'irréductible espoir

d'émancipation, d'avancées juridiques, de révoltes victorieuses. En fait, à relire ces textes, où elle fait l'éloge des figures marquantes du passé, ou encore de l'inédite possibilité de grève sociale au Québec suite à l'arrêt Saskatchewan, je découvre en Léa un romantisme révolutionnaire, un romantisme sans phrases grandiloquentes, attentif aux détails, au prosaïsme des luttes quotidiennes, mais néanmoins un têtu romantisme de l'espoir. Et cet espoir placé dans nos luttes collectives, cet espoir d'émancipation, c'est assurément le souvenir que je garde de Léa.

Michel Lacroix

À mon arrivée au sein de la revue, je me souviens encore de l'accueil discret et pourtant tout en ouverture de Léa envers les nouveaux et nouvelles membres. Bien que mon engagement à ses côtés ait été de courte durée, nous nous sommes

rencontrées sur les territoires d'une humanité commune à partager, à inventer. Par son engagement, sa solidarité, son indignation et son goût pour la réflexion, Léa aura marqué plusieurs d'entre nous. Au revoir Léa, xxx

Anne-Marie Le Saux ◀

J'ai côtoyé Léa pendant dix ans à À bâbord!; apprendre son décès a été un choc. Je garderai le souvenir d'une camarade souriante et rieuse, d'une coordonnatrice rassembleuse et d'une femme animée d'un profond sens de justice et passionnée par la défense des travailleuses et travailleurs dans leur combat pour des conditions de travail dignes. Repose en paix, chère Léa.

Marc-Olivier Vallée

«Pour allier beauté et lumière sans perdre de distance Pour être avec toi sans perdre l'ange de la nostalgie Pour découvrir que la vie passe sans rien nous demander Et considérer que tout est beau et ne coûte rien» Mercedes Sosa (Victor Heredia), Razón de vivir Bon repos, camarade.

Philippe de Grosbois

Léa a toujours su amalgamer, avec une grande facilité, le plaisir et le travail. Une condition primordiale pour militer dans une revue comme À bâbord!, mais qu'elle remplissait avec une aisance toute particulière. Pour la revue et dans chacune de ses implications, elle faisait preuve d'une immense générosité, qui la caractérisait à mon avis plus que tout. Cette générosité était à la fois pour elle une éthique, une nécessité et un puissant appel.

Très cultivée, et tellement amoureuse de la vie, elle n'a pas été payée en retour, et a dû subir les assauts d'épreuves à répétition. Mais elle trouvait en elle un grand courage pour se battre contre l'adversité. Sa capacité de résistance, que j'admirais tant, a cependant a été confrontée à l'épreuve suprême d'une santé défaillante.

Il nous reste de Léa ses articles, dans À bâbord! entre autres, ceux d'une intellectuelle exceptionnellement engagée, à la pensée toujours préoccupée par la justice sociale; et pour celles et ceux qui ont eu la chance de la fréquenter, il reste aussi des souvenirs impérissables en grande quantité.

Claude Vaillancourt ◀

3 SCÈNES DE VIE AVEC LÉA

Scène I

Monter les escaliers menant à son appartement au troisième étage, dans Villeray, rencontrer le chat, Léa et la petite gang venue mettre le nouveau numéro d'À babord! dans les enveloppes et les timbrer. Une fois bien installé·e·s, imaginez les conversations qu'on y menait, en répétant les mêmes gestes automatiques; cette revue, il faut pas juste l'écrire, la monter, il faut aussi la rendre à ceuzes qui la lisent. Quelques bières, quelques bons verres pour nous aider. Et Léa qui veille.

Scène 2

Une réunion du Collectif d'À babord!, avec quinze ou vingt personnes présentes. Toutes de gauche, avec leurs orientations stratégiques parfois très différentes, devant s'entendre tire pousse. Léa qui s'installe pour présider et mener l'ordre du jour à bien, accord historique à chaque fois. Sans s'en rendre compte, on passait au travers, la parole circulait, avec aisance et sans masques.

Scène 3

Assemblée générale à Belle-Anse, devant l'île Bonaventure et le Rocher Percé. Léa se préparait secrètement en pensée, et tout en distribuant la parole aux membres de collectif, à la plongée sous-marine à laquelle elle s'adonnerait bientôt: jouer avec les phoques qui lui mordraient les orteils. Et le soir, elle nous raconterait l'amour qu'elle éprouvait pour ses mérous et autres poissons.

Je l'aimais.

Gérald McKenzie



C'est toi qui m'as accueillie chez toi pour ma première réunion d'À bâbord!, pour la fameuse « lichette » lors de laquelle on collait des timbres et on envoyait les revues à nos abonné·e·s. J'ai un souvenir vif de ton accueil, de ta générosité.

Durant les années où je t'ai côtoyée, j'ai toujours senti que tu étais plus fière d'être militante que d'être prof. Peut-être que je me trompais, mais je sentais que tu étais très, très fière de ton engagement militant, de pouvoir nous apporter un coup de main, de solidariser tes privilèges.

Je t'adresse ces mots au « tu », parce que ça ne m'est jamais venu à l'esprit de te vouvoyer, malgré le grand respect que je te devais et que j'avais à ton égard. Tu dégageais une profonde humilité, une grande bienveillance, une sollicitude, un esprit de camaraderie qui continue de m'inspirer aujourd'hui.

J'ai des souvenirs très doux quand je pense à toi. Je te garderai toujours dans ma mémoire. Merci de m'avoir accompagnée toutes ces années, de m'avoir beaucoup appris.

Au revoir, Léa.

Karine Rosso



25 ANS DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

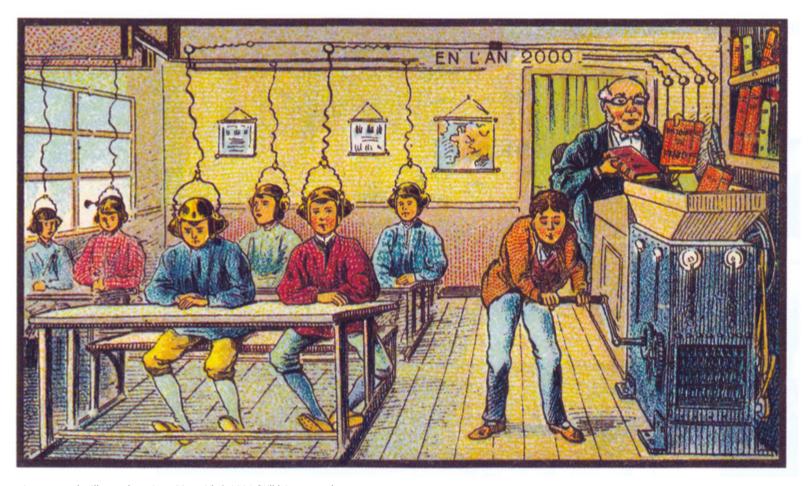
UNE ÉCOLE POUR LE XXI^e SIÈCLE: **DÉFIS ET RÉALITÉS**

Wilfried Cordeau

En 1995-1996, à l'occasion d'États généraux sur l'éducation, le Québec était convié à un important examen de son système éducatif et à sa refondation. Vingt-cinq ans plus tard, les promesses et objectifs formulés ont-ils finalement été respectés? Troisième article d'une brève série pour faire le point, alors que circulent des appels à une Commission Parent 2.0.

Au tournant des années 1990, le bilan de l'école moderne héritée du rapport Parent est d'autant plus mitigé que la société québécoise n'est plus la même. Des changements profonds incitent à mettre à jour le

rôle social et culturel de l'école. Ses finalités (ce qu'elle vise), estime-t-on, devront être réexaminées et clarifiées, et ses programmes (ce qu'elle transmet) réorientés afin qu'elle puisse former l'être humain nouveau exigé par l'entrée dans le XXIe siècle. Telle est la tâche attendue des États généraux sur l'éducation (ÉGÉ) en 1995. Le cœur même de l'école y trouvera-t-il un nouveau souffle?



Carte postale. Illustration: Jean-Marc Côté, 1901 (Wiki Commons).

LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU?

Depuis la Révolution tranquille, les rapports à l'Église, à la communauté et à la famille ont été considérablement transformés sous l'impulsion de nouvelles valeurs et mœurs. La fin de la Guerre froide, l'ouverture des frontières et la libéralisation des échanges, les mouvements migratoires et le développement des technologies de l'information et de la communication, la remise en question des institutions fordistes et de l'État-Providence changent les rapports économiques, culturels et sociaux. Plusieurs proclament la fin de l'ère industrielle et l'avènement du post-modernisme: la société des loisirs devra céder à celle des savoirs. On appelle à un nouveau contrat social pour se projeter dans un avenir incertain, et on se tourne vers l'école pour le soutenir.

Mais celle-ci essuie déjà son lot de critiques. On partage le sentiment que l'institution s'est embourbée dans ses processus, ses règles, son obsession de la conformité, mais qu'en même temps elle s'est éparpillée en répondant à toutes sortes de demandes sociales, au détriment de la qualité de l'éducation offerte. Devenue impersonnelle tant aux élèves qu'aux parents, l'école survalorise la formation générale au détriment des savoirs pratiques ainsi que de la formation professionnelle et technique, enfermant les individus dans un modèle de réussite de plus en plus exclusif. La perte de sens, de cohérence et de pertinence de l'institution se fait sentir. Enfin, jugée rigide, peu habile à innover et à se projeter, l'école moderne ne serait plus en phase avec une société en mutation.

La responsabilité qui incombe aux États généraux est donc lourde: la rénovation sera aussi laborieuse que les attentes sont élevées.

UNE MISSION ÉDUCATIVE CLAIRE, MAIS SECONDAIRE

Lorsque s'ouvrent les consultations, s'impose rapidement la «nécessité de convenir à nouveau de la mission éducative» pour combler les imprécisions et les lacunes héritées du rapport Parent (1963-1966) puis du Livre orange (1979). Les discussions sont riches mais les attentes multiples.

La Commission parvient à rallier autour d'un triple énoncé1: l'école devra tout à la fois instruire (transmettre les savoirs et les éléments fondamentaux de la culture générale), socialiser (mettre en contact avec les valeurs communes et la citoyenneté, favoriser l'égalité des chances) et qualifier (favoriser l'intégration professionnelle et l'« adaptation permanente aux changements touchant l'emploi ») chacun et chacune. Vastes et intégratives, ces finalités devront aussi, selon la Commission, «se refléter dans la vie pédagogique et dans l'organisation du système éducatif». Simple et efficace, ce triptyque est certainement l'un des legs les plus durables des ÉGÉ. Inscrit dans la Loi sur l'instruction publique en 1998 (art. 36), il oriente tous les grands instruments de la politique éducative depuis vingt-cinq ans; nul ne peut douter aujourd'hui que l'école québécoise s'applique bien à instruire, socialiser et qualifier.

Cependant, si cette mission prescrite ne souffre d'aucune contestation, certains choix politiques, récents ou constants, laissent croire qu'elle se soit fait doubler par une finalité idéologique, plus effective, plus prioritaire. Ainsi, en institutionnalisant l'obsession des indicateurs, la politique de gestion axée sur les résultats (GAR) semble avoir instrumentalisé et subordonné les missions d'instruction et de qualification à l'impératif de performance du système lui-même, au détriment notamment de la visée de socialisation et du projet culturel et humaniste de l'école. De plus, l'émergence d'une école à trois vitesses (privé, public avec programmes sélectifs et public régulier), stimulée par une compétition indue et déloyale entre établissements, repose sur un régime de dérogations au programme commun de formation qui a engendré la modulation et l'éclatement de l'offre scolaire, si bien que tous les jeunes du Québec ne suivent finalement pas le même parcours de formation générale et ne sont pas égaux face à l'instruction et à la culture communes.

Finalement, si la mission de l'école a bien été précisée et s'est profondément enracinée, sa portée et son effectivité sont désormais fragilisés et risquent d'être

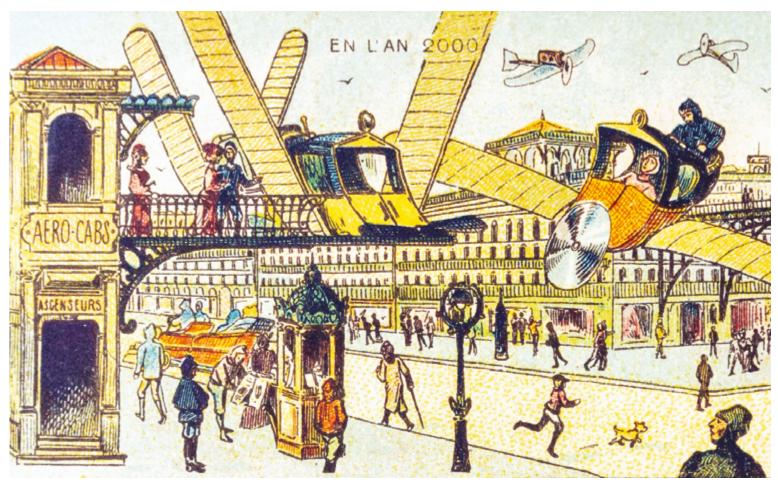
court-circuités par un programme idéologique d'obédience néolibérale. Au bilan: succès compromis.

DE LA RÉFORME CURRICULAIRE AU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

À l'ouverture des États généraux, la qualité de l'enseignement est au cœur des débats depuis quelques années déjà. Une rupture est attendue avec l'école fourre-tout et la balkanisation des savoirs héritées des programmes par objectifs. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dénonce des contenus faibles, incohérents et uniformisants. Un ménage s'impose. Si certains souhaitent un retour aux fondamentaux (back to basics), le rapport Corbo (1994) propose quant à lui de s'appuyer sur la nouvelle donne sociale et économique et de mettre le cap sur le XXI^e siècle.

Sensible à tous ces signaux, la Commission des ÉGÉ recommande donc de rajeunir le programme de formation, en y réordonnançant et renforçant les matières et savoirs essentiels (dont le français), en rehaussant la qualité de la formation et de la culture générales, en révisant la grille-matières, en diversifiant la nature des savoirs transmis, etc. Sur ces orientations, le groupe de travail chargé de concevoir la refonte du curriculum, dirigé par Paul Inchauspé en 1997, inscrit résolument la «réforme» dans une visée d'enrichissement culturel et d'égalité des chances. Une perspective humaniste saluée.

Les attentes cumulées depuis longtemps sont donc immenses, et la surprise est conséquente lorsqu'est dévoilé en 2000 le nouveau Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Certes, celui-ci prescrit un renforcement des matières de base, évacue certains objets (au détriment parfois de responsabilités sociétales telles que l'éducation à la sexualité), accorde une place plus importante à certains domaines de formation (comme les sciences pures et sociales) et ouvre de nouvelles perspectives culturelles. Cependant, la «réforme» déborde largement du domaine curriculaire et masque en fait un «renouveau pédagogique» que les consensus des ÉGÉ n'avait pas – ou si peu – annoncé. 🕨



Carte postale. Illustration: Jean Marc Cote (Wiki Commons).

Cycles d'apprentissage, approche par compétences, compétences transversales, socioconstructivisme, pédagogie par projets, différenciation pédagogique, révision des méthodes d'évaluation des apprentissages, etc. déboulent comme autant de changements radicaux à la manière de faire l'école, et auxquels le milieu était loin de s'attendre. Implantée de manière désordonnée, la réforme tant souhaitée s'apparente rapidement à une boîte de Pandore livrée dans un cheval de Troie, emballée dans le papier pompeux d'un changement prétendu de paradigme (celui de l'enseignement vers celui de l'apprentissage), plaçant, dit-on, l'enfant au cœur de sa propre réussite éducative.

Bousculé, mal soutenu, épuisé par la lourdeur et la constance des efforts d'adaptation et de créativité exigés par cette révolution copernicienne à marche forcée, le milieu de l'éducation se mobilise pourtant et obtient des changements, à l'arrachée et à la pièce. Ceux-ci n'empêchent toutefois pas la réforme de compléter son cycle d'implantation, bien qu'au prix de milieux scolaires souvent essoufflés, parfois marqués par de profondes divisions. En 2014, le rapport d'Évaluation du renouveau à l'enseignement secondaire (ÉRES) conclut à l'« absence de différence significative » concernant le climat d'apprentissage, les connaissances et compétences en mathématique et en français, la réussite scolaire: la « réforme » n'a atteint aucun de ses objectifs.

Finalement, la refonte des programmes et leur enrichissement culturel ont bien eu lieu, bien qu'on puisse légitimement interroger son orientation utilitariste. Cependant, ils ont été largement éclipsés par les velléités tentaculaires d'un renouveau pédagogique aux résultats très mitigés. Considérant les énergies, les ressources et le temps investis à former, implanter, préciser, s'adapter, ajuster et

corriger ce dernier, on peut encore douter du succès et de la pertinence de l'ensemble de l'œuvre. Au bilan, et jusqu'à preuve du contraire: coûteux échec institutionnel.

1. «Rénover notre système d'éducation: dix chantiers prioritaires ». En ligne: numerique. bang.qc.ca/patrimoine/details/52327/39893

ENTRETIEN

UN MILITANTISME INTERSECTIONNEL EN ÉDUCATION

Avec Julie Robert et Alex Pelchat*
Propos recueillis par Isabelle Bouchard

L'univers parasyndical québécois s'est enrichi récemment d'un nouveau regroupement, celui des Travailleuses et Travailleurs Progressistes de l'Éducation (TTPE). À bâbord! a tenu à discuter, avec des membres fondatrice·teur·s, des motivations qui ont contribué à la création des TTPE.

À bâbord!: En quoi est-ce que les TTPE se distinguent du regroupement des travailleurs euse sen éducation de la Industrial Workers of the World (IWW)² ou de Lutte commune², notamment? Pourquoi choisir d'inventer un nouveau regroupement au lieu d'en investir un déjà existant?

Alex Pelchat: Personnellement, je perçois le collectif TTPE comme un regroupement issu de Lutte Commune. L'idée de favoriser des regroupements par secteur fait partie de la philosophie de plusieurs organisateurs-trice-s de Lutte Commune. On se réjouit d'ailleurs qu'un collectif en santé soit en train de se créer! Bien que plusieurs membres TTPE soient membres de l'IWW, TTPE s'en distingue car il n'est pas un syndicat. TTPE est super ouvert à collaborer avec tous les regroupements, il y a un esprit complet d'entraide et de collaboration.

ÀB!: Quels sont les principaux reproches des TTPE à l'endroit des syndicats dits traditionnels? Y a-t-il eu au cours des dernières années des éléments déclencheurs qui, de manière plus urgente, ont conduit à la création des TTPE?

Julie Robert: Il y a eu une cassure claire à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en 2013 avec l'arrivée d'un comité exécutif ayant une vision plus entrepreneuriale. La base se retrouve avec moins d'espace, et les membres impliqué·e·s dans les comités ne font souvent qu'approuver



des documents déjà préparés. Nous sommes dans la mouvance de Labor Notes³. Pour nous, nos syndicats ne veulent pas accorder assez d'importance aux enjeux sociopolitiques, ils mettent la majorité des efforts sur les questions professionnelles et les relations de travail.

A.P.: Lors de mes débuts dans le monde syndical enseignant, j'ai vécu plusieurs belles actions de solidarité syndicale et de mobilisation pour des enjeux sociaux. Ça s'est très rapidement évaporé. Pourtant, il y a plus que jamais des enjeux importants de racisme, d'inégalités socioéconomiques, d'intolérance sous toutes ses formes, de même que de luttes environnementales auxquelles nous devrions contribuer. La société et le milieu scolaire ont un impact l'un sur l'autre, le sociopolitique

doit être un aspect considéré dans le militantisme enseignant!

ÀB!: Même s'il s'agit de slogans lapidaires, on a bien envie de vous demander bêtement si vous êtes contre le syndicalisme, contre le syndicalisme traditionnel, contre le syndicalisme corporatiste ou si vous êtes simplement sur un autre chemin?

J.R.: Le syndicalisme d'aujourd'hui emploie encore trop le vocabulaire très «années 70» qui parle de «combat» et «d'aller au bat» et la base, majoritairement féminine, se sent souvent peu interpellée par ce discours. C'est un commentaire que j'entends souvent. Par ailleurs, les formations présentées par Lutte Commune nous ont montré qu'il y a d'autres façons de faire, à des lieues de ce que nous vivons dans nos syndicats, où la base a peu sa place.

A.P.: Moi je me sens 100% passionné par le syndicalisme, que ce soit grâce aux formations auxquelles j'ai assisté avec Lutte Commune ou avec Jane McAlevey⁴, par les livres publiés sur le syndicalisme enseignant de Chicago, ou par le syndicalisme très «grassroot» que la revue Jacobin aborde dans ses articles. Le syndicalisme de l'IWW m'interpelle aussi! Je pense que le syndicalisme horizontal, éloigné du corporatisme et plus dans l'action directe, a encore plein de potentiel. Le modèle offert par le syndicalisme enseignant des États-Unis prouve aussi que la lutte syndicale paye toujours quand on met le temps

et l'énergie. C'est ce genre de modèle, super intersyndical, qui est inspirant et prometteur.

ÀB!: Quelles sont les valeurs qui guident votre collectif et par quel moyen les avezvous déterminées?

A.P.: En assemblée générale fondatrice, nous avons adopté des valeurs qui font en sorte que TTPE est avant tout un collectif axé sur un militantisme intersectionnel pour l'école publique. Le but est de faire des gestes et d'élaborer des revendications concrètes qui vont bénéficier aux familles de l'école publique comme aux travailleuses et travailleurs de l'éducation.

ÀB!: Une des constituantes de votre regroupement est la volonté de baser vos actions en partant des réalités de vos établissements scolaires. Au profit de nos lectrices et lecteurs, pouvez-vous illustrer cet élément?

J.R.: Un de nos défis est certainement de recruter des gens issus de toutes les catégories d'emploi du milieu de l'éducation. Il y a un désir de s'éloigner aussi de l'establishment syndical (conseillers et élus syndicaux «libérés» à temps plein) et des directions d'établissement pour que le collectif soit vraiment un lieu où les membres pourront parler de leurs besoins et de leurs revendications, en tant que personnes qui sont sur le plancher cinq jours par semaine.

A.P.: Malgré la surreprésentation du personnel enseignant au sein de TTPE, plusieurs de nos membres organisent leur milieu de travail en incluant des gens de toutes les catégories d'emploi. Eric Blanc, dans son livre *Red State Revolt*, parle clairement du besoin de réunir autant le concierge que la psychologue et la prof pour s'organiser et se mobiliser en milieu scolaire. On part du quotidien, de ce qui se vit dans les écoles et qui doit arrêter d'être toléré comme une situation « normale ».

ÀB!: Quelle est la position des TTPE en matière de négociation des conventions collectives? Est-ce que pour vous les

conditions de travail dépassent le strict cadre des conventions collectives?

A.P.: Notre organisation n'a qu'un an et demi, mais c'est une grosse priorité de prendre de plus en plus de place dans les négos en cours. Il va y avoir un besoin de s'organiser entre syndicats locaux pour viser les mêmes objectifs et pour se battre contre certaines propositions syndicales lorsque les ententes de principe vont commencer à être présentées.

J.R.: Nous avons soutenu les travailleuses de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) par rapport aux décrets liés à la COVID-19 et nous sommes aussi très actives sur le dossier de la *Loi 21*, sur la «laïcité». En ce sens, nous pensons que c'est important de soutenir les travailleurs des autres secteurs, mais aussi les travailleuses qui forment un groupe minoritaire comme celles visées par la *Loi 21*. On dépasse donc le cadre des conventions collectives.

ÀB!: Quelles sont ou ont été les erreurs de l'action syndicale à l'égard des conditions de travail des travailleuses et travailleurs de l'éducation en période COVID? Quelles sont vos propres revendications sur ce plan?

J.R.: Les consignes changent chaque jour. Le ministre ment fréquemment publiquement. Il y a un manque de ressources. Malgré tout, le syndicalisme a un peu regardé le train passer. Plutôt que de ne parler que de dépistage, il aurait fallu parler davantage de ratios élèves/profs. On aurait aussi dû parler pédagogie et insister sur les savoirs essentiels plutôt que tenter de couvrir l'ensemble des contenus prescrits par le ministère. Réduire la valeur des examens n'apporte aucune aide concrète aux enseignant·e·s.

A.P.: Presque toutes les grandes villes nord-américaines ont réduit leurs ratios, à part nous [à Montréal]. C'est le cheval de bataille des TTPE, mais il a été ignoré par les syndicats enseignants. Nous pensons aussi que les problèmes d'aération doivent continuer d'être un dossier à surveiller.

en exigeant des enveloppes budgétaires qui pourraient régler le problème.

ÀB!: Quelles sont les prochaines actions du collectif?

J.R.: On continue de travailler fort pour parler de gratuité scolaire et de limiter au maximum le financement public des écoles privées. Je protège mon école publique et le Mouvement École Ensemble font un travail important, et le personnel en éducation doit faire partie de cette revendication.

A.P.: Faire de l'éducation par rapport à la grève et aider la base à voter pour des grèves fortes est quelque chose qui risque d'être un chantier important dans les mois à venir.

*Julie Robert est enseignante au secondaire, au Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI). Alex Pelchat est enseignant au primaire, au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

- 1. En français, il s'agit du syndicat industriel des travailleurs et travailleuses (SITT).
- 2. Lutte commune est un réseau autonome de travailleurs et travailleuses du secteur public et du milieu communautaire. Pour en savoir davantage, on peut consulter des articles déjà parus dans À bâbord!: Isabelle Bouchard, «Tout en équilibre », n° 69, mai 2017. En ligne: www.ababord.org/Tout-en-equilibre; ou encore Maude Fréchette, «Le pouvoir de l'organisation syndicale », n° 86.
- 3. Labor Notes est un média et un réseau parasyndical qui vise à encourager l'auto-organisation et la combativité des travailleur·euse·s.
 Voir: labornotes.org

4. Jane McAlevey est une organisatrice syndicale, universitaire et auteure d'essais sur le syndicalisme.

SERVICES PUBLICS: VERS LA GRÈVE!

Élisabeth Béfort-Doucet et Rachel Sarrasin*

La grève est un moyen d'action qui a laissé ses traces dans l'histoire des négociations des secteurs public et parapublic au Québec. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que les conventions collectives sont à renouveler, et ce, en pleine pandémie?

De grandes grèves des travailleuses et travailleurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ont marqué l'imaginaire de la société québécoise, particulièrement celles qui se sont déroulées dans le cadre de fronts communs entre les centrales syndicales. De la dernière ronde de négociations initiée en 2015, on se souviendra de la grève qui a dépassé le cadre de l'alliance intersyndicale pour s'inscrire dans une lutte plus large contre les mesures d'austérité du gouvernement, impliquant différents réseaux et coalitions de citoyennes et de citoyens inspiré·e·s par l'idée d'une «grève sociale».

En 2020, la pandémie a éclaté au Québec à peine quelques semaines avant l'échéance des conventions collectives des secteurs public et parapublic, du 31 mars, et en plein cœur des négociations visant leur renouvellement. Avec l'actuel contexte de la crise sanitaire, quels legs pourrait laisser l'exercice de la grève que les travailleuses et travailleurs de ces secteurs envisagent pour faire débloquer les discussions en cours? Comment ce contexte marqué par les mesures de distanciation et le télétravail peut-il nous amener à repenser ce moyen de pression et à faire en sorte qu'il nous permette d'obtenir des gains à la hauteur de notre mobilisation?

La construction d'un rapport de force pour arriver à des ententes négociées qui sauront répondre aux besoins identifiés par les travailleurs et les travailleuses des services publics est non seulement nécessaire, mais également possible. Au moment d'écrire ces lignes¹, un mouvement en faveur de l'exercice de la grève est

en construction. Mais l'exercice de la grève, d'une durée illimitée selon tous les indicateurs, dans un contexte sanitaire inédit, soulève plusieurs questionnements sur son déroulement.

LE DÉFI DE LA MOBILISATION **VIRTUELLE**

D'emblée, soulignons que les syndicats doivent composer avec le défi de créer les conditions propices à la délibération collective et à la mobilisation dans un contexte qui affecte les liens sociaux. La situation actuelle contribue à l'isolement des travailleurs et des travailleuses, dans un moment où la démocratie syndicale doit pourtant être soutenue pour permettre les échanges de perspectives, l'analyse stratégique et le processus décisionnel qui entourent la réflexion sur le recours à la grève.

Si les logiciels de visioconférence peuvent contribuer à l'éreintement collectif, des mécanismes ont été mis en place pour soutenir autant que possible la démocratie syndicale: la présence aux assemblées par téléphone, les pauses en mode «caucus», et la division des tâches au présidium de l'assemblée (entre animation, secrétariat et gestion de la visioconférence) sont autant d'outils expérimentés pour faciliter le déroulement des assemblées et encourager l'implication des membres à distance. Le défi d'inventivité n'en sera pas moindre pour alimenter la mobilisation syndicale devant son écran en temps de grève, chacun et chacune chez soi, alors qu'il s'agit habituellement d'un moment fort de rassemblements.

PIOUETAGE ET SOLIDARITÉ **INTERSYNDICALE**

Même avec un mandat de grève dûment adopté en assemblée générale, sa mise en œuvre concrète dans le contexte actuel soulève sa part particulière de défis. La tenue de lignes de piquetage est un outil intrinsèque à l'exercice de la grève. Le piquetage devient alors l'expression publique du conflit de travail, un outil important de visibilité et de communication. La tenue de ces lignes de piquetage demeure possible dans le respect des recommandations sanitaires, mais devra assurément être adaptée pour faciliter la participation. La rotation des membres par périodes déterminées ou encore la décentralisation des lignes de piquetage en multipliant les endroits de leur tenue pourraient être des voies à explorer.

Le piquetage a aussi une fonction à l'égard des travailleurs et travailleuses d'un même établissement appartenant à d'autres accréditations syndicales et qui ne seraient pas en grève au même moment. La ligne de piquetage témoigne alors du fait que l'établissement est paralysé par un conflit de travail, ce que les non-grévistes constatent à leur arrivée au travail (puisque le *Code du travail* exige que ces personnes s'y présentent et témoignent auprès de leur employeur de leur incapacité à avoir accès au lieu). Le principe intersyndical du respect des lignes de piquetage permet alors de perturber l'ensemble de l'institution visée. Or, advenant des difficultés à tenir de telles lignes de piquetage en pleine crise sanitaire, qui plus est dans un contexte de télétravail qui nous confine à domicile et réduit les déplacements



Des travailleurs et des travailleuses de différentes organisations syndicales ont participé en décembre 2020 à une action de visibilité, au pied du pont Jacques-Cartier à Montréal, pour sonner l'alarme à propos de la négociation du secteur public. Ils et elles réclament des offres concrètes pour résorber la crise qui sévit dans leurs milieux de travail depuis bien avant la pandémie. Photo: Eric Demers.

vers le lieu de travail où se tiendraient les lignes de piquetage, comment respecter ce principe de solidarité intersyndicale en temps de grève? Voilà pour le moment une énigme qui nous fait d'autant plus regretter l'absence de front commun dans les négociations actuelles et qui, souhaitons-le, pourrait malgré tout être compensée par une coordination accrue des mandats de grève entre les différentes organisations.

TRAVAIL HORS-ÉTABLISSEMENT ET BRISAGE DE GRÈVE

On se rappellera qu'il y a maintenant plus de dix ans, Québecor a mis en lock-out les employé·e·s du *Journal de Québec*, puis ceux du *Journal de Montréal*, en faisant fi des dispositions anti-briseurs de grève

prévues au *Code du travail*. Ces mesures visent pourtant à protéger le droit des travailleurs et des travailleuses de négocier librement avec leur employeur et d'avoir recours à des moyens de pression dans le processus, ce qui se trouve bafoué par un tel remplacement sans vergogne du personnel en temps de conflit de travail.

Cette situation, portée depuis devant les tribunaux, est fondée sur une interprétation restrictive de la notion d'«établissement» dans le *Code du travail*. Les lois en vigueur circonscrivent le recours aux briseurs et briseuses de grève à leur présence dans un établissement «physique», sans tenir compte des nouvelles technologies et encore moins de la réalité du télétravail. Ce sont donc

les écueils de cette définition restreinte qui ont permis à Québecor de maintenir ses employé·e·s en lock-out si longtemps, grâce au recours à des pigistes qui ont pu produire un journal ailleurs que dans les bureaux physiques de l'employeur.

Nous retrouverons-nous face à un problème similaire aujourd'hui, alors que des membres d'un syndicat pourraient invoquer le télétravail pour justifier leur non-respect du mandat de grève; ou encore, tandis que l'employeur pourrait remplacer les travailleurs et travailleuses grévistes sans être restreint par la notion d'«établissement»? Bien que la situation vécue chez Québecor ait appelé la Commission de l'économie et du travail à recommander, en 2011²

(!), une modernisation des dispositions anti-briseurs et anti-briseuses de grève, la situation n'a pas évolué et le problème demeure en l'espèce. Le recours à une telle interprétation de ces dispositions par nos institutions publiques alimenterait ainsi un dangereux précédent. Et même si ce problème ne se concrétisait pas dans la présente ronde de négociations, il demeure urgent d'exiger une révision des dispositions juridiques encadrant la grève, à la lumière des réalités virtuelles du monde de travail qui pourraient être appelées à se maintenir. Notre mobilisation doit amener le droit à s'adapter à nos pratiques, dans une optique de protection de nos libertés constitutionnelles d'association, de négociation collective et d'exercice du droit de grève.

LÉGITIMITÉ DU MOUVEMENT ET ÉDUCATION POPULAIRE

Parmi les différents défis que le mouvement de grève peut avoir à affronter en pleine pandémie, celui de l'appui populaire n'est pas à négliger. Si un mouvement de grève peut se passer de la faveur de l'opinion publique pour atteindre ses fins, il n'en demeure pas moins que la perception de la légitimité des demandes des travailleuses et des travailleurs est une préoccupation sensible. Le contexte de la pandémie n'épargne personne et la souffrance vécue par les gens est diffuse et multiforme. À ce sujet, les nombreux outils et aptitudes d'éducation populaire des militantes et militants syndicaux doivent servir à mettre en lumière la dimension altruiste des enjeux en cause dans les négociations, tout comme les actions des grévistes doivent s'inscrire dans une perspective de solidarité avec les luttes tout aussi importantes menées sur d'autres fronts.

On sait que la crise sanitaire a exacerbé des problèmes préexistants, comme les inégalités sociales et la marginalisation de certains groupes. Si la pandémie actuelle crée des conditions inédites à plusieurs égards, elle n'est pas non plus la seule cause des situations de travail difficiles que les travailleuses et travailleurs québécois·e·s des secteurs public et parapublic déplorent. Ici aussi, la crise a

contribué à mettre en lumière d'importantes failles dans les conditions de travail et dans l'organisation structurelle de nos services. En éducation, en santé et dans les services sociaux, ce n'est pas que la pandémie qui mène le personnel à bout de souffle; les difficultés vécues par les travailleurs et travailleuses sont exprimées depuis plusieurs années déjà, lourdement affectées par les années antérieures de coupures budgétaires et d'austérité. Les travailleuses et travailleurs concernés nous disent que l'organisation du travail, qui mise depuis des années sur l'efficience et la rentabilité, et qui favorise une logique standardisée de production industrielle plutôt que la dimension humaine et relationnelle qui est au cœur des services publics, est en cause dans la détérioration de leurs conditions de travail.

Nous ne pouvons plus passer outre les problèmes liés à la surcharge de travail et à la précarité qui se manifestent à la grandeur des services publics et qui, par effet corollaire, ont un impact sur les services offerts. Sans contrat de travail depuis maintenant près d'un an, les travailleuses et les travailleurs ont redoublé d'efforts pour maintenir ces services fondamentaux à notre bien-être et à notre identité collective. Même après avoir insisté pour poursuivre la négociation en pleine pandémie et alors qu'il demandait à l'ensemble du Québec de «se mettre sur pause», le gouvernement continue malgré tout à faire la sourde oreille aux solutions proposées pour répondre aux besoins criants dans ces milieux. Parallèlement, les cris du cœur des travailleurs et travailleuses auraient tout de même été entendus: un sondage CROP-FTQ produit en octobre 2020 démontre qu'une majorité de Québécoises et de Québécois considèrent que le gouvernement devrait faire des négociations des secteurs public et parapublic une de ses priorités pour lutter contre la pandémie³. Ces positions témoignent d'une compréhension des enjeux vécus dans ces milieux, enjeux que le gouvernement s'obstine quant à lui à ne pas vouloir reconnaître: l'amélioration des conditions de travail visée par les négociations n'a pas pour objectif que les intérêts

des personnes syndiquées, mais vise ultimement l'amélioration substantielle de la qualité des services offerts à la population.

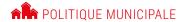
En somme, le contexte de la pandémie a révélé au grand jour un aspect qui est le fondement même de nos services publics: nous avons une responsabilité à prendre soin les uns et les unes envers les autres et nous nous attendons à ce que le gouvernement soutienne ce principe par ses actions. Déterminé·e·s à porter ce message, les travailleurs et travailleuses qui œuvrent au jour le jour dans les secteurs public et parapublic envisagent le recours à la grève, un moyen qui dérange et qui n'est pas sans soulever son lot de défis dans le présent contexte. Mais il pourrait aussi nous offrir un espace de créativité pour nous réapproprier ce mode d'action et peut-être même nous inviter à renouer avec un constat maintes fois exprimé pendant la crise: et si c'était l'occasion de repenser nos ambitions collectives et de se donner les movens de véritablement les réaliser? and

* Élisabeth Béfort-Doucet est conseillère syndicale. Rachel Sarrasin est enseignante de science politique dans le réseau collégial. Toutes deux sont membres du collectif Lutte commune.

^{1.} Ce texte est écrit à la mi-janvier 2021.

^{2.} CSD, CSN et FTQ, «Dispositions anti-briseurs de grève: il y a urgence d'agir », Le Soleil, 25 novembre 2011. En ligne: www.lesoleil. com/opinions/point-de-vue/dispositionsanti-briseurs-de-greve-il-y-a-urgence-dagirbb087aab800fe4308351535a2166774f

^{3. «} Négociations du secteur public : un sondage CROP révèle que les trois quarts des Québécois estiment qu'un règlement aiderait à lutter contre la COVID-19 ». En ligne: ftq.qc.ca/actualites/ negociations-secteur-public-sondage-crop-reveletrois-quarts-quebecois-estiment-quun-reglementaiderait-a-lutter-contre-coviod-19/



SAGUENAY

REVENDIQUER L'ESPACE MUNICIPAL

Marieve Ruel, porte-parole du parti Unissons Saguenay

C'est dans une conjoncture de désintérêt ambiant pour les affaires municipales, de fusions administrativement achevées mais culturellement ignorées, et de normalisation du « conseiller indépendant » que la nécessité d'une nouvelle formation politique municipale s'est faite sentir dans la Ville de Saguenay.

C'est un groupe d'abord restreint de citoyen·ne·s engagé·e·s qui a ressenti cette préoccupation. Comptant aujourd'hui plus d'une soixantaine de membres fondateurs, Unissons Saguenay est un jeune parti politique manifestement progressiste et environnementaliste. Son programme politique est le fruit de discussions et de propositions issues d'assemblées citoyennes tenues à l'automne 2020. L'amélioration de l'environnement, la promotion des arts, de la culture et du patrimoine, la diversification de l'économie, le développement des transports et de l'urbanisme, ainsi que la démocratisation des services citoyens sont les cinq principaux axes sur lesquels la récente formation politique entend se prononcer durant la campagne électorale municipale de 2021. Les différents comités de travail du parti sont présentement à libeller et étoffer les propositions qui constitueront sa première plateforme électorale.

Nos villes nous échappent. Elles ont cessé de nous appartenir.

Pour Unissons Saguenay, la meilleure manière de se réapproprier nos milieux de vie et nos quartiers, c'est évidemment d'investir les lieux démocratiques municipaux. Trop souvent déçu·e·s par la petitesse des ambitions de nos dirigeant·e·s ou encore forcé·e·s d'adopter une forme hypocrite de neutralité pour préserver les maigres sources de financement de nos groupes communautaires et sociaux, beaucoup



de progressistes ont boudé l'implication municipale partisane. Fallait-il militer à l'intérieur, en parallèle ou à l'extérieur des structures de pouvoir? C'est une question qui a largement été discutée lors de la fondation d'Unissons Saguenay.

Mais dans un contexte d'urgence climatique et d'isolement affligeant – pandémie mondiale oblige –, nous n'avons plus le luxe de l'apolitisme. Les villes doivent redevenir notre premier filet social. À l'échelle municipale, l'emprise citoyenne sur les décisions qui marquent au fer nos quotidiens est aussi nécessaire qu'accessible.

Ce qui manque à Saguenay comme à bon nombre de nos villes, ce ne sont pas d'autres professionnels de la «saine» gestion, non. Il y a maintenant trop longtemps que les mots solidarité, démocratie et citoyenneté ont été effacés au profit d'administration, rigueur et budget équilibré. Non, ce qui fait réellement défaut au sein de notre conseil municipal, c'est un projet, une vision politique globale et structurante qui tienne à la fois compte des impératifs de la crise écologique, des spécificités régionales et du développement économique.

Il est temps de resserrer le poing avant que les possibles nous glissent entre les doigts.

Unissons Saguenay croit que ce projet politique doit trouver ses fondements dans la démocratie participative et l'implication citoyenne. Personne n'est mieux outillé que les membres de nos communautés et de nos voisinages pour discuter du verdissement de nos quartiers, repenser les infrastructures de transport, réfléchir au développement de nouveaux secteurs économiques et mettre en valeur notre patrimoine collectif.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean comme ailleurs, Unissons Saguenay invite les progressistes et les environnementalistes à porter avec nous un projet politique différent pour nos villes, un projet résolument écologiste et innovant, un projet tourné vers l'avenir pour des villes du XXI° siècle.

TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

VERS UN RÉCIT CITOYEN

René Audet, Camille Butzbach, Mathilde Manon et Jonathan Durand Folco*

On reconnait depuis longtemps à l'imaginaire collectif un rôle dans la transformation du monde. L'histoire humaine est remplie d'exemples de discours et d'utopies qui accompagnent le changement social. On assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt pour des récits capables de lutter contre la « pensée unique ».

Les débats sur la transition sociale et écologique ne sont d'ailleurs pas étrangers à ce retour de l'imaginaire dans les solutions de transformation. Dans son Manuel de transition¹, Rob Hopkins insiste sur l'importance des «images du futur», des «histoires positives» et des «visions de transition» pour inspirer et ancrer les actions citoyennes. Avec son film Demain et les ouvrages qu'il a publiés par la suite, Cyril Dion incite les collectifs citoyens à imaginer une autre organisation du monde et à se mettre en mouvement pour la matérialiser. Le mouvement de la transition et les acteurs de l'innovation sociale transformatrice célèbrent les «utopies concrètes» dans leurs événements et leurs rassemblements, comme l'a fait le festival Virage au Saguenay de 2015 à 2018. Au Sud, des mouvements autochtones, paysans, féministes et altermondialistes dénoncent le mythe de la croissance et la vision du monde occidentale; ils mettent de l'avant des savoirs locaux et expérimentent des modèles de société plus respectueux de la nature et porteurs d'une plus grande justice sociale et environnementale. Le monde de la recherche², dans la mesure où il s'engage dans une « science transformatrice », considère également la co-construction de visions d'avenir comme une étape obligée pour expérimenter la transition écologique et transformer les institutions.

LES RÉCITS DU CHANGEMENT

Dans tous ces cas, on peut parler de «récits du changement», soit de manières de présenter la réalité et les problèmes actuels, de proposer des futurs alternatifs et des manières d'y parvenir. Comme l'indique le mot lui-même, de tels «récits» sont des histoires qui mettent en relation le passé, le présent et le futur; ils mettent de l'avant des protagonistes porteurs du monde à venir, et des scénarios de la transformation. On leur reconnait un pouvoir de «recadrage» capable de contester les valeurs, les normes et les croyances dominantes et d'en proposer de nouvelles. Dans la mobilisation et l'expérimentation citovennes, ils participent à la formation d'identités collectives et à la cohésion des luttes. Les récits proposent aussi des pratiques, comme la participation citoyenne, qui guident les actions des individus et des collectifs. Ils s'inspirent d'expérimentations locales réussies donnant à voir d'autres mondes possibles. Pour toutes ces raisons, nous disons qu'un récit du changement, construit dans une dynamique collective et délibérée, peut augmenter le pouvoir d'agir.

C'est là le point de départ du projet de récit de transition porté par l'organisme Solon³, le TIESS⁴, la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM, et des citoyen·ne·s de Rosemont–La Petite-Patrie qui s'engagent dans son élaboration.

LA CO-CONSTRUCTION D'UN RÉCIT

Le partenariat entre nos organisations s'enrichit depuis 2016. Sur le mode de la recherche-action participative, nos premiers projets ont consisté à la mise en place d'expérimentations de transition dans des milieux de vie de Rosemont-La Petite-Patrie⁵. Avec ce nouveau projet de récit de la transition sociale et écologique, l'objectif est de produire avec les rosepatrien·ne·s une histoire qui exprime une vision partagée, inclusive et désirable ▶



Photo: Solon.



Photo: Solon.

de la transition à l'échelle locale, et qui contribue à renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif. L'idée est aussi de construire un récit qui soit communicable à travers divers médias, dont des formes d'expression artistique comme le théâtre ou la bande dessinée. Nous pensons que ce récit favorisera le passage à l'action pour la transition et l'émergence de nouveaux projets collectifs locaux.

Mais comment faire pour co-construire un récit de la transition sociale et écologique? Bien que l'on puisse dire que nous «apprenons en faisant», notre programme méthodologique s'inspire de plusieurs pratiques de la recherche-action, de la participation citoyenne et des expérimentations de transition. Un comité de pilotage réunissant des membres de nos organisations a d'abord identifié quatre thématiques pour les premiers ateliers participatifs avec les citoyen·ne·s, qui ont eu lieu en 2020:

ce sont les thèmes du temps, de l'économie, de la résilience et de la justice sociale. Le comité a aussi réfléchi à l'organisation et à l'animation de ces ateliers en veillant à laisser une grande place à la parole des participant·e·s et aussi à des formes d'expression comme la poésie, le théâtre, l'humour et la vidéo. Les ateliers participatifs, alternant plusieurs méthodes d'animation, suivaient généralement trois étapes: l'inspiration, la déconstruction des catégories dominantes et la co-construction de visions de futurs désirables et de scénarios pour y parvenir.

Ces ateliers ont généré un grand nombre d'observations et de données qualitatives sous plusieurs formes. Mais ces données ne constituent pas spontanément un récit de la transition; il faut les traiter et les analyser pour construire une histoire cohérente et inspirante. Pour faire le pont entre les données et le récit, nous avons identifié une vingtaine d'« unités de sens »: ce sont des thématiques transversales abordées lors des atelier, que nous considérons comme des « briques » que l'on peut agencer. Ainsi, nous avons produit des briques sur les thèmes des besoins essentiels, des liens sociaux et de la communauté, de l'apprentissage et des connaissances, de la collaboration, etc. Ces briques abordent toujours trois questions qui constitueront autant de phases dans la trame narrative du récit: ce que l'on déconstruit, ce à quoi on aspire et comment on s'y rend.

UN RÉCIT PLURIEL

Les mois à venir serviront à élaborer encore d'autres briques de sens et à les organiser dans un récit cohérent. De nouveaux ateliers auront lieu afin que le récit continue à vivre et à évoluer à travers la participation. Nous explorerons les formes d'expression créatives et artistiques pour le communiquer largement.

Ce récit citoyen de la transition sociale et écologique contrastera avec la pensée unique, néolibérale. Il proposera une alternative, mais ne prétendra à aucune hégémonie. Il aidera à mobiliser et à transformer les pratiques et les milieux de vie en augmentant le pouvoir d'agir citoyen. Ce sera, nous l'espérons, un récit créateur, qui contribuera à inventer une transition sociale et écologique désirable pour les gens.

* René Audet est professeur à l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche sur la transition écologique. Camille Butzbach et Mathilde Manon sont chercheuses membres de la Chaire. Jonathan Durand Folco est professeur à l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul.

- 1. Montréal, Écosociété, 2010.
- 2. Nous faisons notamment référence au champ des *sustainability transitions et du transition management*. Voir notamment:

 Julia M. Wittmayer et al., « Narratives of change:
 How social innovation initiatives construct societal transformation», *Futures*, n° 112, 2019, 12 pages. La définition que nous donnons du récit du changement est librement inspirée de cet article.
- 3. Solon est un organisme à but non lucratif qui suscite et accompagne l'action citoyenne dans le déploiement de projets collectifs locaux, pour créer des milieux de vie conviviaux, solidaires et écologiques.
- 4. Le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire) est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale.
- 5. Voir: René Audet et al., «Le projet Nos milieux de vie! Retour sur les premières phases d'une expérimentation de transition dans Rosemont—La Petite-Patrie», Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 6, Février 2019, 25 pages (téléchargeable gratuitement).

"LIENS SOCIAUX ET COMMUNAUTÉ": UN EXEMPLE D'UNITÉ DE SENS DANS LE RÉCIT

Le lien social, c'est ce qui unit les individus dans un groupe et dans la société; il est donc au cœur de la formation des communautés. Une communauté se crée et se vit dans les interactions quotidiennes d'un ensemble de personnes partageant un milieu de vie, une culture, des activités. Les liens sociaux et la communauté permettent de se relier les uns aux autres, et de répondre aux besoins de relations sociales.

Ce qu'on déconstruit

Notre société valorise l'individu, sa productivité et la rentabilité de son travail. Elle accorde peu d'importance au temps passé en communauté. Ainsi, nous avons mis de côté certains liens sociaux (par exemple, vis-à-vis des aîné-e-s). La peur de l'autre, de celui ou celle qui ne nous ressemble pas, reste fréquente, et se manifeste par une marginalisation insidieuse de certaines personnes qui peuvent se trouver exclues de nos communautés.

Or, avec la pandémie actuelle, nous prenons la pleine mesure du caractère indispensable des liens sociaux pour notre bien-être. La crise est vécue de façon très différente au sein d'une communauté que dans une situation individuelle isolée: la crise accentue les difficultés des personnes en situation de vulnérabilité dont les communautés d'attache sont faibles. Nous relevons aussi un paradoxe entre, d'une part, la distanciation physique et le sentiment de peur renforcé par le virus et, d'autre part, la nécessité de resserrer les liens et les solidarités. Cependant, la pandémie a aussi mis en lumière à quel point nous sommes interrelié·e·s, notamment via les différentes formes de solidarité qui ont émergé durant cette période.

Ce à quoi on aspire

Nous souhaitons une société où les individus sont moins isolés les uns des autres, où ils tissent des liens sociaux authentiques, plus forts, et qui soient ancrés dans des communautés. Tous les êtres humains devraient percevoir les liens qui les unissent, et y trouver une juste place. L'ouverture aux autres, le partage et les échanges seront constitutifs de ces liens sociaux. Nous aspirons à prendre soin de nos relations et à vivre des moments avec nos proches, d'avoir du temps pour créer des liens et pour valoriser ceux qui existent, pour mieux connaître nos voisin·e·s et notre communauté de proximité. Nous voulons créer des communautés capables de «faire ensemble » et de prendre des décisions économiques et démocratiques pour elles-mêmes.

Comment on s'y rend

Une des premières étapes consiste à reconsidérer et cultiver les différents liens qui nous unissent: consolider les liens de proximité, et donc les communautés, incluant les liens avec les personnes vulnérables, et retisser les liens sociaux érodés. En d'autres termes: se nourrir de l'autre, s'intéresser à elle et à lui, l'accueillir, et se faire confiance dans l'altérité, notamment en mettant en place dans notre société des processus qui permettent d'encourager la diversité culturelle, générationnelle et sociale.

C'est pourquoi nous voulons créer des espaces de rencontre et de partage. Par exemple, nous imaginons récupérer des bâtiments et les transformer en « communs » porteurs d'une nouvelle économie solidaire et de partage favorisant la participation citoyenne. Le partage d'objets, la mise à disposition de moyens de production, la création d'ateliers de réparation et de fabrication, l'apprentissage et la socialisation alimenteraient ces tiers lieux ouverts à toutes et à tous.

Il faut aussi s'impliquer. Pour alimenter ces liens sociaux, le temps et la solidarité sont centraux: que ce soit par des implications sociales dans le cadre du travail, ou en imaginant une société où l'on travaille moins et où l'on se mobilise plus pour sa communauté.

BIODIVERSITÉ

L'OFFENSIVE DE LA BIOLOGIE DE SYNTHÈSE

Jean-Pierre Rogel*

La nouvelle ingénierie du vivant propose des solutions à l'érosion rapide de la biodiversité... à quels risques, et au profit de qui?

Si nous en avons la possibilité, faut-il pour autant utiliser les nouveaux outils de l'ingénierie génétique pour préserver — voire restaurer — la biodiversité?

Il y a une quinzaine d'années, la question ne se posait même pas. Des manipulations génétiques permettaient de fabriquer des organismes génétiquement modifiés (OGM) essentiellement destinés à l'agriculture. L'insertion de gènes de bactéries dans le génome de plantes cultivées les rendait résistantes à des pathogènes ou leur conférait une croissance plus rapide, ou encore une plus grande résistance à la sécheresse ou au gel. On les semait dans des champs, ce qui était déjà problématique, car on risquait de contaminer les cultures des champs voisins.

Au-delà des incertitudes scientifiques et de la question de sécurité des aliments, ces OGM dits de première génération ont soulevé, déjà à l'époque, d'importantes questions éthiques et sociales: qui les propose, qui en profite, selon quelles règles de partage dans les régimes de brevets, quels sont les impacts sur l'agriculture traditionnelle, sur les semences des agriculteurs (notamment des pays les plus pauvres) et sur l'avenir du monde agricole?

CRISPR, LA NOUVELLE ÉDITION GÉNOMIQUE

Il existe cependant un tout nouveau contexte. Il est désormais possible de faire de l'édition génomique, c'est-à-dire d'ajouter ou d'éliminer un ou plusieurs gènes dans une espèce donnée. La clé est la maîtrise d'un système nommé CRISPR (d'un acronyme anglais plutôt compliqué,

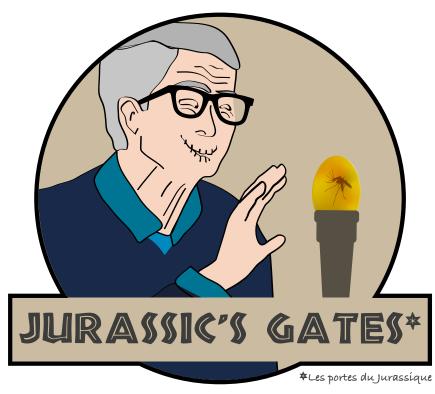


Illustration: Anne-Laure Jean

prononcé « crispère » en français), un mécanisme naturel de défense utilisé par les bactéries. Lorsqu'elles sont attaquées par un virus inconnu, elles découpent l'ADN de ce virus et en conservent des morceaux en mémoire. Quand elles sont de nouveau attaquées par le virus, elles reconnaissent son ADN et déclenchent l'intervention d'un ciseau moléculaire, Cas9, qui détruit le virus. En 2012, plusieurs équipes ont adapté le principe aux cellules animales et développé des systèmes CRISPR/Cas9 pouvant être programmés pour cibler n'importe quel gène. Cette révolution biotechnologique a d'ailleurs valu le

prix Nobel de chimie 2020 aux deux chercheuses qui ont découvert CRISPR/Cas9.

Il est aussi possible de jumeler ce système à ce qu'on appelle le forçage génétique ou *genedrive*. C'est une astuce pour contourner une des lois de l'hérédité, découvertes par Gregor Mendel, selon laquelle chez les espèces sexuées, les gènes transmis lors de la reproduction proviennent à 50 % d'une femelle et l'autre moitié d'un mâle. On introduit un fragment d'ADN qui oblige un gène sélectionné à se transmettre quasi systématiquement à sa descendance. Une population entière peut ainsi hériter d'un gène

modifié en une dizaine de générations. La première démonstration réussie de forçage génétique a été réalisée en 2015 sur des mouches drosophiles à qui on a rendu les yeux blancs.

NOUVEAUX OGM, NOUVEAUX RISQUES

C'est en santé humaine que CRISPR/Cas9 suscite le plus d'intérêt. Si la technique peut déboucher sur des pistes pour guérir certaines maladies héréditaires dégénératives, elle rend aussi plus accessible la modification du génome des cellules germinales et de l'embryon.

En agriculture, cette technique permet de mettre au point de nouveaux végétaux OGM plus ciblés. Mais c'est du côté de l'environnement qu'il y a du neuf, dans le contexte de la crise de la biodiversité. Un article publié en février 2017 dans la revue Trends in Ecology and Evolution présente quelques applications envisagées: transfert de gènes de résistance au syndrome du museau blanc chez les chauves-souris; transfert de gènes de tolérance à la chaleur et à l'acidité aux coraux; élimination des populations de chiens ou de chats sauvages sans poison ou euthanasie, en produisant des populations programmées pour être stériles. Mais c'est un autre projet qui capte l'attention du public, celui du consortium Target Malaria. Financé principalement par la Fondation Bill et Melinda Gates, il vise à éradiquer les moustiques porteurs du parasite causant le paludisme. Une de leurs équipes a réussi à modifier par forçage les gènes de moustiques pour que leurs descendants ne soient plus que des mâles; une autre travaille sur une alternative, rendre les femelles stériles. Il faudra ensuite disséminer ces moustiques OGM dans l'environnement pour qu'ils se mélangent aux moustiques sauvages et, en perturbant la reproduction, finissent par causer leur disparition. Target Malaria sert de phare à la biologie de synthèse. Présentant des enjeux moraux supérieurs (une grave maladie humaine causant 400000 décès par an, la possibilité de la vaincre), il recueille beaucoup d'appuis. S'il doit être évalué sous l'angle classique des bénéfices et des risques en santé humaine, il doit aussi l'être sous l'angle des bénéfices

et des risques pour l'environnement. Par exemple, un agent pathogène combattu par forçage génétique peut-il trouver un nouvel hôte? Un gène forcé peut-il être transmis à d'autres espèces? Comment tenir compte des risques de détournement de ces techniques pour fabriquer des moustiques qui serviraient d'armes de guerre ou de bioterrorisme? Derrière ces questions scientifiques, se profilent aussi des questions éthico-sociales, comme celle du consentement des populations sur lesquelles les tests seront faits (Target Malaria veut réaliser ses tests en nature au Burkina Faso) et des conséquences sur la vie de ces populations.

UN PEU DE RÉSURRECTION, AVEC ÇA?

CRISPR/Cas9 a commencé à faire l'objet d'évaluations sur ses applications en santé humaine, mais pas sur les applications en environnement. Quelques comités d'éthique se sont penchés sur la question, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Suisse, mais pas au Canada. Quoi qu'il en soit, nous sommes très loin d'un consensus et les évaluations devront se poursuivre. Cependant, l'offensive de la biologie de synthèse est en marche, certain·e·s chercheur·se·s appuyé·e·s par l'industrie des biotechnologies menant une campagne pour convaincre le grand public et les pouvoirs politiques, y compris sur un sujet sur lequel la science est balbutiante, mais qui fait rêver certains: la recréation d'animaux disparus afin, dit-on, de «sauver la biodiversité».

En anglais, on utilise le terme de-extinction pour désigner la reconstruction génétique d'animaux d'espèces éteintes. Dans le langage de certains médias, on n'hésite pas à parler de résurrection d'espèces, un choix de mots qui n'est pas anodin. Un groupe de chercheur·se·s de plusieurs pays, réuni·e·s dans l'organisme Revive and Restore, est au cœur d'une machine de propagande bien huilée. Lancé par la fondation privée américaine Long Now, ce projet présente ainsi sa mission: «Genetic Rescue to Enhance Biodiversity». Ses chercheur·se·s proposent de ressusciter le furet à pattes noires et le crabe limule de l'Atlantique, deux animaux non

disparus, mais selon eux très menacés (ce qui est faux dans le cas du limule). Revive and Restore présente aussi trois projets de reconstruction génétique d'animaux disparus: le pigeon migrateur américain, un coq des Prairies qui répond au joli nom de Tympanuchus cupido cupido, et... le mammouth laineux. Oui, la grosse bête préhistorique. À partir de quoi, pourquoi et pour le mettre où? Réponse courte: à partir d'éléphants d'Asie, pour mieux protéger cette espèce, et pour réintroduire les mammouths dans la steppe sibérienne. Ce qui, à l'évidence, pose d'énormes questions éthiques, sociales, économiques et environnementales...

Selon le maître-mot du laboratoire du Massachusetts Institute of Technology (MIT) consacré à ces approches, la démarche générale est de «sculpter l'évolution ». Ou encore, de « modeler le vivant». Mais proposer l'extinction délibérée d'espèces et la reconstruction d'espèces éteintes comme outils de gestion de la nature représente un pas décisif jamais franchi jusqu'ici. Dans le passé, l'humain est certes intervenu sur le vivant en créant des races animales domestiques et des variétés végétales, mais ces actions ne visaient pas à modifier le patrimoine génétique et l'avenir des espèces considérées. Il semblerait normal qu'au minimum on s'interroge sur cette volonté d'imposer un pouvoir moral si total sur des individus, des populations humaines et des espèces non humaines. C'est un seuil éthique important qu'on ne saurait franchir sans un débat approfondi et une certaine dose de restreinte. Face à cette situation, le refus éthique de sculpter la nature ou de «modeler à volonté le vivant » est légitime et fort. Il est porteur d'une affirmation de respect pour tous les êtres vivants et d'une vision responsable de la conservation. L'être humain peut être un gardien bienveillant de la biodiversité; il n'en est pas le maître décidant du cours des choses. and

^{*} Journaliste scientifique et auteur d'un essai sur la biodiversité: La planète du héron bleu, Montréal, Éditions La Presse, 2021.



TOURISME

CES COLONS DU XXI^e SIÈCLE

Jade Almeida

Il n'y a rien de mieux qu'une pandémie mondiale pour mettre en évidence le colonialisme dans notre quotidien.

Prenons le tourisme en exemple. Les destinations du Sud ont connu un bond de réservations pendant la période de fêtes. A-t-on idée d'aller dans un tout-inclus durant une pandémie? Une question qui a suscité de nombreux commentaires désobligeants sur l'égoïsme des voyageurs. À raison, bien sûr. Si l'Organisation mondiale de la santé déclare qu'il nous faut réduire nos déplacements à l'essentiel, difficile de comprendre en quoi une semaine à Cuba peut se qualifier.

Mais pour être tout à fait honnête, je n'ai pas attendu l'apparition du virus pour avoir un problème avec les touristes. Je viens de Guadeloupe. Un archipel des Caraïbes, au nord des côtes du Venezuela. Sa terre principale est surnommée «le papillon»... parce qu'elle a littéralement la forme d'un papillon. C'est un territoire qui a été colonisé par la France durant le XVIIIe siècle et qui est toujours sous colonisation française. Ce n'est pas le sujet de cet article, mais rappelez-moi de vous expliquer un jour par quel tour de passepasse la France est parvenue à garder une partie de son empire colonial, le tout sans s'attirer les foudres de la communauté internationale et malgré sa violence impérialiste. Toute une histoire!

Mais revenons à notre sujet: les touristes, donc.

Probablement qu'à la seconde où j'ai mentionné le terme «Caraïbes», les plages au sable blanc, les mers bleu turquoise et les cocotiers s'élançant dans un ciel dénué de nuages sont apparus dans votre esprit. En somme, le genre de décor «paradisiaque» que les compagnies aériennes classent automatiquement dans la catégorie «destinations soleil». «Destinations soleil»: la catégorie fourretout qui

regroupe tous les lieux de vacances dits «du Sud». Lorsque vous vous rendez sur le site Web d'une agence de voyage et que vous passez d'une photo à une autre, il est littéralement impossible de faire la différence entre les territoires. Cuba, Haïti, Guadeloupe, Jamaïque ou encore Mexique... tout est représenté par la photo «carte postale».

Je ne vais pas vous mentir: les paysages de chez moi sont à couper le souffle. Nous y avons le sable blanc, les cocotiers et tout le tralala. Mais la Guadeloupe, c'est aussi un des taux de chômage les plus élevés d'Europe (oui nous comptons dans l'Europe parce que, vous comprenez? Colonisation française oblige). La Guadeloupe, c'est aussi un territoire où le coût de la vie est 12% plus élevé qu'en France et où le premier employeur est l'armée. Où la majorité de l'économie locale appartient aux descendants d'esclavagistes et où la faune, la flore et par conséquent nos corps ont été empoisonnés au chlordécone1. La Guadeloupe, c'est une histoire sanglante, mais aussi une histoire de résistance. Ce sont des réalités multiples et complexes. Et c'est un cas trop bien connu parmi d'autres au sein des Caraïbes. J'aurais pu parler d'Hawaï, dont la monarchie a été déposée par les États-Unis et qui subit depuis l'impérialisme américain. Ou de Cuba, qui a osé vouloir se défendre face aux envahisseurs. Ou d'Haïti, qui a servi d'exemple aux révolutions noires de par le monde et qui en paye encore le prix. J'aurais pu évoquer quantité de territoires pour illustrer l'histoire de l'appétit impérialiste qui a systématiquement divisé, brisé et dispersé aux plus offrants la possession de nos terres.

Mais tout cela est entièrement aseptisé sous les fantasmes touristiques tropicaux.

Les vacanciers veulent leurs deux semaines au soleil et le plus cheap possible. Ils ne veulent pas comprendre les ramifications d'inégalités sociales qui leur permettent d'être logés et nourris dans des hôtels au bord de la mer avec un revenu de foyer moyen. Ils ne veulent pas prendre leurs responsabilités dans le maintien d'une économie touristique qui étouffe nos entreprises locales et défigure nos espaces. En somme, ils veulent nos plages, mais pas nos réalités. Notre culture, mais seulement la version folklorique. Notre espace, mais sans notre présence. Et si nous devons vraiment apparaitre dans les cartes postales, que l'on serve à quelque chose: employées de «tout-inclus» souriantes et restaurateurs qui font attention aux épices. Un petit rhum, monsieur? Un massage à l'huile de coco, madame? Souriez: vous êtes figé·e.

Ah! l'ignorance volontaire, cet opium des privilégié·e·s. Rien d'étonnant par conséquent qu'on ait vu débarquer des vagues de touristes pendant les fêtes. Trop content·e·s de fuir la «fatigue de la pandémie» et de se réfugier chez nous. Les agences de voyages ont multiplié les promesses de «destinations soleil», mais cette fois accompagnées d'un curieux discours d'exceptionnalisme sanitaire. On fait fermer tous les lieux de loisirs, comme les stations de ski en France, et on martèle à la population de rester chez soi. Mais se rendre dans les Caraïbes serait sécuritaire? C'est, du moins, l'avis du gouvernement français. Le Canada s'est gardé une réserve, mais sa compagnie aérienne nationale n'en a pas fait de même².

Pire, non content de faire miroiter cet espace qui serait mystérieusement épargné par la maladie (ce qui n'est pas le cas, évidemment), on déclare qu'il en va de la responsabilité des citoyens des pays



Montréal. Photo: Alexis Ross

occidentaux de sauver l'économie locale. Le fameux mythe de l'argent du tourisme qui serait excellent pour nos territoires. La réalité est bien moins affriolante: les 34 de l'argent des vacanciers retournent aussitôt dans les poches de multinationales occidentales. Multinationales dont la présence provoque un désastre écologique ainsi qu'un étouffement économique qui, peu à peu, nous rend entièrement dépendants d'un secteur qui nous rapporte peu, et nous coûte beaucoup.

Et même en supposant l'importance du dollar des vacanciers: je n'ai jamais entendu parler de charité qui mette en danger les personnes que l'on prétend aider. On parle de territoires qui ne possèdent pas les infrastructures hospitalières adéquates pour encaisser une vague d'infection. Plusieurs des «destinations soleil» ont régulièrement des problèmes

d'approvisionnement en matériel médical, ou même en eau. Je parle en connaissance de cause. Si notre économie vous inquiète autant, vous pouvez toujours payer pour des hôtels locaux ou envoyer un virement PayPal à de petites entreprises tout en restant chez vous. Bottom line: rien ne vous oblige à vous déplacer. Absolument rien!

Nombre d'entre nous avons renoncé à rentrer voir nos familles, par peur de les mettre en danger, mais aussi parce que des touristes ont débarqué par dizaines de milliers pendant les fêtes, et qu'on ne voulait pas rajouter à la pression sur place. Laissez-moi insister sur ce point: nous avons renoncé à rentrer chez nous parce que les aéroports étaient pris d'assaut par une horde de vacanciers. Et pour rajouter du sel à la blessure: on parle de territoires dont la population native a été décimée en grande partie par des maladies apportées

par les colonisateurs. Donc, décidément, rien de tel qu'une pandémie mondiale pour accentuer le colonialisme de notre quotidien. Prenons le tourisme en exemple... a

^{1.} Le chlordécone est un composé extrêmement toxique contenu dans un pesticide autorisé et utilisé à grande échelle dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique entre 1972 et 1993. Voir: Philippe Verdol, «Le chlordécone en Guadeloupe: une pollution/contamination globale de l'environnement et de la population », Lique des droits de l'homme. En ligne: www.ldh-france.org/ chlordecone-en-quadeloupe-pollutioncontaminationglobale-lenvironnement-population/

^{2.} Ce texte a été écrit au mois de janvier. Depuis, le Canada a suspendu tous ses vols vers le Mexique et les Caraïbes, tandis qu'Air Canada a interrompu les activités de sa filiale» «Rouge», qui assurait l'essentiel de ses vols vers ces régions. (NDLR)

LES AMAZONES

Kharoll-Ann Souffrant

L'archétype de la femme noire forte – soit celle qui n'a besoin ni de protection, ni d'affection ni de bienveillance de la part de son entourage et de la société - a fait l'objet de diverses études aux États-Unis. La chanteuse Beyoncé en a même fait un emblème qui est souvent repris comme un compliment, voire un hymne à la force des femmes noires. Or, cet archétype n'est pas anodin. Si, d'un côté, la résilience des femmes noires leur permet de survivre aux assauts quotidiens d'un monde à la fois classiste, raciste et sexiste, cela joue également contre elles, ne serait-ce que du point de vue de leur santé mentale. Les femmes noires doivent être fortes en toutes circonstances, même lorsqu'elles ont besoin d'être entendues, valorisées, accompagnées, encouragées et soutenues. Plusieurs études ont également illustré que les filles et adolescentes noires, peu importe leur jeune âge, sont perçues comme étant plus matures que les autres filles et adolescentes du même âge, une manière de les priver de leur innocence et de leur naïveté, et de les voir comme pleines participantes à leur propre victimisation et ostracisation. Ce que la chercheuse afro-américaine Moya Bailey appelle la misogynoire, une forme de discrimination spécifique qui touche les femmes noires.

Toutes les fois qu'une femme noire exprime une idée de génie, voire révolutionnaire, un homme noir, perçu comme étant plus «crédible» risque de la rappeler à l'ordre et de couper les ailes de son ambition. Cela peut être fait de manière directe, ou alors, le plus souvent, à la manière d'une main invisible qui place ses pions. On balaye le propos de cette femme sous le tapis sans même lui accorder temps ou considération. On lui dit qu'elle doit être plus «sage», plus «raisonnable» et écouter les hommes de la communauté qui, eux, «savent». Beaucoup de meneuses silencieuses ont réellement été les premières à ébranler les colonnes du Temple,

dans l'ombre, et bien avant que ce soit à la mode de le faire. Ceci étant dit, elles l'ont toujours fait pour le bénéfice du groupe et pour l'ensemble de l'humanité. Cette posture de bienveillance envers le plus grand nombre est une force politique sous-estimée et inexploitée.

Il y a aussi de ces amazones des temps modernes, des héroïnes du quotidien. Le terme amazone - étiquette que je préfère à celle de la femme noire forte est un terme d'origine coloniale ayant été utilisé pour qualifier la seule armée de guerrières exclusivement féminine recensée au Bénin, les Minon (nom qui signifie «nos mères»). Fascinés par leur force, leur esprit de combat et de rébellion qui défiait les idées reçues, les colons leur donnèrent le nom d'Amazones de Dahomey¹. L'une d'entre elles, Victoria 'Toya' Montou, est considérée comme la mère de la révolution haïtienne pour avoir enseigné des techniques de combat à nul autre que son neveu, Jean-Jacques Dessalines². La révolution haïtienne a permis à Haïti de devenir le premier État noir, fondé par la première révolte d'esclaves réussie de l'histoire moderne. Cette révolution a servi d'exemple pour tous les peuples ayant été placés en position de subordination à travers le monde. Ainsi, j'emploie ici le terme «amazone» à la manière d'une réappropriation symbolique en choisissant de le redéfinir selon mes propres termes.

Je qualifie les femmes et les filles noires d'amazones car, de toujours, nous avons fait partie de l'avant-garde et avons pressenti certains des grands bouleversements historiques et contemporains qui affligent nos sociétés. Nous n'avons pas besoin de titres, de diplômes ou de qualifications officielles pour ce faire. Nos corps, nos existences et nos âmes sont politiques en elles-mêmes. Nous pouvons comprendre le pouvoir et ses dynamiques de manière intrinsèque, du fait de

notre position à la croisée de multiples systèmes d'oppression et de marginalisation. Dans un texte poignant publié dans *The Paris Review* à l'automne dernier³, la chercheuse universitaire afroféministe Marina Magloire raconte Lucille Clifton, cette poétesse afro-américaine de renom et primée, qui a reçu comme message que notre génération serait l'une des dernières à pouvoir radicalement transformer le sort du monde, et que beaucoup de cette mobilisation retomberait sur les épaules (et le leadership) des femmes et filles noires, particulièrement celles nées à la fin du XXe siècle. Nous étions alors en 1978.

Quand je pense à une amazone des temps modernes, ma propre mère me vient à l'esprit, elle qui a élevé cinq enfants avec brio, majoritairement seule, en étant mère au foyer et sans emploi. Je suis l'aînée de ma fratrie et je suis témoin de manière régulière du mépris et du dédain auquel ma mère fait face au sein de la société québécoise, même de la part de membres de sa propre communauté. Ma mère est citoyenne canadienne et a vécu au Québec pour la presque entièreté de sa vie. Bien qu'elle n'ait pas de diplôme universitaire, c'est une femme cultivée et intelligente. Je suis entrée à l'école primaire en sachant lire, en avance sur mes pairs parce qu'elle m'avait initiée à la lecture. Je vois de mes yeux la manière dont elle se fait parler comme si elle était une imbécile.

Je constate la même arrogance dans ma propre vie. J'ai grandi dans un quartier qualifié de «socio-économiquement défavorisé». Cela m'a valu toute ma jeunesse du mépris de la part de mes pairs, qui estimaient que je vivais dans un «ghetto» et que j'étais «pauvre». Or, leurs railleries n'étaient que les symptômes de leur propre petitesse et étroitesse d'esprit. Je n'ai jamais eu le sentiment d'être pauvre et je n'ai jamais eu le sentiment qu'il me manquait quoi que ce soit pour



Murale de Njideka Akunyili Crosby, Before Now After (Mama, Mummy and Mamma), 2015. Photo: JR. P. (CC BY-NC 2.0).

être heureuse. D'aussi loin que je me souvienne, je me suis toujours sentie entière. J'ai le droit à un peu plus de respect lorsque, dans le cours d'une conversation, mon interlocuteur apprend que je mène des études doctorales et que je suis récipiendaire de la bourse d'études la plus prestigieuse au Canada.

Or, je trouve absolument déplorable qu'une femme noire doive accomplir des choses extraordinaires pour être simplement entendue, considérée, écoutée, valorisée et reconnue dans son humanité. Alors que je reçois des félicitations et des applaudissements pour mon parcours et ma combativité, qu'on me donne accès à toutes sortes d'opportunités en raison de la force de mon agentivité en dépit d'un contexte difficile, ma mère continue de subir du mépris et du dédain. Beaucoup semblent ignorer ou oublier que c'est elle qui m'a élevée et que j'ai donc hérité de sa combativité. Mais il semblerait qu'elle ne soit pas tout aussi inspirante que moi, parce qu'elle ne cadre pas dans l'archétype classique de la résilience.

Je suis persuadée que si ma mère avait demandé du soutien – sans paternalisme

- elle ne l'aurait jamais obtenu de quiconque. C'est une expérience fort commune qui jalonne le parcours des femmes noires: nous sommes qualifiées de «fortes», comme pour mieux oublier que nous avons également besoin d'appui. Notre douleur n'est jamais prise au sérieux, jamais priorisée, jamais assez «urgente». Nous sommes larguées depuis longtemps par celles et ceux qui se réclament du féminisme, et même de l'antiracisme.

Pour plusieurs, notre lecture sur le monde est sévère, voire «exagérée». Sans que nous formions un bloc monolithique - des positions extrêmement diverses existent au sein des communautés noires et parmi les femmes noires - j'estime que notre lecture du monde est juste, exacte et remplie d'une lucidité sans faille, ayant le potentiel de radicalement transformer notre monde vers plus de justice sociale pour tous et toutes. En ce sens, les amazones modernes ne sont pas seulement «doublement» ou «triplement» discriminées, elles sont également doublement et triplement bénies en raison de leur regard sur le monde qui n'est pas enfermé dans les œillères de la société

blanche, capitaliste et patriarcale dans laquelle nous vivons.

À la douce mémoire de la doyenne de l'humanité Bénicia Souffrant Laguerre, surnommée Madan Janba, décédée le 1er novembre 2020 en Haïti à l'âge de 127 ans5. (1893-2020)

- 1. Elodie Descamps, « Les "Amazones du Dahomey", des femmes-soldats dans l'Afrique précoloniale ». En ligne: www.jeuneafrique. com/452511/culture/las-amazones-dahomeyarmee-de-femmes-soldats-lafrique-pre-coloniale/
- 2. Elizabeth Ofosuah Johnson, «Meet the warrior woman from Dahomey who trained Haitian revolutionary hero Dessalines». En ligne: face2faceafrica.com/article/meetthe-warrior-woman-from-dahomey-who-trainedhaitian-revolutionary-hero-dessalines
- 3. Marina Magloire, «The Spirit Writing of Lucille Clifton ». En ligne: www.theparisreview.org/ blog/2020/10/19/the-spirit-writing-of-lucille-
- 4. Université Quisqueya, « Bénicia Souffrant entrée dans la légende ». En ligne: uniq.edu.ht/ comunig/les-breves/benicia-souffrant-entreedans-la-legende-464.html



DEVENIR ANTI-CAPACITISTE

Marie-Eve Veilleux, militante pour les droits des personnes handicapées

Le 3 décembre dernier se tenait la Journée internationale des personnes handicapées sous le thème « Reconstruire en mieux — Vers un monde post-COVID-19 inclusif, accessible et durable ». En choisissant ce thème, l'ONU a mis le doigt sur une problématique qui accable les personnes handicapées lors de chaque grande crise sociale : elles sont constamment laissées de côté lorsque vient le temps de repenser la façon dont fonctionne notre société.

En plein cœur de l'hiver, plusieurs personnes handicapées sont au sommet de leur isolement. La neige et la glace sont des ennemies de taille pour toute personne à mobilité réduite, et les restrictions des services de transports adaptés lors des tempêtes et des opérations de déneigement sont encore courantes. Cette année, la pandémie a causé de nombreux obstacles et insécurités pour les personnes handicapées, notamment pour celles ayant besoin de soutien à domicile ou qui sont contraintes à vivre en CHSLD. Néanmoins, elle a également permis de briser un peu cet isolement en forçant la société à repenser l'organisation de ses événements publics et en multipliant la disponibilité des services de livraison de toute sorte. Malgré ces améliorations marginales, il faudra abattre encore beaucoup d'obstacles systémiques avant que les personnes handicapées puissent jouir de droits que la majorité tient pour acquis.

À la sortie de la crise actuelle, les personnes handicapées devront impérativement être au centre des leçons que nous tirerons. Même si la société québécoise multiplie les programmes et les services pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées, le taux de diplomation des élèves handicapés n'atteignait que 42,7% en 2018¹, et le taux d'emploi s'élevait à 39% en 2011, comparativement à 72,4% pour les personnes sans limitations². Qu'est-ce qui ne fonctionne pas?

NOMMER LA DISCRIMINATION

Le concept de capacitisme a fait son apparition au cours des dernières années dans le milieu universitaire et dans la société québécoise pour nommer la discrimination

à laquelle font face les personnes handicapées. Le concept s'inscrit dans une optique de lutte contre les oppressions, plus précisément contre la hiérarchisation des capacités physiques et psychologiques qui se traduit par l'exclusion des personnes dont le corps ou l'esprit ne correspond pas aux normes sociales³. Ainsi, notre société se construit autour de ce système de valeurs et les personnes handicapées subissent la pression de se conformer aux normes.

Je me souviens de mon excitation, il y a quelques années, à chaque fois qu'un groupe progressiste ou qu'un article de blogue incluait le capacitisme dans son énumération des formes d'oppression. Je n'appartenais plus au «etc.». Enfin, on me voyait. Toutefois, cette première étape de reconnaissance a apporté très peu de changements dans mon quotidien. La mise en accessibilité du métro de Montréal demeure immensément lente, des ami-e-s sont encore forcé-e-s d'habiter en CHSLD, les lieux ouverts au public me sont encore trop inaccessibles, et je ne parle que des obstacles et barrières qui me touchent personnellement. Les personnes handicapées sont encore trop souvent oubliées dans les sphères décisionnelles, qui sont en quasi-totalité composées de personnes sans handicap.

ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT

Alors, j'ai envie d'inviter les progressistes à passer à une autre étape. Fort·e·s des mouvements antiracistes, décoloniaux



Le militant anti-capacististe Jonathan Marchand lors d'une action organisée à l'automne 2020. Photo : Arnaud Gendreau.

et autres, il est temps que nous adoptions toutes et tous une posture anti-capacitiste. Les personnes sans handicap doivent exiger et accélérer l'inclusion des personnes handicapées au sein de notre société. Elles doivent mettre la main à la pâte. Profitons de cette crise pour faire de notre solidarité envers les personnes handicapées le moteur du changement. Car elles ne peuvent pas mener cette bataille seules.

Les progressistes doivent partager et mettre de l'avant les enjeux touchant les personnes handicapées, mais également inclure ces enjeux au cœur même de leur militantisme. N'oublions pas que les personnes handicapées sont surreprésentées dans les groupes marginalisés.

Pour ce faire, les organismes et associations doivent d'abord ouvrir leurs portes en prévoyant des mesures d'accessibilité. En règle générale, les milieux progressistes veulent encourager la participation des personnes handicapées, mais ne changent pas leurs pratiques en matière d'organisation d'événement et de prévisions budgétaires. Par conséquent, les personnes handicapées doivent faire le travail de sensibilisation et de recherche, et elles se butent parfois à des obstacles même après avoir fait tous ces efforts.

Dans mes engagements bénévoles au sein d'organisations majoritairement horizontales, j'ai fréquemment eu l'impression d'être la seule porteuse des problématiques concernant les personnes handicapées. Les ressources humaines et financières doivent être mobilisées pour soutenir les efforts des membres handicapés. La clé pour adopter une approche anti-capacitiste est de s'informer et d'agir en conséquence, au lieu de dépendre constamment des personnes handicapées pour éduquer, répéter et diriger.

Il faut des mesures d'accessibilité pour pallier tous les types de handicaps, et ce, pour l'ensemble des activités publiques. Plus que simplement commodes pour regarder une vidéo en public sans faire de bruit, les sous-titres des vidéos sont essentiels pour les personnes sourdes. De même, les descriptions des images partagées sur les réseaux sociaux sont le seul moyen pour

les personnes aveugles de prendre connaissance de ce contenu.

PARTAGER LA RESPONSABILITÉ

Les personnes alliées ont un rôle à jouer dans la valorisation de l'existence des personnes handicapées dans notre société. Il s'agit notamment d'améliorer la représentation médiatique du handicap, car notre invisibilité, les discours misérabilistes ou les récits de superhéros de la résilience ne font que freiner la reconnaissance de notre humanité.

Tant dans les groupes militants que dans les espaces de décision, les personnes handicapées ne peuvent pas porter l'entièreté du fardeau de demander des changements. Les personnes en position de pouvoir doivent non seulement s'informer et sensibiliser le public, mais également exiger des retombées concrètes en ancrant leurs demandes dans une perspective anti-capacitiste. Trop souvent, l'inclusion des personnes handicapées est freinée par le manque de volonté politique, la lourdeur bureaucratique, ou l'absence de personnes alliées qui partagent la conviction que les revendications d'inclusion sont une question de respect des droits de la personne, et non de simples accommodements pour une minorité de la population.

Pour résister, en tant que personnes handicapées, nous devons célébrer notre identité, faire connaître notre histoire et comprendre l'influence du capacitisme sur notre façon de penser et de concevoir la société. Nous devons proclamer haut et fort que nous nous battons pour défendre des droits garantis par les lois québécoises et canadiennes ainsi que par des instruments internationaux. Nous devons affirmer notre citoyenneté pleine et entière, contre le capacitisme qui nous réduit à nos incapacités, nous infériorise et nous rejette dans l'altérité. Notre lutte pour l'accessibilité universelle a pour objet le respect des droits de la personne. En ce sens, elle concerne tout le monde. Nous devons donc également tout faire en notre pouvoir pour occuper des postes électifs ou décisionnels qui nous permettront d'exercer une influence sur les orientations politiques de la société.

COMMENCER MAINTENANT

Je suis consciente que beaucoup d'efforts devront être consentis pour changer notre perspective et devenir anti-capacitistes. Les personnes handicapées ont été tenues à l'écart trop longtemps, et ce, malgré des décennies de sensibilisation, de simulations et de concertation. Quarante-trois ans après que les motifs «handicap» et «moyen pour pallier un handicap» aient été ajoutés à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, nous ne pouvons plus attendre. Il est temps d'agir et d'exiger des changements pour éradiquer le capacitisme systémique. Et toutes et tous doivent participer. Les progressistes, les personnes handicapées et, à vrai dire, la société dans son ensemble doivent embrasser cette vision anti-capacitiste du handicap. Profitons du vent de changement social qui souffle grâce aux actions des groupes décoloniaux et antiracistes, mais également en raison de la pandémie, pour nous assurer de créer un monde plus inclusif, plus accessible et plus durable qui bénéficiera à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. and

^{1.} Marco Fortier et Guillaume Levasseur, «La diplomation au Québec décortiquée », Le Devoir, 6 mars 2018. En ligne: www.ledevoir. com/societe/education/521959/la-diplomationau-quebec-decortiquee

^{2.} Office des personnes handicapées du Québec, « Aperçu statistique des personnes handicapées au Québec ». En ligne: www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/les-personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/apercustatistique-des-personnes-handicapees-au-quebec.html

^{3.} Dominique Masson, «Femmes et handicap», Recherches féministes, vol. 26, nº 1, 2013. En ligne: www.erudit.org/fr/revues/rf/2013-v26-n1-rf0700/1016899ar/



JUSTICE

DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES

Jean Claude Bernheim*

En tant qu'expert en criminologie, on ne peut être sourd face aux réactions et aux prises de position suscitées par la mort de George Floyd en mai 2020. Le problème du racisme aux États-Unis a encore une fois ressurgi avec véhémence, et il n'a pas manqué de se répercuter au nord du 49° parallèle.

Ainsi, dans la foulée de cet événement tragique, le premier ministre Justin Trudeau déclarait: «il y a du racisme systémique dans notre pays et dans nos institutions... Dans bien des cas, ce n'est pas délibéré ou intentionnel». Le ministre des Services aux Autochtones, M. Marc Miller, précisait que «la GRC n'était pas immunisée» contre le racisme¹. Ces propos, qui en ont choqué plus d'un, méritent d'être examinés à la lumière du *Code criminel* et des résultats de son application.

QUI EST VISÉ PAR LE SYSTÈME CRIMINEL ET PÉNAL?

Selon les faits compilés par les corps policiers et analysés par Statistiques Canada en 2006, au début du 21e siècle, «la criminalité ne se produit pas au hasard dans les villes, mais elle est liée à des facteurs démographiques, socioéconomiques et de l'utilisation du terrain». Dans son étude portant sur la criminalité à Montréal, Statistique Canada constate également que: «la criminalité est plus présente dans les quartiers dont les résidents ont moins accès aux ressources sociales et économiques² ». La criminalité traditionnelle n'est donc pas le fruit du hasard, mais plutôt, en grande partie, la résultante des conditions sociales et économiques dans laquelle se trouvent les personnes criminalisées.

En ce qui concerne les prisons provinciales, où sont purgées les peines de moins de deux ans, les faits nous indiquent que la durée moyenne de la détention est passée de 48,6 jours en 2003-04 à 60,7 jours en 2012-13, pendant que le taux général de criminalité passait de 5338 à 3789 par 100 000 habitants et que la criminalité

contre les personnes baissait légèrement. Ce paradoxe – baisse du taux de criminalité, mais hausse des temps de détention – s'explique, en partie, par l'augmentation de la sévérité des peines et l'imposition d'un plus grand nombre de peines minimales.

Il faut également savoir qu'au Canada, en 2016-17, 66,8% des femmes emprisonnées se voyaient imposer une peine d'un mois ou moins. Pour les hommes, c'était 55,2%. Ces peines de moins d'un mois ne concernent pas des crimes violents ou contre les personnes, mais des délits de gravité moindre.

En ce qui concerne les personnes en détention, 60% d'entre elles n'ont pas de diplôme d'études secondaires, et au moins le tiers bénéficie de prestation de l'aide sociale, confirmant les conclusions de Statistiques Canada à propos de leur situation économique.

Comment expliquer qu'une institution telle que la justice pénale et criminelle soit accaparée presque exclusivement par une catégorie de citoyen·ne·s et qu'elle méconnaisse la plupart des autres? Y aurait-il un ou plusieurs facteurs qui feraient en sorte que cette institution discrimine certain·e·s au profit d'autres?

DES DISPOSITIONS DISCRIMINATOIRES

Pour tenter de répondre à cette question, examinons un comportement qui peut se matérialiser de différentes façons: le vol. L'article 322 (1) du Code criminel stipule: «Commet un vol quiconque prend frauduleusement et sans apparence de droit, ou détourne à son propre usage ou à l'usage d'une autre personne, frauduleusement et sans apparence de droit, une chose quelconque, animée ou inanimée...».

Rationnellement, la plupart des citoyens s'accordent pour dire que le vol est inacceptable et contraire à ce qui est attendu d'un·e citoyen·ne honnête.

L'article 334 concerne les sanctions imposées et établit que «sauf disposition contraire des lois, quiconque commet un vol» sera condamné à une amende et/ou un emprisonnement, accompagné d'un casier judiciaire.

Le début de l'article 334 est fort instructif puisqu'il commence par «sauf disposition contraire des lois... ». Ce bout de phrase nous permet de comprendre pourquoi le vol à l'étalage est un crime, alors que la publicité trompeuse (le miroir du vol à l'étalage: ce n'est plus une personne qui vole une corporation, mais une corporation qui vole les clients) est gérée par une autre loi, qui évite que soient criminalisées les personnes qui ont rédigé et diffusé la publicité incriminée, ainsi que les personnes qui en ont tiré profit. C'est ce qui explique que des voleur·se·s à l'étalage soient éventuellement emprisonné·e·s et que les propriétaires de commerces ne le soient pas. Il en est de même, par exemple, pour les fraudes à la TVQ et à la TPS, prises en compte par d'autres lois que le Code criminel.

Qui a eu l'idée de discriminer les voleur·se·s selon leur pouvoir économique. pour ultimement criminaliser le comportement des un·e·s et pas celui des autres? La réponse à cette question est très simple: ce sont tou·te·s les député·e·s du Parlement du Canada, qui d'un commun accord, peu importe le parti politique, ont cautionné et cautionnent toujours cette discrimination, inhérente au fondement même du système de justice pénale et criminelle.

En effet, cette inclusion formelle remonte à l'adoption de l'édition de 1955 du Code criminel. Depuis, des centaines de juristes ont analysé l'un ou l'autre des articles de ce code sans jamais aborder cet anachronisme qui permet à certains voleurs d'échapper au Code criminel. Cette discrimination étant inscrite dans le Code, les policiers, tout comme les procureurs de la Couronne et les juges, vont dans l'application de leur mandat, être appelés à intervenir lors de vols à l'étalage avec des personnes généralement démunies ou jeunes, mais jamais avec les commerçants voleurs. Étant tous confrontés à un seul «type de voleur», l'image d'une société compartimentée ne peut que s'imposer à eux, confortant du même coup le profilage social.

DES TRIBUNAUX D'EXCEPTION

En ce qui concerne, justement, les policiers: leurs comportements sont encadrés par les comités de disciplines internes, le commissaire à la déontologie et le Comité de déontologie policière. Ce sont les articles 6 et 10 du Code de déontologie des policiers du Québec qui définissent, par exemple, l'«usage excessif de la force». Mais, pour les autres citoyen·ne·s, en cas d'actes violents, ce sont plutôt les dispositions du Code criminel relatives aux «voies de fait» qui s'appliqueront. On pourrait encore citer le cas de la corruption pour démontrer que les corporations professionnelles sont là d'abord et avant tout pour protéger leurs membres, et pour leur éviter la stigmatisation qu'engendre une condamnation criminelle.

On retrouve des contrevenants dans toutes les classes sociales, mais pour éviter aux professionnels d'être criminalisé·e·s, que la prison et un casier judiciaire ne soient les conséquences de leurs agissements, les député·e·s tant au fédéral qu'au provincial adoptent des «dispositions contraires des lois » en créant des «tribunaux d'exception», tels les comités de discipline. Comme le soulignait déjà Beccaria (1738-1794) dans Des délits et des peines (1764): «La plupart des lois ne représentent d'ailleurs que des privilèges et ne



Illustration: Ramon Vitesse.

sont qu'un tribut imposé à tous, en faveur d'un petit nombre».

Compte tenu de ces faits indéniables, les autorités politiques fédérales et provinciales ont l'obligation juridique et morale de légiférer afin de mettre un terme aux discriminations, en expurgeant le Code criminel de tous les «crimes» qui aujourd'hui sont sujets aux «dispositions contraires des lois», faisant ainsi en sorte que l'équité et l'égalité de tou·te·s devant la loi ne soient pas seulement un slogan. Pour ce faire, on ne peut que souhaiter qu'un débat public s'engage dans les plus brefs délais. and

- 1. Radio-Canada, « Il y a du racisme systémique dans la GRC... ». En ligne: ici.radio-canada.ca/ nouvelle/1711207/canada-racisme-systemiquetrudeau-grc-lucki-police
- 2. Josée Savoie, Frédéric Bédard et Krista Collins, Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal, Ottawa, Statistique Canada, juin 2006, p. 6 et 42.

^{*} Expert en criminologie, chargé de cours, Université de Saint-Boniface.

MINI-DOSSIER HOMMAGE

JEAN-MARC PIOTTE À 80 ANS

Coordonné par Jean-Pierre Couture et Philippe de Grosbois

Professeur, essayiste, syndicaliste et militant de gauche, Jean-Marc Piotte (né en 1940) a marqué le paysage intellectuel québécois depuis la fondation de *Parti pris* en 1963. Membre du collectif d'À bâbord! durant près de 10 ans, il s'était joint à la revue au moment de sa retraite. Il y a tenu une chronique intitulée « Gagner sa vie sans la perdre », qui portait un regard critique sur le monde du travail contemporain. L'esprit de cette chronique a été repris ensuite par feue Léa Fontaine.



Assemblée annuelle d'À bâbord!, en Gaspésie, en 2016. Photo: Philippe de Grosbois.

Diplômé de philosophie et de sociologie, Piotte fait un doctorat à la Sorbonne sous la supervision de Lucien Goldmann. Il se consacre à l'étude d'Antonio Gramsci et publie une introduction substantielle aux travaux du marxiste italien. Embauché par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il rejoint le département de science politique où il fera toute sa carrière professorale (1971-2003). Malgré ses réticences initiales, Piotte devient président (1971-1972) du Syndicat des professeurs de l'UQAM.

Au lendemain de la crise d'Octobre, le syndicalisme québécois jouit du meilleur rapport de force de son histoire, notamment en raison du front commun intersyndical de 1972 entre les grandes centrales (CSN, CEQ, FTQ). Piotte joue sur plusieurs scènes: il collabore avec le cinéaste Gilles Groulx au film coup-de-poing 24 heures ou plus; il alimente la réflexion syndicale par quelques écrits sur le «syndicalisme de combat»; il enseigne le marxisme qu'il contribue à introduire au Québec.

Définisseur de situation, il intervient pour partager ses vues sur les tâches qui sont appelées par la conjoncture. C'est d'ailleurs pour tracer une voie tierce entre la contre-culture de *Mainmise* et l'adhésion au nationalisme du Parti québécois qu'il fonde, avec Céline Saint-Pierre et Patrick Straram, la revue *Chroniques* (1975-1978).

Le marxisme demeure chez lui un outil par lequel «tout phénomène social doit être compris dans son historicité, dans ses contradictions », mais il n'est plus un modèle révolutionnaire. Piotte expose ses doutes et ses espoirs non pas pour être imité, mais pour susciter, chez celui et celle qui le lisent, ce même exercice de pensée autonome. Enchanté par la grande grève étudiante de 2012 et la prestance de Québec solidaire, le professeur retraité fait l'éloge d'une lutte qui «n'était pas portée pas des revendications nationalistes, mais par des revendications sociales qui débouchaient sur une remise en question de l'État néolibéral¹». Après lui, non pas le déluge, mais bien la joie de voir accompli le miracle de la transmission.

PIOTTE ET LE SYNDICALISME DE COMBAT

Jacques Pelletier

Dès le premier numéro de la revue *Parti pris* fondée à l'automne 1963, Piotte se démarque comme le «politique» du groupe, proposant une analyse concrète, empirique de la condition québécoise que d'autres évoquent en termes davantage philosophiques.

Ce primat du politique est fondamental dans sa réflexion sur le syndicalisme qu'il amorce au milieu des années 1960 sous la triple influence de Pierre Vadeboncoeur, d'Antonio Gramsci et de son engagement dans le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) au début des années 1970.

LA VENUE AU SYNDICALISME

Pierre Vadeboncoeur, avec qui Piotte est alors très lié, est un intellectuel organique de la CSN. Très critique du syndicalisme d'affaires à l'américaine dès les années 1950, il suggère dans des textes de réflexion internes de la centrale que celle-ci ouvre ce que l'on appellera le front des conditions de vie. Dans cette optique, la lutte pour de meilleures salaires et des conditions de travail adéquates et sécuritaires, vocation classique du mouvement syndical, comporterait un second volet consacré à des propositions et des revendications concernant les conditions d'existence: logement, services sociaux, fonds de pension, aménagement urbain, loisirs, etc. En dépit de certaines réserves sur les risques d'intégration des travailleurs et travailleuses à la société capitaliste, Piotte se montre plutôt d'accord avec la «pensée réformatrice» qui inspire la réflexion de Vadeboncoeur.

Cette influence de Vadeboncoeur sera toutefois contrebalancée par la réflexion théorique de Gramsci, auquel il consacre sa thèse de doctorat dans la deuxième moitié des années 1960. Du marxiste italien, Piotte retient entre autres la conception du rôle de l'intellectuel·le et du parti révolutionnaire qui lui est liée. Constatant qu'en société capitaliste, les intellectuel·le·s sont, dans leur vaste majorité, au service plus ou moins direct de la bourgeoisie, Gramsci estime que la classe ouvrière doit recruter et former ses propres intellectuel·le·s pour lutter contre l'idéologie dominante et assurer son hégémonie idéologique, sociale et culturelle dans la société nouvelle à édifier.

L'implication directe effectuée comme militant dans le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) viendra se greffer à cette influence livresque. Piotte devient bientôt un des principaux animateurs du premier syndicat de professeur-e-s d'université affilié à une centrale ouvrière en Amérique du Nord, la CSN. Le SPUQ ne se borne pas à la défense des intérêts corporatistes des professeur-e-s. Il formule une conception originale et progressiste de la mission de l'université comme service public et démocratique dans une optique d'autogestion et de cogestion. Ce syndicat,



Capture issue du documentaire 24 heures ou plus, réalisé par Gilles Groulx, 1973. Source : ONF

en outre, n'hésite pas à recourir à des moyens d'action radicaux dont la grève, inédits en milieu universitaire, pour soutenir ses revendications.

LE SYNDICALISME DE COMBAT

Publié en 1977, Le syndicalisme de combat se présente comme un recueil de textes parus dans le sillage du virage idéologique opéré par les principales centrales syndicales qui s'exprime de manière éclatante dans les célèbres manifestes anticapitalistes qu'elles publient au début des années 1970 et qui préfigurent symboliquement les dures luttes qu'elles impulsent au cours de la décennie'. Les fronts communs dans le secteur public du printemps 1972 et de l'année 1975-1976, ainsi que les grèves longues et courageuses menées dans certaines entreprises du secteur privé (Firestone et Canadian Gypsum à Joliette, United Aircraft à Longueuil, Commonwealth Plywood à Saint-Jérôme, Québec-Téléphone dans le Bas-Saint-Laurent, etc.) deviennent ainsi des icônes du légendaire mouvement syndical qui domine cette période turbulente.

Dans sa préface, Piotte explique que dans ce contexte son livre est le «fruit d'une pratique syndicale. Mais, ajoute-t-il, pas de n'importe quelle pratique: d'une pratique réfléchie à travers les enseignements de Marx, Lénine, Mao et Gramsci». La référence à Vadeboncoeur a été évacuée, la perspective réformiste écartée au profit d'une approche résolument révolutionnaire, indépendante toutefois du courant marxiste-léniniste dominant de la période, dont il se démarque alors politiquement, en dépit de la référence ostentatoire au leader de la révolution chinoise.

La réflexion de Piotte s'appuie sur un constat de base: le syndicalisme de manière générale, quelle que soit son orientation, remplit une double et contradictoire fonction. «D'une part», note-t-il, il «défend, contre le capitalisme, les intérêts économiques des travailleurs par la négociation et l'arbitrage. D'autre part, il sert objectivement à intégrer les travailleurs à l'ordre établi²...». Et cela vaut dans une certaine mesure pour le syndicalisme de combat lui-même.

Ce qui différencie ce syndicalisme du syndicalisme d'affaires, et davantage encore des syndicats de boutique, ce sont les postulats sur lesquels il s'appuie et que Piotte évoque schématiquement de la manière suivante: 1- volonté des révolutionnaires de se lier

aux masses; 2- cette ambition doit se traduire par une implication concrète dans leurs organisations; 3- cet engagement doit commencer d'abord dans le lieu de travail immédiat auquel le militant appartient. Ce dernier postulat s'oppose à la fois à «l'entrisme», proposé par certaines organisations trotskistes et à «l'implantation», tactique prônée par les organisations marxistes-léninistes.

Sur le plan plus proprement théorique et méthodologique, l'auteur propose une typologie de ces types de syndicalisme à partir de leurs traits structuraux spécifiques: à une extrémité du continuum on trouve le syndicalisme de boutique, à l'autre celui du syndicalisme de combat. Présentée objectivement, cette classification fait nettement apparaître le syndicalisme de combat comme un prolongement et un dépassement du syndicalisme d'affaires qui confirme, à sa manière, les positions et analyses empiriques de l'auteur.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1980 : DU COMBAT AU PARTENARIAT

Ce type de syndicalisme connaît cependant un certain essoufflement à partir de la fin de la décennie 1970. Cette mise en veilleuse s'explique par des facteurs internes, propres au mouvement syndical, et par des facteurs externes liés à l'évolution de la conjoncture sociopolitique globale.

Sur le plan syndical, Piotte constate qu'on retrouve l'empreinte du syndicalisme de combat surtout dans certains secteurs des services publics (enseignement, système de santé) et dans quelques entreprises privées qui demeurent l'exception davantage que la règle. Dans l'ensemble le syndicalisme du secteur privé demeure régi par une approche «affairiste» classique. C'est essentiellement grâce aux intellectuels petits-bourgeois qui militent dans certains syndicats locaux, conseils centraux et fédérations, ainsi qu'à l'engagement de certain-e-s permanent-e-s des centrales que le

syndicalisme de combat a pu s'imposer un temps comme un courant majeur et significatif du mouvement ouvrier organisé. Enfin, et malgré ses prétentions, reconnaît l'auteur sur un ton marqué par la désillusion, ce syndicalisme n'a pas atteint son objectif politique central, qui était de faire progresser la conscience de classe du mouvement syndical dans son ensemble et de l'engager dans une lutte résolue pour le socialisme.

Pour comprendre cette situation interne, il faut également prendre en considération la transformation de la conjoncture politique au cours de laquelle se consolide la conception réformiste de la société préconisée par le Parti Québécois. Plusieurs dirigeant·e·s et militant·e·s des centrales syndicales se rallient en gros à la perspective de ce parti et influencent de manière décisive l'orientation idéologique de leurs organisations au détriment du syndicalisme de combat qui ne leur apparaît pas capable de répondre aux nouveaux défis posés par le néolibéralisme qui s'impose à partir des années 1980.

Piotte, dans son dernier livre sur le syndicalisme, évoque cette transformation et les facteurs qui l'expliquent, tout en la déplorant: «Le partenariat, note-t-il, est une idéologie que je ne partage pas³». La question implicite que soulève son constat un brin désabusé pourrait se formuler de la manière suivante: est-il possible de relancer aujourd'hui un syndicalisme de lutte et de combat, comment et sous quelle forme? Cette question en forme de défi représente peut-être son apport le plus précieux au syndicalisme contemporain.

1. Voir Ariane Gagné, « Trois manifestes syndicaux CSN-FTQ-CEQ », À bâbord !, n° 51, oct-nov 2013. En ligne: www.ababord.org/Trois-manifestes-syndicaux-CSN-FTQ

- 2. *Le syndicalisme de combat,* p. 25. C'est l'auteur qui souligne.
- 3. Jean-Marc Piotte, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois,* Québec, Éditions Nota bene, 1998, p. 228.



Capture issue d'une entrevue réalisée par Pierre Laval Mathieu en 1980 dans le cadre d'une série intitulée *Sociologie et sociologues québécois*. Source : Service des ressources pédagogiques de l'Université Laval.

JEAN-MARC CHEZ *À BÂBORD!*

Philippe de Grosbois

Le Jean-Marc Piotte que je rencontre à À bâbord! en 2007 a vu neiger. Il se méfie des utopies toutes faites et englobantes. Non pas parce que le capitalisme ou la social-démocratie lui apparaissent comme des horizons indépassables, mais parce que les idéaux désincarnés, qu'ils soient chrétiens, marxistes ou autres, servent trop souvent de fondements à des formes de domination dans lesquelles les intellectuel·le·s se donnent le beau rôle. Pour Piotte, les principes abstraits éloignent de la réalité telle que vécue et sentie par les individus, réalité qui ne se laisse jamais pleinement saisir par la pensée.

De prime abord, comme militant e de gauche radicale, on se voit parfois pris de court par cette posture. On peut être tenté d'y voir l'effet des années qui auraient rendu l'analyse timorée et étanché la soif de transformation. Les années à m'impliquer avec Jean-Marc m'ont plutôt montré le refus de cristalliser sa pensée et le souci de l'actualiser au fil de l'évolution de la société, notamment en demeurant humble et accueillant à l'égard des nouvelles idées et des sensibilités émergentes. C'est ainsi qu'on se surprend à le voir, lors de réunions du collectif, s'intéresser davantage à la mouvance queer et au militantisme hacker que d'autres pourtant plus jeunes que lui, même s'il ne manque pas d'exprimer ses réserves ou sa méfiance lorsqu'il en a, quitte à froisser au passage. La plupart du temps, ses remarques critiques se veulent surtout une invitation à l'échange.

Dans la revue, Jean-Marc était du camp de celles et ceux qui voulaient le moins de notes de bas de page possible. Ce running gag peut sembler anodin, mais il reflète un souci central chez lui: celui d'être clair et accessible au plus grand nombre. Pour Piotte, le rôle des intellectuel·le·s de gauche n'est pas de mystifier le peuple par de grandes envolées lyriques, ni de faire l'exégèse de manuscrits de Marx pour en tirer l'essence profonde. Il s'agit plutôt d'accompagner, d'interroger, d'offrir un éclairage pour les mouvements progressistes, mais aussi d'y puiser des constats qui nourrissent en retour la pensée.

Chez Piotte, la solidarité sociale ne vient jamais oblitérer l'émancipation individuelle; au contraire, l'une et l'autre sont articulées. C'est cette facette libertaire qui l'amène à rejeter avec force les idées conservatrices, y compris lorsqu'elles sont véhiculées à gauche. «L'individualité ne conduit pas nécessairement à l'individualisme», écrit-il en 2013, inspiré par la créativité des manifestations du printemps 2012. La liberté individuelle n'est pas condamnée à être néolibérale, elle s'incarne aussi dans l'art, l'amour, le rapport au corps. Les luttes pour la reconnaissance, soutient-il, visent avant tout l'obtention de l'égalité. à

« SANS ESPOIR, AVEC CONVICTION »

Céline Saint-Pierre, professeure émérite de sociologie, UQAM

Une revue mensuelle voit le jour à Montréal en janvier 1975, sous le nom de *Chroniques*. Elle résulte d'une démarche collective de réflexion réunissant une dizaine de personnes, tou·te·s professeurs et professeures d'université ou de cégeps en sciences sociales, lettres, et théâtre, et un journaliste-essayiste. Si la revue n'adopte pas de ligne politique unique, tou·te·s les membres du collectif de production sont des progressistes de gauche et d'orientation théorique marxiste.

Jean-Marc Piotte, membre de la revue *Parti pris* (1963-1968) et moi, qui viens de quitter la revue *Socialisme québécois* (1969-1974), ferons partie du collectif fondateur et publierons un article mensuellement durant deux ans (1975 et 1976). Je peux dire que durant cette période, Jean-Marc en est le principal inspirateur. En novembre 1976, il quittera le collectif pour des raisons personnelles tout en continuant à publier de temps à autre.

UN ORDRE DU JOUR

Notre collectif s'est construit autour d'un constat partagé. Après des années de changements dans la mouvance de la Révolution tranquille des années 1960, nous faisions face à une absence d'analyse critique des idéologies ambiantes au Québec. Tant le libéralisme que le nationalisme réactionnaire et la nouvelle culture escamotaient, sous un angle qui leur était propre, la lutte des classes et les rapports de domination se déployant sous l'emprise de l'impérialisme américain. Le collectif fera de ces constats les deux piliers conceptuels du traitement des sujets couverts par la revue.

Un deuxième angle sera développé autour de la déconstruction du travail propre de ces idéologies et de la mise à découvert des forces sociales d'opposition en action sur la scène culturelle, sociale et politique du Québec de la décennie 1970. Les analyses se devaient d'être rigoureuses et documentées, éloignées du pamphlet de propagande et du discours promotionnel. Tous les membres du collectif devaient les lire et les commenter.

J'ai demandé à Jean-Marc, au moment de rédiger cet article, de me dire, 45 ans plus tard, ce qui l'avait motivé à s'engager dans un tel projet. «Au cours des années 60, tout comme d'autres, je rêvais d'une société fondée sur l'égalité hommes-femmes, sur une répartition équitable des richesses... une sorte d'utopie guidait notre pensée et notre action pour atteindre cet idéal. Mais peu à peu, j'ai perdu espoir de la voir se réaliser dans un avenir rapproché. Malgré les difficultés, je demeurais convaincu qu'il fallait aller de l'avant et trouver des moyens de poursuivre notre action dans la voie de nos convictions. Je ferai mienne cette ligne de pensée de Benedetto Croce et d'Antonio Gramsci: sans espoir, avec conviction. Elle guidera

ma vision du projet de la revue et encadrera les sujets dont je traiterai. Pour moi, cette revue devait suivre la ligne du temps de la société québécoise, proposer un contenu accessible qui explique les événements et les changements au moment où ils se produisaient, et rendre compte des débats et des luttes du moment.»

LUTTE DE CLASSES ET QUESTION NATIONALE

Le choix des thèmes de ses articles explicite sa vision de la mission de la revue et son intérêt pour certains des acteur·trice·s et des terrains d'expression de la lutte des classes au Québec. En voici quelques exemples.

La question des rapports entre la lutte de classes et la question nationale est l'une de ses préoccupations majeures (nos 2, 4 et 13). L'ayant déjà traitée dans la revue Parti pris, il y revient à l'occasion de la publication d'un texte qui circule beaucoup parmi les groupes progressistes depuis 1973 sous le titre «Travailleurs québécois et lutte nationale». Il en propose une analyse en profondeur (n° 2) dans laquelle il fait ressortir une ligne directrice de sa pensée, à savoir qu'il faut établir un lien essentiel entre la lutte de classes et la lutte pour l'émancipation nationale et prioriser la première. Les divers projets d'indépendance nationale des années 1960 et 1970, dont celui du Parti québécois tendent à occulter «l'ennemi principal qu'est l'impérialisme américain» qui domine les économies canadienne et québécoise de même que le caractère antagonique des rapports entre la bourgeoisie et la petite bourgeoisie québécoises et la classe ouvrière. Il est clair pour lui que le socialisme présente une «véritable solution aux problèmes des travailleurs » et que c'est dans ce cadre qu'il faut y intégrer la lutte pour la libération nationale dont il reconnaît toute la légitimité. La façon d'articuler lutte de classes et lutte de libération nationale a occupé beaucoup de place dans les débats et les actions des divers groupes de gauche au Québec durant toute cette décennie et, par la suite, au cours des années 1980.

SOCIALISME ET SYNDICALISME

À cette époque, le socialisme prend forme sous divers modèles à travers le monde. Jean-Marc consacrera certains de ses articles à l'analyse de la pensée de Lénine, de Staline et de Mao Tsé-Toung pour en identifier les différences. Il questionnera les modèles économiques de la Chine et de l'Union soviétique et les fondements de leur modèle socialiste pour en démystifier certains traits, tout en interpellant l'engouement de certains groupes politiques du Québec pour le modèle chinois (n° 5, 6/7, 8/9).

La mise à découvert des forces d'opposition aux idéologies dominantes et leurs luttes concrètes le conduira sur le terrain du syndicalisme et des luttes ouvrières au Québec, terreau fertile de la lutte des classes. Au cours des années 1970, les luttes intersyndicales, surtout dans le domaine de la construction, sont très vives. Il proposera (n° 11 et 12) une analyse très documentée des travaux et des recommandations de la Commission royale d'enquête (dite commission Cliche) sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction (1974), tout particulièrement la corruption dans les rangs des affiliés à la FTQ et les moyens de l'extirper.

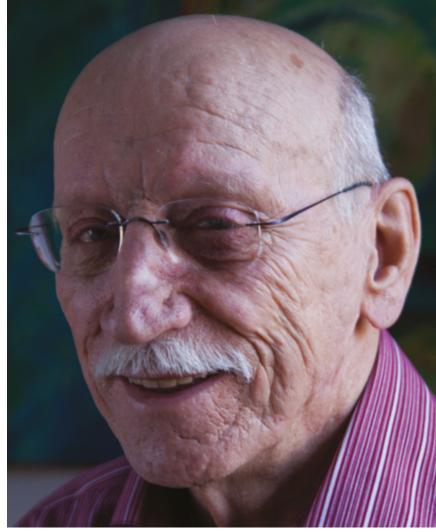


Photo: Gérald McKenzie.

Dans un autre article (n° 15), il procède à une analyse très détaillée de l'un des plus importants événements syndicaux de cette période, le second Front commun (1976). Celui-ci rassemblera les syndiqué·e·s des secteurs public et privé face aux gouvernements fédéral et provincial. Son analyse fait état de la difficulté de réaliser l'unité intersyndicale et du jeu de l'État qui mise sur la division entre les organisations syndicales. «La compréhension de la nature capitaliste de classe de l'État québécois [le Parti québécois est au pouvoir] fait ici son chemin», écrira-t-il.

Il bouclera sa contribution à la revue *Chroniques* par un article important (n° 29-32) dans lequel il présente un portrait exhaustif de 40 pages sur la longue grève du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ, 1976-77), dont il fut l'un des fondateurs et présidents au cours des années 1970. Cet article témoigne bien du rôle qu'il s'attribuait dans la société, celui de l'intellectuel organique et d'acteur de première ligne. Il privilégiera le mouvement syndical comme mouvement social porteur de la lutte des classes, et l'UQAM, où il aura été professeur de science politique pendant 32 ans, comme terrain d'intervention.

LA REVUE CHRONIQUES (1975 - 1978)

Publiée chaque mois en 2000 exemplaires, chaque numéro comprend entre 80 et 174 pages et propose une douzaine d'articles courts, des entrevues et des informations culturelles et sociales. Rédigé dans un langage accessible au grand public, chaque numéro est vendu au prix de 2\$. Trente-deux numéros ont été publiés, dont le dernier à l'automne 1977, (quadruple numéro, 319 pages). Le Conseil des arts du Canada ayant coupé son financement, ce fut la fin de la publication.

LE COMBAT POUR UNE « VRAIE » LIBERTÉ

Jean-Philippe Warren, professeur de sociologie à l'Université Concordia

Il y a plus d'une façon de décrire le changement entre la période dite de la Grande Noirceur et celle de la Révolution tranquille. Une manière commode de résumer ce qui les sépare, c'est de dire que les Québécois et Québécoises sont passé·e·s d'un monde fait de vérités révélées à un monde fait de libertés en friche.

Jean-Marc Piotte a vécu de près cette transition.

À la maison, quand il était enfant, les opinions de son père étaient indiscutables. À l'école, il fut exposé à un enseignement dogmatique. À l'église, les prêtres professaient des certitudes toutes faites. Remettre en question les propos des représentants de l'ordre établi, c'était risquer un blâme sévère, une punition physique, le rejet. Cette vie de soumission ne cadrait pas avec la personnalité de Piotte. Jeune homme de 20 ans en 1960, il se rebelle contre un tel endoctrinement. Il devient ce qu'on appelle alors un anticonformiste.

Il met en pratique l'invitation de Descartes à faire tabula rasa du savoir hérité. Il cherche à voir le monde comme s'il était neuf. En 1963, dans une lettre au Devoir adressée à André Laurendeau, Piotte écrit: «Nous nous sommes révoltés: contre Dieu, contre les curés, contre nos familles et même contre la vie¹.»

La création de Parti pris s'inscrit dans ce mouvement de révolte.

L'écroulement de la morale religieuse qui s'ensuit est tout particulièrement libératrice. Piotte a l'impression de naître à lui-même. Il transpose dans son enseignement la «joie intellectuelle» de penser par soi-même. Son approche pédagogique s'appuie sur une certaine maïeutique. Il s'agit d'amener les élèves à se poser des questions à partir de thèmes dont ils se sentent proches.

Mais tout en jetant le soupçon sur les systèmes de pensée dominants, Piotte ne cesse pas, dans les années 1960, de chercher la vérité. Il est persuadé qu'une fois déchiré le voile des erreurs tissé par les autorités traditionnelles, les personnes pourront contempler le sens profond de l'histoire. Il croit en particulier, comme tant d'autres jeunes de sa génération, que la vérité est marxiste.

Cet espoir s'effrite, puis s'écroule au seuil des années 1980. Il réalise l'énormité de ses erreurs de jugement comme penseur et comme militant. Il n'est plus sûr de rien. C'est comme si la liberté conquise avait ouvert un abîme devant lui. Il est pris de vertige.

Il connaît des années de dépression. Il voit ses anciens camarades se replier de plus en plus sur eux-mêmes, profitant de leur liberté nouvelle pour se vautrer dans le confort et l'indifférence.

Quant à lui, il n'est pas question de céder au culte du «moi». Ayant compris à quel point une liberté mal définie peut être liberticide, il n'est surtout pas question de s'abandonner à la liberté mystificatrice du néolibéralisme. Tout désenchanté soit-il, jusqu'à un certain point, le Piotte des années 1980 croit toujours à la possibilité de donner une morale à l'intérêt, un idéal au désir, un but collectif à la volonté individuelle.

Il continue de chercher une liberté qui ne soit pas entièrement faite de rejets, mais qui soit aussi faite de partage, de solidarité, de communauté. Il cherche encore et toujours le chemin vers un monde où les libertés individuelles ne se dresseraient pas les unes contre les autres, ne s'isoleraient pas les unes par rapport aux autres, mais communieraient dans une lutte pour la justice.

Pour Piotte, depuis les années 1950, le combat n'a pas changé de cible: c'est celle - infatigable - d'une «vraie» liberté, c'est-à-dire d'une vérité libératrice.

1. Jean-Marc Piotte, « Nous devions nous libérer... », Le Devoir, 22 juillet 1963, p. 4.

LECTURES

Principaux ouvrages de Jean-Marc Piotte

La pensée politique de Gramsci, Lux, 2021[1970].

Le syndicalisme de combat, éd. Saint-Martin, 1977

Marxisme et pays socialistes, VLB, 1979

La communauté perdue, VLB, 1987

Les grands penseurs du monde occidental, Fides, 1997

Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois, Nota Bene, 1998.

Démocratie des urnes et démocratie de la rue, Québec Amérique, 2013

Textes parus dans À bâbord!

www.ababord.org/+-Piotte-Jean-Marc-+





DOSSIER

LA POLICE À QUOI ÇA SERT?

Coordonné par Adèle Clapperton-Richard, Philippe de Grosbois, Philippe Néméh-Nombré et Ramon Vitesse

Depuis l'annonce de la mise en place d'un couvre-feu en janvier dernier, le premier ministre François Legault et la ministre de la Sécurité publique Geneviève Guilbault n'ont cessé de réitérer leur confiance dans le «bon jugement» des policier·ère·s. Pourtant, le mois précédent, notre Bon Père de Famille se faisait sévèrement rabrouer par les forces de l'ordre pour avoir affirmé que c'était «chez certains policiers» où «il y a le plus» de racisme. Monsieur Legault s'est rapidement excusé, et à plusieurs reprises: il était impensable de se mettre à dos l'institution qui constitue un pilier de son approche de lutte à la pandémie.

De fait, la dernière année nous a permis de constater de façon souvent brutale à quel point la logique policière est intégrée à notre société. Si la lutte à la pandémie implique nécessairement des mesures sanitaires essentielles, il est bien établi que ces consignes sont davantage suivies si elles s'accompagnent de mesures ambitieuses de soutien social et communautaire. Or, l'approche paternaliste et conservatrice de la Coalition Avenir Québec (CAQ) l'amène plutôt à opter pour des mesures coercitives et punitives, donnant ainsi le beau rôle à la police.

Ce choix est d'autant plus frappant que la police est l'objet de critiques de plus en plus nourries, profondes et partagées, et ce, tant au Québec qu'ailleurs. Les réponses punitives et le contrôle policier

sont de plus en plus rejetés alors que des solutions communautaires pour faire face à de nombreuses problématiques sociales sont mises de l'avant. Le profilage racial, le profilage social de l'itinérance, la répression de certaines manifestations ou encore la dangereuse inadéquation des interventions policières dans des situations de crise de santé mentale, d'utilisation de drogues, ou de violences à caractère sexuel par exemple, devraient nous amener à repenser le rôle de la police.

De tels enjeux sont au cœur de ce dossier. À qui et à quoi sert la police? Comment s'est-elle déployée et comment sa logique s'est-elle diffusée dans nos sociétés? Quel «ordre» et quelle «sécurité» maintient-elle? Quelles sont les critiques dont elle fait l'objet? Et surtout, que faire de cette institution?

Si, dans certains cas, la réponse s'oriente davantage vers une surveillance critique, d'autres penchent vers le définancement de l'institution et la redistribution des fonds dans des initiatives et des supports communautaires mieux adaptés aux réalités sociales. Finalement, les arguments abolitionnistes sont aussi développés: on est encore peu familier·ère·s au Québec avec ce genre de discours, mais il y a là matière à réfléchir afin d'imaginer une société exempte de la violence, de la répression et de la surveillance policières. and

L'HISTOIRE (VRAIE) DE LA POLICE AU QUÉBEC

Adèle Clapperton-Richard

La police au Québec est importante. On le voit aujourd'hui: la gestion de la crise sociale et sanitaire est fortement policière. Rien de bien surprenant, quand on connaît l'historique de l'institution. Petite chronologie, ici, qui montre que la police a toujours été au service du capital, du colonialisme et des nationalismes canadien et québécois.

La police est aujourd'hui une des institutions les plus présentes et les plus fortes, même dans les États démocratiques. C'est le cas au Québec et au Canada. Se targuant d'assurer la «sécurité» des citoyen·ne·s, les corps policiers ont plutôt joué dans l'histoire, et jouent encore, un rôle de *répression*. Ce que l'institution nomme un «maintien» et un «rétablissement de l'ordre» ressemble plus à de la surveillance accrue, de la coercition et des confrontations souvent violentes.

Et ces confrontations visent des groupes spécifiques. La preuve n'est plus à faire que la police n'intervient pas de manière neutre et impartiale devant les divers groupes et mouvements sociaux. Elle a au contraire toujours exercé un contrôle des groupes considérés «subversifs» ou «dangereux» – c'est-à-dire les franges les plus marginalisées de la population, notamment celles qui militent pour leurs droits.

La section «Histoire» du site Web de la Sûreté du Québec (SQ)¹ nous informe que le «développement de cette figure marquante de l'histoire de la province est étroitement lié à celui de la société québécoise». L'histoire de la société québécoise étant une histoire empreinte de racisme, de colonialisme, de sexisme, d'inégalités économiques et de rapports de classes, l'énoncé de la SQ apparaît donc tout à fait approprié: l'histoire de la police est exactement à cette image.

Ce petit tour d'horizon des principaux faits marquants de l'institution policière au Québec en rend bien compte. S'il y a au Québec trois «niveaux» de corps de police qui interviennent – municipal, provincial et fédéral – c'est principalement sur l'histoire de la Sûreté du Québec que je m'attarderai.

XVII^e ET XIX^e SIÈCLES : COLONISATION ET « ORDRE SOCIAL »

Au Québec et au Canada, la création des corps policiers modernes va de pair avec la Confédération. Leur rôle est fondamental dans la colonisation et l'appropriation des territoires autochtones, plus particulièrement dans l'Ouest canadien². Ainsi, la prédécesseure de la Royal Canadian Mounted Police / Gendarmerie royale du Canada (RCMP/GRC), la North-West Mounted Police, a été créée en 1873 par le gouvernement de John A. Macdonald spécifiquement pour assurer l'expansion et la régulation coloniales,

à travers les déplacements et la relocalisation forcés des populations autochtones.

La fonction coloniale des premiers « policiers » au Québec remonte toutefois au XVII° siècle. Sur le site du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), on nous apprend par exemple que les «premiers représentants de l'ordre de Montréal » sont regroupés sous une milice de 120 hommes créée par Paul Chomedey de Maisonneuve en 1663. Cette milice a pour mission de «surveiller l'ennemi qui menace les paysans dispersés sur leurs terres à l'extérieur des murs de Ville-Marie » et «n'a pas pour responsabilité première de réprimer le crime ». Il est aisé de comprendre que «l'ennemi » menaçant pour les colons est en fait la population autochtone. La répression policière des peuples autochtones au Québec prend donc racine dans les débuts du colonialisme – et elle se poursuit jusqu'à nos jours.

Les fonctions de contrôle social et de coercition envers d'autres groupes sociaux sont aussi manifestes dès la mise sur pied de la police provinciale. En 1870, le 1er mai – une date particulièrement significative, et ironique, lorsqu'on pense à la répression policière des ouvrier·ère·s –, l'organisation de la Police provinciale du Québec, ancêtre de la SQ, est officiellement créée. Il est énoncé que cette police «pourra intervenir lors d'émeutes électorales, religieuses et conflits ouvriers tout en veillant au respect des lois fédérales, provinciales et règlements municipaux». Assurer la «sécurité» signifie alors beaucoup contenir les mouvements qui pourraient perturber l'ordre social.

C'est la figure du «constable» qui résume bien l'esprit devant animer ces policiers, c'est-à-dire des hommes «robustes et capables qui seront armés [...] de fusils ou mousquets légers, de baïonnettes et de revolvers ou toutes autres armes [...] dont ils ne devront se servir que dans des cas d'extrême nécessité³». Ainsi, l'armement constant et le «bon jugement» des policiers semblent incontournables dès les débuts.

DÉBUT ET MI-XX° SIÈCLE : MORALITÉ ET RÉPRESSION DES LUTTES OUVRIÈRES

Au tournant du XX^e siècle, l'argument qui justifie les interventions policières est, comme aujourd'hui, celui de la lutte contre la criminalité. C'est en fait une surveillance étroite de la moralité qui se met en place, et qui se concrétise par une «chasse» aux

déviant·e·s. Différents corps de police de niveau provincial sont créés au début des années 1900: Police du revenu, Police de la circulation et Police des liqueurs. Cette dernière joue un rôle fondamental dans les «arrestations d'ivrognes» et le «démantèlement des "lieux de débauche" ». Ce sont en fait des escouades de la moralité qui assurent contrôle et coercition sur les maisons de jeu, la vente d'alcool, la prostitution et le commerce des drogues, particulièrement l'opium.

À la fin des années 1940 et au cours des années 1950, sous Duplessis, les policiers de ce qui est alors nommé la Sûreté provinciale sont particulièrement actifs dans la répression violente des mouvements ouvriers. Lors de grèves et de manifestations de travailleur·euse·s d'usines de textile, à Salaberry-de-Valleyfield (1946) et Louiseville (1952) ou du secteur minier, à Asbestos (1949) et Murdochville (1957), les policiers interviennent pour protéger les briseurs de grève (scabs) et leur permettre de passer les piquets de grève, tout en arrêtant les grévistes par centaines. Ces affrontements causent plusieurs blessés, et même un mort, à Murdochville.

1960-1980: MODERNISATION ET MILITARISATION

Les chercheur·euse·s qui ont étudié la police s'entendent pour dire que les années 1960 et 1970 marquent un tournant caractérisé par une militarisation accrue des forces policières et une augmentation de la répression envers les mouvements sociaux et les groupes marginalisés militant pour la reconnaissance de leurs droits. Dans un contexte où les inégalités, surtout économiques et raciales, se consolident, l'expansion de la puissance et de la présence policières est liée à des politiques néoconservatrices qui amènent des solutions et des réponses punitives aux problèmes sociaux - précarité économique, itinérance, toxicomanie, etc4. La crainte que la population vivant dans la précarité puisse devenir «dangereuse» justifie le profilage et l'interventionnisme plus fort de la police.

Au Québec, ces années sont caractérisées par «le retour d'un modèle administratif militaire » à la SQ, sous la direction de Josaphat Brunet – un ancien supérieur de la GRC. Une quarantaine d'ex-membres de la GRC seront même nommés à des «postes clés» à la SQ entre 1960 et 1965. Ces liens entre GRC et SQ sont à considérer dans le contexte des interventions colonialistes de la police dans les années 1980 et 1990, notamment à Listuguj pour imposer des restrictions aux Mi'kmaq sur la pêche aux saumons, puis sur le territoire des Kanien'kéha:ka lors du siège d'Oka par la SQ d'abord, puis l'armée canadienne.

1990 À AUJOURD'HUI: **EXPANSION ET PUISSANCE**

Les années 1990 et 2000 amènent des interventions policières de plus en plus nombreuses et répressives, particulièrement dans le cadre de grandes manifestations menées par des mouvements sociaux de gauche. Un exemple emblématique: la violence de l'intervention des policiers de la SQ lors du Sommet des Amériques de Québec en 2001 ou, plus récemment, lors de la grève étudiante de 2012. La réponse aux «enjeux de sécurité publique propres au

PART DU BUDGET DE LA GRO VOUÉE À LUTTER CONTRE DES DÉFENSEURS AUTOCHTONES DU TERRITOIRE

La Gendarmerie royale du Canada a dépensé plus de 13 millions de dollars entre janvier 2019 et mars 2020 pour surveiller, réprimer et arrêter des militant·e·s Wet'suwet'en qui défendaient leur territoire et leurs droits ancestraux en s'opposant au projet de pipeline Coastal GasLink.

Source

Chantelle Bellrichard, «RCMP spent more than \$13M on policing Coastal GasLink conflict on Wet'suwet'en territory », CBC News, 21 octobre 2020. En ligne: www.cbc.ca/news/indigenous/rcmpwetsuweten-pipeline-policing-costs-1.5769555

XXI^e siècle », pour reprendre encore une formulation de la SQ, se déploie donc dans la poursuite de l'armement des corps policiers et dans l'allocation d'un budget de plus en plus important - 1,1 milliard de dollars en 2018-2019.

Le passé et l'actualité de la police renvoient à la violence coloniale, au contrôle des «déviant·e·s» et à la répression des populations les plus marginalisées. Si la police a pris forme dans des contextes sociaux, politiques et historiques particuliers, on peut peut-être imaginer, pour le futur, d'autres contextes dans lesquels il n'y aurait pas de police. and

- 1. «1870-2020: Histoire de la Sûreté du Québec ». En ligne: www.sq.gouv. qc.ca/organisation/histoire/ Sauf mention contraire, les citations de cet article proviennent de ce site Web.
- 2. Sean Carleton, « Might is not right: A historical perspective on coercion as a colonial strategy », Canadian Dimension. En ligne: canadiandimension. com/articles/view/might-is-not-right-a-historical-perspective-on-coercion-asa-colonial-strategy
- 3. «Histoire de la police à Montréal». En ligne: spvm.qc.ca/fr/Pages/ Decouvrir-le-SPVM/Musee-de-la-police/Histoire-de-la-police-a-Montreal
- 4. Voir Alex S. Vitale, The End of Policing, Londres, Verso, 2017.

DÉFINANCER LA POLICE, FINANCER LES SERVICES

Ted Rutland*

Les critiques envers la police ne datent pas d'hier, mais elles se font entendre de plus en plus fortement. Petite introduction aux problèmes que pose l'institution policière, ainsi qu'aux solutions imaginées par celles et ceux qui la contestent.

On retiendra de l'année 2020 qu'elle aura été l'année où le mouvement pour définancer la police a pris sa place. Il ne s'agit pas d'une revendication nouvelle. L'existence de la police a toujours été contestée, et le mouvement pour transférer les fonds publics affectés à la police vers les services communautaires – et pour éventuellement remplacer totalement la police – est en croissance constante depuis les années 1990. Toutefois, cette année, nous avons assisté à un soulèvement contre la police sans précédent aux États-Unis, au Canada et partout dans le monde, alors qu'un constat relativement simple s'est démocratisé: si la sécurité publique est essentielle, la police, elle, ne l'est pas.

IMAGE POLICÉE

Ce changement de perspective est remarquable. Les institutions de police modernes, après tout, sont de véritables colosses médiatiques. Les corps de police possèdent leurs propres équipes de relations publiques qui produisent des articles ainsi que des textes d'opinion qui circulent largement dans les médias. Ils entretiennent aussi des relations mutuellement bénéfiques avec des journalistes en affaires criminelles, dont les carrières dépendent ultimement de leur collaboration avec la police et donc de reportages lui étant sympathiques. Les films et les séries télévisées reproduisent, eux aussi, une vision «policière» du monde, souvent en travaillant étroitement avec la police pour assurer une représentation «fidèle» de leur travail.

De plus, plusieurs activités et branches de la police ont comme objectif principal d'inculquer une perception positive de la police au sein du public. Les activités policières dans les écoles, où sont distribués des chapeaux de police et des livres à colorier avec des images de la police, en sont un exemple. Au fil du temps, la police a aussi pris en charge certains rôles particuliers dans le domaine des soins, ce qui a eu comme effet de dissocier le travail de la police de la répression. À ce titre, on note par exemple l'inspection des conditions de logements locatifs et le travail dans les soupes populaires au XIX^e siècle et, aujourd'hui, les vérifications sur l'état de



Illustration: Ramon Vitesse.

la santé des citoyens et l'application des règlements pour lutter contre la COVID-19.

SERVICE ESSENTIEL?

Ces activités de relations publiques contribuent à renforcer deux idées qui sont essentielles aux institutions de police modernes. La première idée: que la police protège la société des criminel·le·s dangereux·euse·s et que, sans la police, ces criminel·le·s causeraient encore plus de tort. La police représenterait, selon cette idée, la première et unique ligne de défense qui empêche notre société relativement paisible de dégénérer en violence et de basculer dans l'anarchie totale.

La deuxième idée: que la police est simplement un service public et qu'elle ne fait que répondre aux besoins des citoyens – des besoins qui relèvent de leur domaine d'expertise et de plus en plus, des besoins auxquels nul autre service public ne semble pouvoir répondre.

La police, selon ces deux idées jumelles, est un ancrage de la société – aussi essentiel pour le bien-être collectif qu'un système de soins de santé ou qu'un système d'éducation publique. Selon cette logique, tout problème avec la police doit donc être résolu à travers des réformes institutionnelles. Quel autre type de réponse pourrait-on envisager face à un service public qui est parfois problématique, mais ultimement nécessaire?

PROTÉGER ET ASSERVIR

Cette perspective a toujours été rejetée par les populations les plus lésées par la police – c'est-à-dire les citoyen·ne·s qui ont le plus

d'interactions avec la police. Comme l'explique Sandy Hudson, co-fondatrice de Black Lives Matter Toronto, «définancer la police est une vieille conversation dans les communautés qui interagissent avec la police». En revanche, les personnes qui se sentent protégées par elle «n'interagissent généralement pas avec la police. Cela ne fait pas partie de leur vie quotidienne».

La classe ouvrière au XIX^e siècle comprenait que les «tavern laws » étaient écrites par ses oppresseurs et qu'elles étaient appliquées afin d'exercer un contrôle sur elle. On peut dire la même chose aujourd'hui au sujet des lois concernant les drogues, les gangs, l'itinérance, et le travail du sexe. Les communautés ciblées par la police subissent aussi une présence accrue des patrouilles, une application inégale des lois et une violence disproportionnée. De leur point de vue, la police apparaît moins comme un service public et davantage comme une armée d'occupation, et c'est dans ces termes que plusieurs groupes – notamment le Negro Community Centre de Montréal et l'Association pour les droits des gais du Québec – l'ont décrite. De ce point de vue, réformer la police est absurde. On ne réforme pas une armée d'occupation - on lutte plutôt pour son expulsion.

CRITIQUES ANCIENNES ET POPULAIRES

Puisqu'elles ne peuvent pas compter sur la police pour les protéger, plusieurs communautés, surtout noires et autochtones, ont développé leurs propres méthodes pour se maintenir en sécurité. Les modèles de justice transformatrice et de justice autochtone, qui visent la guérison et la redevabilité plutôt que la punition, sont de bons exemples, mais il en existe plusieurs autres.

Le mouvement actuel pour le définancement de la police est donc la continuation d'une lutte qui est aussi ancienne que l'institution policière elle-même. Au sein de ce mouvement, il y a un rejet des idées centrales qui légitiment la police. Une grande part du travail des policiers n'est simplement pas nécessaire. D'une part, ce travail est souvent nuisible en soi, ou alors ne répond pas à de réels problèmes. D'autre part, la partie du travail de la police qui répond à des besoins réels peut être beaucoup mieux accomplie par d'autres acteurs, d'autres personnes ou d'autres organisations formées pour fournir des soins plutôt que pour punir. Finalement, il existe aussi tout un ensemble de vrais torts et méfaits auxquels la police ne répond pas. Parmi ces torts on compte notamment les méfaits commis par les puissants, et les maux, comme la pauvreté, qui ne peuvent être résolus par des mesures punitives.

Alors que la lutte pour définancer la police n'est pas nouvelle, l'envergure de son soutien populaire a pris de l'ampleur depuis l'émergence des mouvements Idle No More et Black Lives Matter en 2012-2014. À l'été 2020, surtout grâce au travail acharné des militant·e·s noir·e·s de Toronto, «Defund the Police» est devenu le slogan et l'objectif politique d'un soulèvement historique sans précédent contre la police aux États-Unis, au Canada et dans le monde entier. Un sondage IPSOS réalisé en juillet révélait qu'une majorité de Canadien·ne·s (51 %) vivant en milieu urbain sont favorables au définancement de la police, alors qu'à l'occasion d'une consultation prébudgétaire de la Ville de Montréal au mois d'août, 73% des Montréalais·e·s consulté·e·s étaient en faveur du définancement.

De manière pratique, des groupes comme la Coalition pour le définancement de la police à Montréal ont revendiqué plusieurs mesures clés, comme réduire d'au moins 50 % les dépenses des services de police; décriminaliser les drogues, le travail du sexe, et le statut de VIH; désarmer et démilitariser la police; mettre fin à la collaboration entre la police et les services frontaliers; et investir dans un ensemble de programmes, nouveaux et existants, comme des modèles de justice autochtone, des modèles de justice transformatrice et des programmes et services qui permettent aux communautés de prospérer.

CHANGER RADICALEMENT DE PERSPECTIVE

Il est crucial non seulement de définancer, mais aussi de réinvestir. L'objectif n'est pas simplement de rétrécir et éventuellement d'éliminer la police, mais aussi de soutenir des initiatives et des programmes qui préviennent et réduisent réellement les méfaits et qui désamorcent les conflits avant qu'ils ne deviennent violents; et de travailler avec ceux qui ont causé du tort afin qu'ils œuvrent à la réconciliation et qu'ils guérissent des traumas qui sous-tendent souvent les actions nocives. Comme l'explique Jessica Quijano, membre de la Coalition pour le définancement de la police à Montréal, «lorsque les gens ont besoin d'aide, il n'y a souvent personne d'autre à appeler que la police – et beaucoup de gens n'appelleront pas la police parce qu'ils savent que quelqu'un sera blessé ou puni. Définancer la police signifie, avant tout, créer d'autres types d'assistance, de soutien».

Au-delà des programmes particuliers, le définancement de la police implique surtout un changement radical de perspective. Il implique de passer d'une perspective qui comprend la police comme un service public nécessaire vers une perspective qui explore ce dont ont réellement besoin les communautés pour pouvoir bien se porter. Comme le suggère la chercheuse et militante Nathalie Batraville, nous pouvons tous imaginer un monde sans police si nous pouvons libérer, pour quelques minutes, nos esprits de l'emprise de l'idéologie policière. Batraville nous invite à explorer une série de questions: «Si vous souhaitiez veiller à ce que quelqu'un ne reproduise plus jamais un comportement nocif, qu'est-ce qui devrait se produire pour y arriver? Dans quel type de voisinage aimeriez-vous que vos petits-enfants puissent grandir? À quels services auraient-ils accès? Est-ce que nos jeunes ont accès à ces services aujourd'hui?»

Ce qui donne espoir dans cette période tumultueuse, c'est que maintenant, des masses sans précédent de personnes posent des questions de ce type. Elles appréhendent alors, petit à petit, des éléments d'un monde où la sécurité et le bien-être des gens sont considérés comme si importants que l'existence de la police n'est plus tolérée. à

^{*} Géographe et professeur à l'Université Concordia, auteur de Displacing Blackness: Planning, Power, and Race in Twentieth Century Halifax, University of Toronto Press, 2018.

EXPERTISE SUR LES GANGS DE RUE

CONTRÔLER PLUS ET COMPRENDRE MOINS

Benoit Décary-Secours*

L'esprit policier n'est pas exclusif aux appareils de police. L'imaginaire médiatique et l'expertise scientifique autour des gangs de rue au Québec manifestent une sapproche des enjeux sociaux qu'il faut bien qualifier de policière.

Réagissant à la multiplication des fusillades dans le nord-est de Montréal, fin 2019, le journaliste de *La Presse* Daniel Renaud demande dans son texte éditorial¹ s'il ne faudrait pas ressusciter l'escouade policière «Gangs de rue», pourtant démantelée en 2016, après que le SPVM l'ait lui-même reconnu coupable d'avoir favorisé le profilage racial par ses «*stratégies, tactiques et politiques opérationnelles discriminatoires*²». Spectre d'une forme de délinquance présentée comme spécialement violente et dangereuse, mais aussi plus «noire», le gang de rue projette depuis les trente dernières années au Québec l'ombre d'une nouvelle «classe dangereuse» autour de laquelle s'édifie la surveillance policière des jeunes racisé·e·s.

Par son parcours médiatique et expertal, la catégorie de «gang de rue» matérialise une difficulté à penser hors des catégories policières l'insécurité vécue par les populations marginalisées. Cette difficulté peut se rapporter au fait que la déviance est le plus souvent adossée à la constitution de réseaux d'experts qui, comme instances de régulation sociale, débattent des meilleures catégories permettant de saisir, prévenir et contrôler les individus qui s'écartent de la norme. Nous proposons ici d'illustrer brièvement comment la constitution d'un savoir expert sur le gang de rue au Québec a pu contribuer à rendre objectif, quantifiable et gouvernable ce «barbare imaginaire».

DE LA PANIQUE MORALE AU BESOIN D'EXPERTISE

Aux États-Unis, le gang de rue devient l'objet de préoccupations publiques au tournant des années 1980. Il mobilise pêle-mêle une série de peurs collectives entourant l'immigration, l'utilisation des armes à feu et le trafic de drogues. En 1989, cette panique morale trouve écho au Québec. Identifiant les États-Unis comme point d'origine de l'éclosion d'une «culture du gang », le discours médiatique de l'époque perçoit ce qu'il croit être les signes avant-coureurs d'une prolifération des gangs de rue à Montréal.

Le 16 février 1989, un article qui s'intitule «Les gangs d'adolescents prolifèrent à Montréal» occupe une page entière du *Journal de Montréal*. Le journaliste Serge Labrosse y accorde une place centrale au film hollywoodien *Colors* (1988) mettant en scène «l'histoire des gangs à Los Angeles, [qui] semble devoir s'appliquer concrètement à la réalité des gangs d'adolescents criminels qui,

à Montréal, connaissent une prolifération inquiétante ». Dénonçant l'inaction des pouvoirs publics québécois devant le phénomène, le journaliste conclut son texte par une citation de Gilles Gendreau, psychoéducateur et figure historique du champ de la réadaptation des jeunes au Québec, qui soulignait que «c'est maintenant qu'il faut intervenir, si l'on ne veut pas que Montréal connaisse, au cours des 5 ou 10 prochaines années, la même escalade de violence qu'ont connue New York et Los Angeles avec les gangs d'adolescents criminels...».



Illustration: Ramon Vitesse.

Quelques mois plus tard, Yves Boisvert, pour le journal La Presse, cite ainsi le chef du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Alain St-Germain, qui réaffirme que le phénomène des gangs de rue «n'est pas un problème majeur en termes de criminalité», ajoutant cependant qu'il s'agit d'«un problème majeur parce que maintenant les gens qui prennent le métro et l'autobus sont inquiets, et il faut les rassurer». Se profile alors entre ces lignes, à la fin des années 1980, la construction d'un consensus autour de la nécessité d'anticiper la menace du gang.

UNE RÉGULATION DES PRATIQUES SCIENTIFIQUES À DES FINS DE GOUVERNEMENT

Mettant à l'avant-scène les images de violence exacerbée, cette panique morale a eu pour effet d'interpeller et de mettre au défi les autorités qui expriment alors un urgent besoin d'expertise pouvant orienter l'action publique. Avec l'impulsion du gouvernement et des agences de contrôle du crime, un savoir expert sur le gang de rue se développe alors au Québec, et ce, dans le cadre d'un régime particulier de régulation des pratiques scientifiques.

Impliquant la production de connaissances utiles aux politiques publiques, ce régime a notamment conduit, au milieu des années 1990, à une collaboration renforcée entre le champ universitaire et le champ administratif de la santé et des services sociaux. Cette collaboration a notamment pris la forme de procédures de «désignation universitaire», offrant à divers établissements de santé et de services sociaux la charge de produire des connaissances scientifiques sur des enjeux de pratiques — le Centre jeunesse de Montréal a ainsi obtenu sa première «désignation universitaire» le 30 août 1996. Ce régime lui permet de mettre sur pied son propre centre d'expertise, l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS), qui a de fait constitué l'un des principaux foyers de production de connaissances scientifiques sur les gangs de rue.

L'IRDS publie en 1997 l'une des premières recherches francophones sur les liens entre «jeunesse et gangs de rue». Présentée au SPCUM en vue d'établir un plan stratégique quinquennal, cette recherche présente les défis que pose «l'absence d'une définition normalisée du phénomène » pour en évaluer «[la] nature, [l']étendue et [la] gravité³». Bien que cet obstacle épistémologique fasse consensus dans la littérature scientifique sur le sujet, il n'empêche pas l'IRDS, quelques lignes plus loin, de formuler l'hypothèse selon laquelle les gangs de rue à Montréal, «comme ceux des États-Unis», seraient majoritairement «issus des minorités culturelles plus récemment immigrées au Québec», et qu'ils seraient «dorénavant davantage orientés vers la violence, la drogue et les armes et tendent à être autant mobiles qu'astucieux».

Plutôt que de remettre en question la catégorie de gang de rue, cette instabilité épistémologique a paradoxalement favorisé la production expertale. Cette dernière s'est progressivement orientée vers la production d'indicateurs, de schèmes de classification des individus et d'instruments de calcul des risques qui, s'ils échouent à rendre le phénomène plus intelligible, sont destinés à le rendre «objectif», univoque et gouvernable.

DES SAVOIRS POLICIERS

Dans la formation de ce savoir expert, certaines formes de connaissances sur le gang de rue, valorisées par les champs institutionnels, ont été mises de l'avant, notamment celles produites dans les disciplines de la psychoéducation et de la criminologie positiviste. En contrepartie, cela a entraîné l'occultation d'autres traditions scientifiques dans l'étude du gang, notamment les approches sociologiques, ethnographiques et réflexives qui s'inspirent des travaux pionniers de l'École de Chicago et qui ont été marginalisées au Ouébec.

Par cette architecture, la «science du gang de rue» qui s'est institutionnalisée au Québec a contribué à faire de son objet d'étude une «affaire de police». Elle participe moins à une entreprise d'analyse compréhensive des réalités sociales qu'au développement d'outils techniques permettant d'en limiter les cadres interprétatifs et d'en faire des réalités quantifiables, prédictibles et conformes aux outils du contrôle social.

Suivant le philosophe Jacques Rancière, la «police» doit être entendue non pas seulement au sens de la répression, mais de l'activité qui ordonne la société et autorise le partage entre ceux qui «savent» et ceux qui sont «sans-part», dont on dit qu'ils ne manifestent que fureur et hystérie⁴. En effet, comme l'a montré le sociologue Ian Hacking, les catégories conceptuelles issues de l'expertise parviennent à produire des «genres humains» et des classes d'acteurs⁵. Dès que nous avons la catégorie, l'étiquette, nous avons l'impression qu'il existe un genre bien défini de personne, permettant l'institution d'un principe de partage qui organise notre ontologie sociale.

Le parcours expertal qu'a emprunté la catégorie de «gang de rue» fait ainsi obstacle au développement d'une démarche réflexive et démocratique, capable de prendre en compte ce processus d'étiquetage des «classes dangereuses» qui demeurent encapsulées dans des catégories policières. and

* Chercheur postdoctorant au département de sociologie de l'Université de Montréal et au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

- 1. Daniel Renaud, « Fusillades à Montréal: Faut-il ressusciter les escouades Gangs de rue?», La Presse, 5 décembre 2019.
- 2. SPVM, Plan stratégique en matière de profilage racial et social 2012-2014, Montréal: Ville de Montréal, p. 22.
- 3. Hébert (J.), Hamel (S.), Savoie (G.J.), Plan stratégique jeunesse et gangs de rue : Phase I. Revue de littérature, Montréal: I.R.D.S., 1997, p. 3.
- 4. Voir Jacques Rancière, Aux bords du politique, Paris, Gallimard, 2004.
- 5. Voir lan Hacking, Entre science et réalité : la constructions sociale de quoi ?, Paris, la Découverte, 2001.



Capture issue de la vidéo promotionnelle Le SPVM change la couleur de son uniforme, 2012. Disponible sur YouTube.

« COPAGANDE », L'ART DE LÉGITIMER L'INSTITUTION

Philippe de Grosbois ◀ et Ramon Vitesse ◀

Le maintien en place de l'institution policière dans nos sociétés suppose un travail considérable sur les esprits. Cela se voit notamment dans les œuvres cinématographiques et télévisuelles (*Bon cop bad cop, De père en flic, 19-2, District 31*, etc.) et dans de nombreuses opérations de relations publiques, allant de visites dans les écoles à la participation de policier·e·s à titres « d'expert·e·s » dans des médias d'information.

Dès l'école primaire, la police effectue des visites directement dans les classes, par exemple pour prodiguer des conseils sécuritaires en vue de l'Halloween. Au secondaire, il arrive que la police dispose d'un local et qu'elle soit présente sur les lieux sur une base régulière. Ce travail souvent qualifié de «proximité» ou de «communautaire» a pour effet de permettre à l'institution de se forger une image de normalité, voire d'«autorité». Outre l'école, la présence assidue des services de communication policiers auprès des médias vient tamiser et légitimer les actions et façons de faire de la police.

En résumant de manière un peu grossière, on pourrait affirmer que cette «copagande» — mot-valise construit à l'aide du mot anglais «cop» («police») et «propagande» — s'articule autour de deux axiomes. Premièrement, l'espace public et le monde en général sont dangereux. C'est pourquoi nous avons besoin d'une *force* policière, bien équipée et armée, organisée sur des bases paramilitaires. On remarquera qu'après un événement criminel, la police apparaît soudainement en force et nous rejoue un classique — la cavalerie brille avec un temps de retard alors qu'un tel étalage

de force escamote la difficulté du travail en amont, qui ne relève pas de la police. Deuxièmement, la police veille au bien-être de la communauté. On parle alors d'assurer une présence policière, humaine et serviable, prête à secourir à tout instant.

Ces deux axiomes peuvent sembler contradictoires, mais du point de vue policier, il s'agit de savoir bien les orchestrer pour faire mouche. C'est la fameuse dynamique «bon cop, bad cop», mais appliquée au champ médiatique et culturel plutôt qu'à l'interrogatoire d'enquête. Selon les critiques amenées par la société et les mouvements sociaux, on jouera de l'un ou de l'autre, tantôt en dépeignant la ville comme envahie par la criminalité (on parlera par exemple du «Bronx» de Montréal-Nord1), tantôt en mettant de l'avant des initiatives policières à caractère social ou communautaire: «le cœur sur la main, des policiers de la Sûreté du Québec ont pris part à d'importantes manifestations de solidarité ces dernières semaines. Ils ont tenu à réchauffer le temps des Fêtes de plusieurs de leurs citoyens [sic]», rapportait récemment le journal local de Valleyfield2.

On trouvera un bel exemple de ces communications hybrides célébrant à la fois le superhéros à l'assaut des brigands et l'allié sympathique de la communauté dans un clip promotionnel produit par le SPVM en 2012, soulignant l'arrivée de nouveaux uniformes3. La musique est solennelle et sombre. Deux agent·e·s enfilent leur uniforme noir, se préparant à faire face à l'adversité. À pied, en voiture, ils répondent aux demandes des gens du quartier, écoutent, s'élancent dans une ruelle — sans qu'on sache trop pourquoi. Ils saluent au passage une dame noire, souriante au possible (tout va bien!). Aucune arme, aucune violence, mais on sent malgré tout les Batman et Wonderman en puissance: on les voit à la fin de leur journée, posant fièrement devant l'hôtel de ville, observant le soleil couchant derrière les édifices montréalais. Bonne nuit, citoven·ne·s, la police veille sur vous. and



Illustration: Ramon Vitesse.

SKATE GUROPHARE OU FAIRE AVALER LA POLICE **AUX JEUNES BUMS**

En 2017, Thierry Hinse-Fillion, policier de l'arrondissement de Longueuil, a poussé fort pour convaincre ses « supérieurs » de le laisser aller *skater* en uniforme (et espadrilles et casque assortis), arme de service à la ceinture, avec les kids du cru. L'idée du « skateboard cop », qui provient de Green Bay au Wisconsin (É.-U.), frise la perversité : « s'assurer qu'il n'y a pas de consommation ou de vente de drogue en plus de montrer l'exemple[†] ». Cette présence bleue au skate park est tellement dissuasive qu'aucun constat n'a été émis...

On se demande, par contre, où les jeunes concernés par la présence répressive vont désormais pour skater; dans la rue où c'est interdit? Ce procédé, qui repousse les individus considérés problématiques ailleurs, n'est pas nouveau: «il s'agit d'une présence dissuasive et rassurante pour les citoyens ».

La supercherie ne manque évidemment pas d'intéresser d'autres corps policiers canadiens et ailleurs dans le monde, tout en générant moult demandes de conférences du policier modèle pour la jeunesse – toi aussi tu peux réussir... À quand un·e policier·ère comme croupier·ère au Casino, ou mieux, au chapitre des Hell's près de chez vous?

R. V.

† «Un patrouilleur en skateboard», Journal de Montréal, 21 juin 2017.

^{1.} Daniel Renaud, «La police frappe au cœur du Bronx de Montréal-Nord», La Presse, 9 décembre 2020. Suite aux protestations soulevées par le titre, ce dernier sera modifié par « Frappe anti-droque dans Montréal-Nord », sans que le journal n'informe de la modification ni de son motif.

^{2.} Yanick Michaud, «Les policiers de la Sûreté du Québec agissent pour leur communauté » Journal Saint-François, 18 décembre 2020.

^{3. «2013:} Le SPVM change la couleur de son uniforme», 18 décembre 2012. En ligne: www.youtube.com/watch?v=c6CuucLseDY



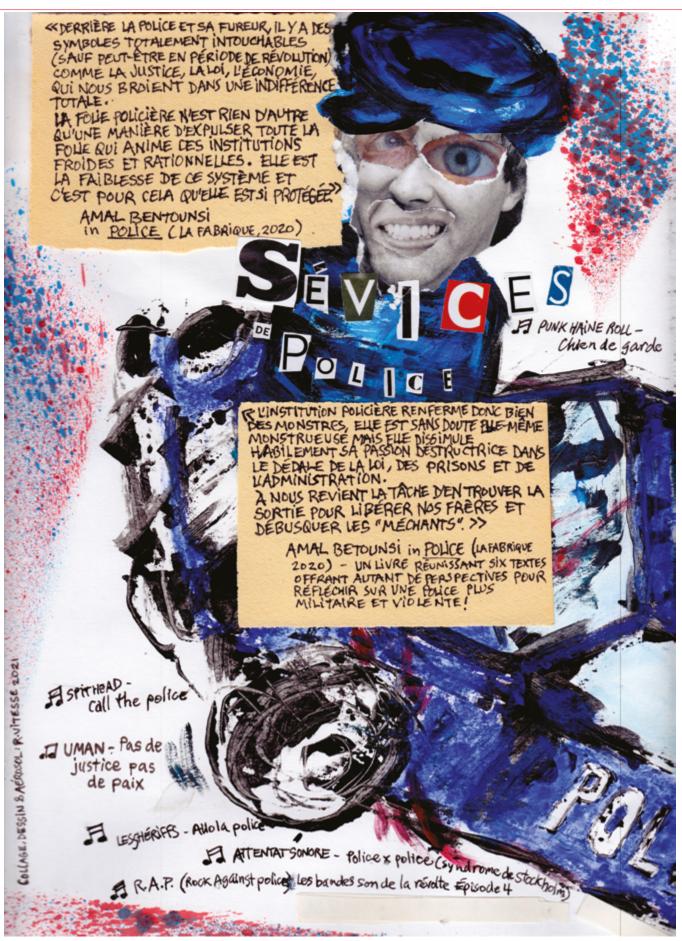


Illustration: Ramon Vitesse.



Illustration: Fatta.

DÉFINANCEMENT DE LA POLICE

AMINCIR LA MINCE LIGNE BLEUE

Alexandre Popovic, activiste contre les abus policiers

Printemps 2020: le meurtre crapuleux de George Floyd à Minneapolis crée un momentum. Des foules en colère prennent la rue partout en Amérique du Nord, incluant Montréal, où des manifestations #BlackLivesMatter (#BLM) débordent largement le prévisible bassin militant. Ces manifestations deviennent les premiers gros rassemblements publics de la pandémie. Pendant un temps, les questions du racisme anti-Noir-e-s et des abus policiers réussissent à voler la vedette au satané coronavirus dans l'actualité. La question n'est désormais plus de déterminer si l'institution policière est minée par de sérieux problèmes, mais plutôt de savoir quelle réponse y apporter. C'est dans ce contexte que le thème du définancement de la police réussit à s'imposer dans le débat public.

Arrive l'automne. Ian Lafrenière, ex-porte-parole du SPVM devenu député caquiste, accède au conseil des ministres. Quelques semaines plus tard, la mort de Sheffield Matthews, un homme noir en crise abattu par le SPVM fin octobre, est traitée comme un fait divers par les médias. Un fait divers qui ne méritait pas un texte de la part de nos formateurs d'opinion. Il n'y a eu aucune mobilisation autour du procès de Christian Gilbert, un flic blanc du SPVM accusé d'homicide involontaire pour avoir tué Bony Jean-Pierre, un homme noir, à Montréal-Nord, en 2016¹. D'ailleurs, la couverture médiatique du procès a essentiellement permis de relayer un discours policier. Et pour couronner le tout, le parti de centre gauche qui gouverne Montréal a augmenté le budget du

SPVM de 14,6 millions de dollars. Le momentum de juin était décidément loin derrière nous.

LE DÉFINANCEMENT ET SES VICISSITUDES

Règle générale, les politicien ne s'évitent de se mettre à dos la police. Les élu·e·s municipaux qui ont pris position en faveur du définancement de la police se sont faits très rares au Canada. Et lorsqu'ils l'ont fait, on était bien loin de la revendication formulée par plusieurs activistes #BLM à l'effet de réduire de moitié les budgets policiers: les quelques motions qui ont été soumises lors de certaines séances du conseil de ville évoquaient plutôt une compression de 10%... Aux États-Unis, le camp républicain a instrumentalisé l'idée du définancement de la police pour affaiblir l'adversaire démocrate. Pour Joe Biden, le définancement est carrément devenu une accusation dont il a dû se défendre tout au long de sa campagne.

#DefundThePolice est d'abord et avant tout un slogan avant d'être un programme clair. L'idée elle-même ne fait pas consensus parmi les critiques de la police. Les plus radicaux voient dans le définancement une étape vers l'abolition pure et simple de la police. D'autres estiment qu'il s'agit plutôt de rediriger une partie des budgets de la police pour les réallouer aux services sociaux. Quant aux plus modérés, qui misent sur les caméras corporelles pour rendre la force constabulaire plus transparente, ils ne sont pas sans savoir qu'une telle mesure aura pour effet d'augmenter les fonds consacrés... à la police.

Que l'on croie la police réformable ou pas, un fait demeure: les gens sont encore nombreux à compter sur les hommes et femmes en uniforme pour assurer leur sécurité, comme en témoignent les 13,5 millions d'appels reçus au 911 au Canada en 2018-2019. Les élu·e·s savent que la police continue de jouir d'importants appuis dans l'opinion publique, comme le confirme le baromètre des professions de Léger Marketing qui, année après année, place la force constabulaire dans le top 10... bien en avant des politicien·ne·s. À Minneapolis, des élu·e·s qui avaient voté en faveur de la dissolution de la police en juin ont vite fait marche arrière devant la levée de boucliers suscitée par leur prise de position. Les homicides, il faut le dire, ont bondi de 50% en 20202 dans cette ville du Midwest...

La peur du crime, c'est le pain et le beurre des flics. Plus les coups de feu se font entendre, plus la pression se fait forte pour que la police accroisse sa visibilité devant mesdames et messieurs Tout-le-monde. Invoquant «une certaine recrudescence de la criminalité ces derniers mois», la mairesse Valérie Plante fait valoir «qu'il serait irresponsable de couper dans les budgets du SPVM en ce moment³».

LA NÉCESSITÉ ET LA POSSIBILITÉ DE DÉFINANCER

Pourtant, il faudra bien le faire un jour ou l'autre. Parce que le manque à gagner sur le plan des recettes fiscales causé par la pandémie amènera probablement les pouvoirs publics à promouvoir des mesures d'austérité. Et parce que le SPVM, à l'instar de bien d'autres corps policiers, est grossièrement sur financé:

665 millions de dollars par année, la masse salariale représentant la quasi-totalité du budget.

La police coûte les yeux de la tête: 15 milliards de dollars par année à la grandeur du Canada. Et son rendement laisse à désirer. On n'a qu'à penser aux taux de résolution de crime, qui font rarement les manchettes. Si tel était le cas, les contribuables réaliseraient qu'ils sont loin d'en avoir pour leur argent.

Cette idée voulant que la police représente une «mince ligne bleue» empêchant la civilisation de basculer vers la guerre civile permanente est une fumisterie qui exagère le rôle pacificateur des flics, camouflant le fait que ce sont souvent eux qui déclenchent la violence. En fait, nombre de flics carburent à l'adrénaline et se voient davantage comme des combattant·e·s du crime plutôt que des «agent·e·s de la paix ». Lorsque la Fraternité lance des moyens de pression, les culottes d'armée ne sont-elles pas plus populaires que les bonnes vieilles paires de jeans?

Nous ne vivons pas dans une société où il existe une tradition de vendetta; nos différends, nous les réglons pour la plupart pacifiquement. Y a-t-il vraiment quelqu'un par ici qui s'imagine sérieusement que nous allons devenir des «Mad Max» dès l'instant où la police se fera plus rare dans nos rues? La civilisation pourra survivre au définancement de la police. Vous et moi aussi. à

- 1. Au début de février, le policier ayant tué Bony Jean-Pierre a finalement été acquitté des charges qui pesaient contre lui (NDLR).
- 2. Holly Bailey, "Minneapolis violence surges as police officers leave department in droves", Washington Post, 13 novembre 2020.
- 3. Courriel du Bureau de la correspondance de la mairesse de Montréal, 10 décembre 2020.

BUDGET DE QUELQUES CORPS POLICIERS CANADIENS

0 1 : 1	0.0 'II' 0.10.0010)
Gendarmerie royale du Canada	3,8 milliards \$ (en 2018-2019)
Sûreté du Québec	1,1 milliard\$ (en 2018-2019)
Service de police de la ville de Montréal	665 millions \$ (en 2020)

Sarah Daoust-Braun, «Explosion du budget à la GRC», Journal de Montréal, 20 juin 2020. En ligne: www.journaldemontreal. com/2020/06/20/explosion-du-budget-a-la-grc

Zacharie Goudreault, «Le budget du SPVM continue de croître malgré les demandes de "définancement" », Métro, 19 novembre 2020. En ligne : journalmetro.com/actualites/montreal/2581352/le-budget-du-spvmcontinue-de-croitre-malgre-les-demandes-de-definancement/

ENTREVUE

QUI NOUS PROTÈGE DE LA POLICE?

Avec Marie-Livia Beaugé*, créatrice de l'application Bon Cop Bad Cop Propos recueillis par Joëlle Dussault, doctorante en sociologie à l'UQAM

La créatrice de l'application mobile Bon Cop Bad Cop nous présente cette initiative dont l'objectif est de documenter la répression policière auprès des communautés racisées pour mieux défendre leurs droits.

Joëlle Dussault: En premier lieu, explique-nous en quoi consiste l'application Bon cop Bad Cop et son fonctionnement.

Marie-Livia Beaugé: C'est une application mobile qui permet d'enregistrer les interpellations policières et de faciliter l'accès au processus de plainte en déontologie. Dès qu'un policier ou une policière s'approche, on peut simplement ouvrir l'application, démarrer l'enregistrement et glisser le téléphone dans notre poche. Une fois l'enregistrement terminé, un formulaire s'ouvre afin de documenter l'interpellation. Le tout peut se faire de manière anonyme ou non. Ainsi, chaque personne peut se sentir à l'aise d'y inscrire des informations comme leur origine et leur revenu.

L'application propose ensuite de rencontrer un e avocat e ou le service d'accompagnement en profilage racial de la Clinique juridique de Montréal-Nord. Si la personne en fait la demande, elle sera accompagnée dans le processus de plainte en déontologie policière. Finalement, l'application partage régulièrement des lectures sur le droit et le processus judiciaire afin de fournir aux utilisateurs plus d'information sur les mandats policiers et les différents recours.

J. D.: Comment l'idée d'une application mobile pour enregistrer et documenter les interpellations policières a-t-elle émergé?

M.-L. B.: Plusieurs personnes étaient motivées à développer des outils pour la communauté en réponse à la première manifestation de Black Lives Matter à Montréal, au printemps 2020. Notre objectif était de trouver comment nous protéger nous-mêmes en ayant des preuves du déroulement de l'interpellation.

À titre d'avocate, on m'a souvent nommé le besoin d'avoir une preuve de l'interpellation afin de démontrer le profilage et l'abus de constats donnés aux personnes racisées. Je me suis demandé comment le faire maintenant et de manière accessible. Après quelques discussions avec maître Arij Riahi, Will Prosper du collectif Hoodstock et Ted Rutland de l'Université Concordia, l'idée s'est concrétisée et développée.

J. D.: Selon toi, de quelle façon l'application s'insère-t-elle dans le cadre de la contestation du profilage racial et du racisme systémique?

M.-L. B.: L'application s'insère dans la lutte au profilage racial grâce à la possibilité d'utiliser une preuve audio dans un processus

de plainte contre un policier ou une policière ayant des pratiques de profilage racial et d'arrestation sans motif justifié. On comprend l'importance de l'enregistrement audio quand on réalise que les cas gagnés contre la police sont ceux qui ont des preuves irréfutables.

D'autre part, la police se fie beaucoup aux plaintes en déontologie pour évaluer les pratiques de profilage. L'application sert donc également à normaliser le processus de plainte en déontologie puisqu'actuellement, les gens n'ont pas tendance à utiliser ce processus.

Finalement, même si les personnes ne portent pas plainte, nos données démontreront ce dont la police se dédouane en prétextant manquer de données probantes. Sur le plan du racisme systémique, la collecte de données nous permettra d'avoir un portrait plus précis que ce que l'on a jusqu'ici. Le formulaire permettra à la Clinique juridique de Montréal-Nord de documenter le nombre d'interpellations policières, le matricule des agent·e·s, le nombre de personnes interpellées ou encore la récurrence des interpellations auprès d'individus, des informations qui peuvent toutes par ailleurs être collectées légalement.

Un des avantages de ces données est d'appartenir à la communauté. Ça vient résoudre l'enjeu de l'accès aux données de la police sans avoir à attendre qu'ils changent leurs procédures. C'est très difficile de les avoir. Il y a toujours une excuse qui ralentit le processus ou qui nous empêche de les obtenir. Ces données nous permettront, en tant que communauté, de contrebalancer le pouvoir de la police.

On sait que ce ne sont pas tous les policiers et policières qui ont des pratiques de profilage, mais si on ne fait rien pour réglementer la pratique des agent es qui en font, ça rend toute l'entité problématique. Avec des données précises et indéniables, ils n'auront pas le choix de créer des solutions.

J. D.: Une des principales caractéristiques de la démarche de plusieurs groupes mobilisés autour du profilage racial et du racisme systémique est la force du *par et pour*¹. Comment ce fonctionnement s'incarne-t-il dans le projet Bon cop Bad cop?

M.-L. B.: La démarche est faite par des personnes qui subissent le profilage racial, pour des personnes qui subissent le profilage racial. Ce n'est pas laissé entre les mains de ceux et celles qui reproduisent ce problème. Si cette application avait été faite par la police, elle aurait potentiellement été moins bien accueillie

puisque les données seraient restées entre leurs mains. C'est d'ailleurs une des problématiques avec les caméras portatives, dont la conservation des données revient à la police. Plusieurs personnes ont peur de l'utilisation de ces archives à cause de la précarité de leur statut de résidence. Les informations de l'application Bon cop Bad cop, quant à elles, sont recueillies par les membres de la communauté. Il y a un lien de confiance supplémentaire, sachant que les données seront réellement utilisées pour dénoncer le profilage racial.

J. D.: Thierry Lindor, ambassadeur de l'application Bon cop Bad cop, soulignait lors du lancement de l'application que le racisme systémique se reproduit dans les lacunes des technologies conçues sans les perspectives des personnes racisées. Que peux-tu nous dire sur l'importance de la prise en charge des outils technologiques par les communautés racisées dans la lutte contre le racisme et le profilage?

M.-L. B.: L'implication dans le processus de création est importante étant donné que ça influence la manière de penser l'application. À titre d'exemple, j'aurais pu créer une application avec laquelle il est possible de filmer les policier·ère·s. En vivant cette réalité, je sais très bien que beaucoup d'agent·e·s vont, en réponse, mettre les menottes à quelqu'un qui les filme.

Penser une technologie en tant que personnes racisées change également les questions posées et leur formulation. En ayant l'expérience de ce type de discrimination, on sait quels éléments aborder, tandis qu'une personne n'ayant pas ce vécu risque de négliger certains aspects dans la formulation des énoncés, dans ce qui est demandé ou non. Si la manière de programmer les intelligences artificielles n'est pas organisée pour inclure tout le monde, il y aura des lacunes. En s'investissant dans toutes les sphères, on donne le pouvoir aux personnes directement touchées par la situation, dans le but de la régler.

J. D.: Dans quelle mesure ce projet peut-il inspirer d'autres initiatives, que ce soit ici ou ailleurs?

M.-L. B.: Je pense que ça peut vraiment inspirer plusieurs autres projets. Deux personnes m'ont d'ailleurs contactée afin de discuter du fonctionnement de l'application. Une personne militante de Black Lives Matter à New York développe actuellement une application similaire. En France, c'est la sœur d'une victime de policiers qui l'initie, notamment pour contrecarrer l'interdiction de filmer qui y est nouvellement en vigueur.

L'application va aider les personnes racisées, mais au final, elle est pour tout le monde. Le but principal reste de combattre le profilage racial, mais l'application peut servir pour les différents profilages utilisés par la police, pour toutes les personnes dont les droits ne sont pas respectés.

Maintenant que l'application mobile est disponible sur toutes les plateformes, j'aimerais voir que les gens l'utilisent, lisent les articles proposés et qu'ils et elles prennent rendez-vous à la Clinique juridique de Montréal-Nord pour augmenter la quantité de plaintes en déontologie. On aimerait recevoir tellement de demandes, qu'on ne soit pas en mesure de les gérer! J'ai vraiment hâte de voir les données qu'on va recueillir pour en faire l'analyse et sortir des rapports trimestriels. J'espère, au final, que ça pourra aider le plus de personnes possible. and

* Avocate, fondatrice de la Clinique juridique de Montréal-Nord et militante du collectif Hoodstock.

1. Le par et pour est une logique d'organisation favorisant la mise en place d'initiatives pensées et développées par les personnes vivant l'enjeu abordé. Dans une perspective d'empowerment, cette méthode favorise la recherche de moyens ancrés dans l'expérience des personnes vivant la situation en leur conférant un rôle déterminant dans l'ensemble des composantes de la démarche





RECHERCHE, DESIGN ET MÉDIAS CONTRE LE PROFILAGE RACIAL

Collectif MTL sans profilage (texte et visuels)

MTL sans profilage est un collectif de recherche-action multigénérationnel, multidisciplinaire et multiracial qui vise à documenter, visibiliser et intervenir sur les enjeux de profilage racial dans les pratiques policières à Montréal. Présentation du parcours, des apprentissages et de l'approche du collectif.

MTL sans profilage a d'abord mené, à partir de 2015, une enquête qualitative dont les résultats ont été publiés en 2018 dans le rapport Le profilage racial dans les pratiques policières: points de vue et expériences de jeunes racisés à Montréal¹. Ces résultats ont révélé que le taux d'interpellation policière dans le quartier Saint-Michel est élevé et que le profilage racial est bien présent dans la vie des jeunes de minorités racisées. Plus de la moitié des jeunes interviewé·e·s a vécu au moins une ou plusieurs interpellations policières. Dans la grande majorité des cas, les interpellations étaient arbitraires et non-fondées.

UNE RECHERCHE RÉVÉLATRICE

Plusieurs jeunes ont vécu et raconté des expériences traumatisantes d'abus verbal, physique, psychologique et sexuel de la part de policiers. Des jeunes interviewé-e-s ont été mis-e-s en détention sans que les policiers leur expliquent clairement les motifs, avant d'être libéré-e-s parce que les policiers n'avaient pas de preuves pour les retenir.

En évoquant des interpellations arbitraires, les jeunes interviewé·e·s ont expliqué que les policiers donnent rarement des explications, même quand les jeunes en font la demande. Ils et elles ont aussi mentionné que les policiers agissaient de façon plus agressive et impatiente quand ils demandaient pourquoi ils devaient montrer une pièce d'identité. Il arrivait que les policiers menacent les jeunes avec des amendes pour « refus de coopérer » s'ils ne montraient pas leurs cartes d'identité.

Les contrôles d'identité souvent arbitraires et sans réel motif semblaient constituer une sorte de rite de passage pour les jeunes du quartier Saint-Michel, étant donné leur caractère fréquent et répétitif. Alors que certains jeunes semblent se résigner aux contrôles d'identité, d'autres le vivent comme une forme de harcèlement.

Ces interactions involontaires que les jeunes ont avec la police ont de multiples conséquences négatives. Comme d'autres recherches l'ont démontré, le profilage racial est source de stress et de traumatismes pour les jeunes, mais aussi parfois de blessures physiques. D'autres conséquences incluent les coûts de constats d'infraction et d'autres charges financières, le retrait des milieux publics, un sentiment d'impuissance, un affaiblissement de l'estime de soi et des contacts précoces avec le système judiciaire.

Les pratiques policières identifiées dans l'étude illustrent que le profilage racial n'est pas simplement le résultat de préjugés de policiers, mais relève aussi de politiques organisationnelles qui





autorisent les policiers à agir de façon plus intrusive et sévère auprès des jeunes noir·e·s et racisé·e·s à Montréal.

Dans un article scientifique à paraître², nous expliquons que le développement d'un maintien de l'ordre proactif, la racisation de la délinquance sous couvert de la lutte aux « gangs de rue », le contrôle des incivilités et l'investissement de ressources disproportionnées dans les quartiers avec une haute densité de personnes racisées à Montréal donnent le pouvoir aux policiers d'intervenir de façon arbitraire auprès des jeunes noir·e·s et racisé·e·s.

Ensemble, ces politiques autorisent les policiers-ères à faire des interpellations pro-actives (ou « préventives ») auprès des jeunes noir.es et racisé·e·s, à partir de l'idée qu'ils et elles sont intrinsèquement délinquant·e·s. Autrement dit, les politiques ont pour effet de permettre aux policiers d'aller à l'encontre de la loi en utilisant la couleur de peau et autres stéréotypes raciaux (style vestimentaire, cheveux dreads, etc.) pour interpeller des jeunes noir·e·s et racisé·e·s. Ces pratiques constituent une atteinte à leurs droits et doivent être démantelées.

DE MTL SANS PROFILAGE À #MTLSANSPROFILAGE

Une des priorités du projet était que le travail de recherche effectué puisse profiter aux communautés racisées, et surtout aux jeunes qui subissent du profilage racial. Il n'était pas question que la recherche prenne la poussière dans les étagères : nous avons très vite étendu le groupe de travail en invitant une illustratrice, un designer et des ressources en communication.

Il s'agissait donc de s'adresser directement aux jeunes racisé·e·s pour leur montrer qu'ils et elles ne sont pas seul·e·s à vivre des expériences négatives dans leurs relations avec les policiers, et que leurs actions sont légitimes, comme prendre soin de soi, en parler, se défendre légalement, etc.

C'est ainsi que sont nées les vignettes de sensibilisation, conçues en tant qu'outils pour :

- faire connaître aux jeunes montréalais·e·s racisé·e·s leurs droits, et les outiller en cas de profilage par la police;
- leur rappeler qu'ils et elles ne sont pas seul·e·s dans leurs réalités et qu'il est important de prendre soin de soi lorsqu'on vit ce type de situation;
- visibiliser leurs témoignages et expériences avec la police.

Il nous tenait à cœur de créer une véritable identité visuelle autour du projet pour le rendre attrayant auprès de notre public cible. Nous voulions que les vignettes diffusées sur les médias sociaux puissent se démarquer en transmettant des messages forts, avec un choix de couleurs vives, et ainsi marquer les esprits. Il était aussi important pour nous que le rapport de recherche soit visuellement attirant, agréable à lire et accessible à un large public.

Toujours dans cet esprit de créer des ponts entre la théorie et la pratique, entre les milieux universitaire et médiatique, nous avons bâti nos communications à travers un dialogue constant entre les membres du collectif.

Depuis le lancement des vignettes en 2017, nous échangeons sans cesse sur les messages que nous souhaitons porter et sur la



facon de les formuler, avec pour objectif de concilier nos idées avec la réalité des médias sociaux. Comment faire passer des réflexions complexes tout en composant avec les algorithmes de Facebook, la culture de l'immédiat et de la performance, et l'attention très limitée (et parasitée) des personnes qui sont exposées à nos publications? Comment choisir un contenu adapté et formuler un texte suffisamment pertinent pour attirer l'attention de notre public cible, tout en restant nuancé·e·s dans nos propos? Comment rester ancré·e·s dans l'actualité, tout en faisant des liens avec notre recherche?

Un de nos plus récents échanges, par exemple, a porté sur la diffusion d'images montrant des personnes noires ou autochtones violentées par la police : doit-on les partager, pour choquer et montrer cette réalité aux personnes qui ne la connaissent pas? Ou n'y a-t-il pas plutôt un risque de contribuer à banaliser ce type d'images et ainsi à reproduire des formes de violence visuelle? Nous avons finalement décidé de ne plus partager de photos ou scènes de violence extrême, jugeant que cela n'est pas nécessaire pour faire savoir que cette réalité existe, évitant dès lors de normaliser les images de personnes noires et autochtones brutalisées. Et nous sommes donc, nous aussi, constamment en train de nous éduquer les un·e·s les autres à travers nos échanges.

ANCRER LA RECHERCHE DANS L'ESPACE PUBLIC

Outre la diffusion publique du rapport, l'équipe a fait de multiples présentations sur sa recherche depuis 2016, lors d'activités organisées par des groupes communautaires, dans le cadre de conférences universitaires, lors de consultations de la Ville de Montréal (Consultation sur le profilage social et racial en 2017, Consultation publique et sur le racisme et la discrimination systémiques en



2019), ou encore lors de conférences organisées par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ou Amnistie Internationale.

L'équipe a aussi rédigé cinq rapports d'expertise pour des cas de profilage racial portés devant le Tribunal au Québec par la CDPDJ. Chacune des poursuites avait été lancée par le Centre de recherche-action sur les relations raciales et impliquait des hommes noirs avant subi diverses formes de discrimination raciale de la part de policiers, dont certaines avec violence physique.

L'équipe entreprend maintenant une nouvelle phase qui consiste à faire avancer la lutte contre le profilage racial en interpellant les institutions qui jouent un rôle majeur dans la (re) production du profilage racial. Ce nouveau projet sera réalisé en collaboration avec l'organisme Head & Hands / À Deux Mains, tout en étant dirigé par une équipe de jeunes racisé·e·s et autochtones. Il sera financé par le ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre du Programme d'action et de lutte contre le racisme.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester au courant de la suite!

LE LOBBY POLICIER ET LE BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a commencé ses activités en 2016, suite à l'adoption trois ans plus tôt de la loi 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes.

En septembre 2020, la Lique des droits et libertés (LDL) et la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP) ont rendu public un « bilan alternatif et critique » des trois premières années du BEI. On peut le consulter ici: liquedesdroits.ca/ regards-critiques-trois-premieres-annees-bei/

Plusieurs textes complémentaires au rapport ont également été produits. Voici quelques extraits du texte « Le lobby policier réfractaire au BEI54»:

«[L]e 10 juin 2019, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) ont déposé une requête longue de 79 pages à la Cour supérieure du Québec. [...]

Tant les pratiques du BEI que le règlement sur le déroulement de ses enquêtes sont attaqués dans la requête. "Les dispositions réglementaires contestées portent préjudice à l'intérêt collectif de la profession des policiers et à l'application de la loi", lit-on. Si la Cour supérieure décidait d'accorder la reguête, l'autorité qu'exerce le BEI sur les policiers sous enquête s'en trouverait lourdement amputée. [...]

Ce que le lobby policier n'a pas réussi à faire dans l'arène politique lors des consultations particulières sur le projet de loi 12, il cherche désormais à l'accomplir dans l'arène judiciaire avec sa requête introductive d'instance.

Ce faisant, les groupes de pression policiers cherchent à jouer les victimes, en dépeignant le BEI comme un oppresseur qui brime sans scrupules les droits fondamentaux des policiers.

Pourtant, trois ans après la mise en opération du BEI, aucune des enquêtes indépendantes menées par l'organisme n'a abouti à une mise en accusation criminelle. Aucune!

Mais cette impunité est loin de suffire à un lobby policier qui a trop longtemps été habitué à avoir le premier et le dernier mots dans les affaires de décès de citoyen·ne·s aux mains de la force constabulaire.»

Pour consulter le texte complet : liquedesdroits.ca/rapport-bei-2020-texte-complementaire-milieu-policier-refractaire/

^{1.} On peut consulter le rapport en ligne: bit.ly/3tNDLAA.

^{2.} Anne-Marie Livingstone, Marie Meudec, et Rhita Harim, «Racisme et discrimination systémique dans le Québec contemporain: ses formes et ses manifestations », Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 31, nº 2, sous presse.

L'ABOLITIONNISME CARCÉRAL EST UNE LUTTE FÉMINISTE*

Marlihan Lopez**

Pour certain·e·s, être féministe et abolitionniste carcérale sont deux choses qui ne vont pas ensemble, alors que nombre de féministes militent pour la criminalisation des violences genrées. Pour ma part, je crois le contraire: féminisme et abolition carcérale sont deux luttes indissociables.

L'abolition désigne à la fois une vision politique et un mouvement social qui vise à éliminer l'emprisonnement et la surveillance policière, et qui pousse à la création de nouveaux systèmes de soins vitaux manquants dans nos communautés. La pensée abolitionniste a été nourrie non seulement par les courants anticapitalistes et l'analyse critique de la race, mais également par la pensée féministe, plus précisément le féminisme noir.

Mon travail au sein du mouvement féministe, plus précisément le mouvement de lutte contre les agressions à caractère sexuel, m'a convaincue que l'abolition est féministe dans son essence. Par ailleurs, en tant que survivante, mon expérience de violence conjugale et sexuelle m'a appris que la police ne peut pas nous protéger et que la lutte pour mettre fin à la violence genrée ne se gagnera pas à travers les systèmes punitifs et carcéraux.

QUE SIGNIFIE L'ABOLITION POUR LES LUTTES FÉMINISTES?

Il importe de faire la distinction entre le féminisme abolitionniste et le féminisme carcéral. Les féministes qui adhèrent à une perspective carcérale s'appuient sur un pouvoir punitif accru de l'État dans la lutte pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Elles estiment que nous pouvons mettre fin à la violence genrée en incarcérant les agresseurs et en imposant des peines plus sévères. Cette approche repose également sur la fausse hypothèse que la menace de punition aura un effet dissuasif et par conséquent préviendra la violence.

Cette position manque toutefois d'aborder et de remettre en question le fait que la violence patriarcale et raciale est exercée par le biais de la police et des prisons. Cette perspective est également imprégnée par le néolibéralisme et repose sur le principe de la responsabilité individuelle. Or, les violences genrées s'inscrivent dans des systèmes d'oppression, dont le patriarcat, la suprématie blanche et le capitalisme; on ne peut donc pas les enrayer sans une transformation sociétale systémique.

Qu'en est-il des féministes abolitionnistes? D'abord, il est important de définir l'abolitionnisme, en particulier dans le contexte québécois canadien où le terme a été récupéré par des groupes de femmes blanches s'opposant au travail du sexe pour désigner l'abolition de l'industrie du sexe. Ce courant a une influence considérable au sein du mouvement contre la violence faite aux femmes.

Dans une déclaration publique publiée en 2002 aux États-Unis, le collectif Critical Resistance et le réseau INCITE!, qui réunit des féministes racisées luttant contre la violence genrée, définissent l'objectif du mouvement abolitionniste comme celui de «créer des mouvements qui mettent non seulement fin à la violence, mais qui créent une société basée sur la liberté radicale, la responsabilité mutuelle et une réciprocité passionnée. Dans cette société, la sûreté et la sécurité ne seront pas fondées sur la violence ou la menace de violence; elles seront fondées sur un engagement collectif à garantir la survie et le soin de tous les peuples²».

Au fond, les féministes abolitionnistes ou anti-carcérales mettent de l'avant des réponses communautaires et transformatrices enracinées dans le soin. Le féminisme abolitionniste prône l'abolition comme la meilleure réponse à la violence étatique et genrée. Rappelons que les femmes noires et autochtones subissent la violence étatique et interpersonnelle de manière disproportionnée. Des femmes noires comme Angela Davis, Ruth Wilson Gilmore et Beth Richie ont largement contribué au développement de cette vision politique. Elles ont souligné l'importance de formuler des réponses à la violence genrée qui s'appuient sur des moyens non punitifs pour prévenir la violence et tenir les gens responsables des torts commis.

MAIS QUI NOUS PROTÉGERA?

L'une des questions qu'on me pose le plus fréquemment en tant que féministe anti-carcérale est «mais que ferons-nous des violeurs? ». Après avoir travaillé avec des survivant·e·s et entendu les témoignages de femmes qui ont été victimes de violences sexuelles, ma réponse est simple. La police ne peut pas nous protéger, ce qui explique pourquoi la majorité des victimes ne porte pas plainte à la police.

Reconnaissant la violence et la victimisation auxquelles sont confronté·e·s les survivant·e·s lorsqu'ils et elles portent plainte, et compte tenu du nombre d'agents de police accusés et condamnés pour violence conjugale et sexuelle, de nombreuses victimes estiment qu'aucune réparation ne peut être obtenue par le biais du système de justice pénale.



Photo: Nelly Bassily

D'un autre côté, définancer la police et les systèmes carcéraux et investir dans des stratégies communautaires et transformatrices de soin peut créer d'innombrables possibilités pour obtenir réparation et guérison. Imaginez investir dans des services de santé mentale, des maisons d'hébergement et des centres pour les victimes d'agressions à caractère sexuel qui sont accessibles et où les survivant·e·s noir·e·s, autochtones, trans, ou en situation de handicap, qui font face à la discrimination systémique dans l'accès à la santé et aux services sociaux, peuvent chercher du soutien. Imaginez investir dans l'éducation, le logement social et la création d'équipes de service non armées et indépendantes de la police pour répondre aux crises liées à la santé mentale et à l'utilisation des drogues ou aux cas de violence genrée. Investir dans des

programmes créés et gérés par les communautés pour prévenir le tort est une stratégie qui vise directement les causes de la violence.

ALLIANCES POSSIBLES?

Mon travail au sein du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) ainsi que mes expériences personnelles avec le système de justice m'ont poussée à explorer les solutions offertes par la vision abolitionniste. Malheureusement, ici au Québec, il n'y a pas beaucoup d'échanges entre le mouvement abolitionniste et le mouvement contre les violences faites aux femmes. Considérant la manière dont ces deux luttes s'entrecroisent et la manière dont la violence sexuelle et les autres formes de violence genrée sont



vers l'individualisation des problématiques systémiques, comme celle de la violence faite aux femmes. La racine systémique du problème cède le pas devant les exigences de la punition, qui devient l'indicateur du succès de la démarche. Le réseau INCITE! a ainsi lié la montée des féminismes carcéraux à la cooptation par l'État du mouvement féministe anti-violence, en rattachant le financement à une plus grande collaboration avec la police et le système de justice.

GUÉRIR PAR LA JUSTICE TRANSFORMATRICE

En tant que mouvement, où nous dirigeons-nous? Si nous voulons avancer, nous devons reconnaître comment la violence genrée existe et se reproduit à l'intérieur des structures de violence étatique. Nos mouvements sociaux ne peuvent pas prétendre être intersectionnels en s'appuyant sur des institutions qui assurent la reproduction de la suprématie blanche, du patriarcat et du colonialisme.

On nous a fait croire qu'on ne peut concevoir la sécurité que par le biais du système carcéral. Nous devons nous mobiliser et nous tourner vers des réponses communautaires enracinées dans le soin. Nous devons investir dans des approches transformatrices de prévention de la violence genrée qui nous aident non seulement à guérir, mais aussi à prévenir la violence.

Le moment est toujours opportun. Le mouvement Black Lives Matter (BLM), aux côtés d'autres mouvements de justice raciale, a réussi à sortir l'abolition hors des marges. Patrisse Cullors, une des fondatrices du mouvement BLM, l'exprime de manière juste: «Nous devons réimaginer un monde qui dépend d'une économie du soin et non pas d'une économie de la punition⁴». Grâce aux perspectives abolitionnistes, conçues et développées par des femmes noires, les possibilités de mettre fin à la violence genrée sont à notre portée. and

- * Une première version de ce texte est parue sur CBC News en novembre 2020. En ligne: www.cbc.ca/news/canada/montreal/prison-abolition-defundthe-police-violence-against-women-feminism-1.5809912
- ** Co-vice-présidente à la Fédération des femmes du Québec et coordonnatrice à l'Institut Simone de Beauvoir

reproduites par l'État punitif et carcéral, une convergence semble nécessaire.

Malgré cette évidence, le mouvement contre les violences faites aux femmes semble se tourner encore plus vers des réponses punitives. Des études du mouvement de lutte contre la violence faite aux femmes ont montré que le mouvement a pris de l'ampleur grâce à son rapprochement avec l'État et à l'augmentation du financement public, ce qui aurait contribué à son institutionnalisation, à sa professionnalisation et au déclin de sa radicalité³.

En même temps, il y a eu une évolution vers une dépendance vis-à-vis des réponses punitives à la violence genrée. Ces réponses illustrent la manière dont le gouvernement conçoit les violences genrées dans le cadre du droit pénal, renforçant une tendance

^{1. «}Statement on Gender Violence and the Prison Industrial Complex». En ligne: criticalresistance.org/wp-content/uploads/2014/05/CR-Incite-Statement-2008.pdf

^{2.} Dominique Masson, With and Despite the State: Doing Women's Movement Politics in Local Service Groups in the 1980s in Quebec, thèse de doctorat, Université Carleton, 1998. Voir aussi de la même autrice: « Constituting «Post-Welfare State» Welfare Arrangements: the Role of Women's Movement Service Groups in Quebec », Documentation sur la recherche féministe, 2000, vol. 27, nos 3-4, p. 49-69.

^{3. «}The Black Lives Issue: In Depth », Yes! Magazine. En ligne: www.yesmagazine.org/issue/black-lives/2020/08/26/black-livesmatter-founders/

METTRE FIN À LA VIOLENCE POLICIÈRE

EXIGEONS PLUS*

Mariame Kaba** Traduit de l'anglais par Philippe Néméh-Nombré

Encore une fois, les gestes meurtriers de la police et l'impunité qui les permet provoquent une indignation justifiée. Je comprends la rage et je partage la colère. S'il ne surprend pas, le manque de considération pour la vie noire demeure atterrant. Et pourtant, j'espère que cette fois nos demandes répétées pour que la police cesse d'être la police seront entendues.

«Comment se fait-il que la police continue de tuer en toute impunité des personnes notamment noires?» Ainsi posée, la question n'est tout simplement pas adéquate. Pour remplir sa fonction, la police doit être raciste, patriarcale, capacitiste, homophobe et transphobe. Perpétuer un État capitaliste, suprémaciste blanc et cis-hétéropatriarcal implique de cibler, contrôler et contenir certains groupes. Sous cet angle, les avenues sont limitées: nous devons poser de meilleures questions et mieux formuler nos demandes. Et les deux sont à notre portée, tout comme la possibilité d'abolir la police.

«Comment faire pour que la police cesse de tuer en toute impunité?» Un tel recadrage ouvre les possibilités. Nous pouvons commencer par réduire les interactions entre la police et la population. Nous pouvons aussi réduire le budget des corps policiers et investir dans nos communautés. Voilà donc une question constructive qui en génère d'autres.

Les gens sont-ils exposés à une représentation de la sécurité publique qui exclue la police? Si non, pourquoi? Il y a quelque chose de profondément dangereux dans le fait que l'abolition de la police soit impensable pour autant de personnes. Cela signifie que la police a si habilement colonisé et assiégé nos réflexions que nous sommes incapables d'imaginer un monde dans lequel elle n'existe pas. Pourtant, la police n'a pas toujours existé. Qu'est-ce qui nous fait croire qu'elle existera toujours, ou qu'elle devra toujours exister?

DISCIPLINÉ·E·S À NE PAS IMAGINER

Ce n'est pas seulement qu'il nous est impossible d'imaginer un monde sans police: nous sommes discipliné·e·s à en être incapables. Les séries télévisées policières et autres formes de propagande des forces de l'ordre sont déterminantes dans la naturalisation de la police. Les livres pour enfants, les dessins animés, les bandes dessinées, les Lego, la présence policière dans les écoles et autres artéfacts passés et présents de la culture populaire nous conditionnent à être incapables d'imaginer un monde sans police. Les policier·ère·s sont représenté·e·s en héro·ïne·s, célébré·e·s en monuments et en mémoriaux. On nous apprend que la police est le rempart qui sépare l'ordre du chaos total. Il est difficile de penser à un autre corps de métier qui déploie autant d'efforts dans ses

relations publiques. Il n'y a pas de série télévisée mettant en valeur le travail des services à l'enfance, bien qu'ils soient essentiels au fonctionnement de la société moderne. Pourquoi la police en a-t-elle tant besoin?

Les forces de l'ordre travaillent constamment à préserver leur légitimité. Elles se réinventent, se repositionnent et se réimaginent constamment dans de nouveaux rôles. Le fait que la police justifie constamment son existence suggère toutefois que son rôle dans notre culture est peut-être plus précaire qu'il n'apparaît, et qu'elle est en fait vulnérable à la mobilisation et à la pression sociale.

Cela nous offre donc une réelle fenêtre de possibilité pour nos stratégies de mobilisation abolitionnistes. Nous devons aspirer à réduire les interactions entre les corps policiers et la population sans accroître la légitimité de la police. L'objectif devrait être de réduire autant que possible le travail de la police sous toutes ses formes, et de cesser de légitimer le recours à la police comme réponse à différents problèmes sociaux. Nous ne pouvons pas, par exemple, exiger des comités consultatifs et commissions d'enquête réformistes qui renforcent le pouvoir de la police. Nous ne pouvons pas non plus demander le remplacement de la police par des travailleuses et travailleurs sociaux si on leur confie le même mandat de surveillance et de coercition. Une mobilisation abolitionniste stratégique entend faire disparaître le complexe carcéral et policier et sa légitimité.

Au cours des dernières années, des réformistes du système de «justice» criminelle et pénale de même que certain·e·s chercheur·e·s ont suggéré que les communautés marginalisées sont à la fois «surpolicées» et «sous-protégées»: la police patrouille et surveille leurs quartiers sans relâche sans toutefois nécessairement répondre à leurs appels de détresse. Ce cadrage demeure imparfait: il trahit une compréhension fondamentalement erronée de la raison d'être de la police. Les mots du théoricien et militant Frank Wilderson sont ici instructifs lorsqu'il synthétise: «Je ne suis pas contre la brutalité policière, je suis contre la police.»

La violence, d'abord, est inhérente à la police et à son travail. Son monopole de l'usage de la force n'est ni tangentiel ni accidentel: il est constitutif. Cela signifie que nous ne pourrons pas extraire la partie «violence» de la police pour en préserver le reste.



La violence est centrale au travail de la police. Nous ne pouvons pas, autrement dit, chercher à identifier les «bonnes» pratiques policières, chercher à déterminer le «juste milieu». Ce qui afflige les communautés marginalisées n'est pas le mauvais travail policier: c'est, tout simplement, la police. C'est n'est pas trop ou trop peu de police: le niveau idéal n'existe pas.

L'argument de la «sous-protection», ensuite, suppose que l'échec de la police à protéger les communautés marginalisées est une défaillance plutôt qu'un élément central de sa fonction. En fait, on pourrait suggérer que les performances symboliques de «protection» des communautés marginalisées par la police répondent tout simplement d'une stratégie de maintien de son pouvoir. Les populations marginalisées sont amenées à croire que la protection de l'État est à leur portée et, pour cette raison, demeurent attachées à la préservation de la police, c'est-à-dire à la violence autorisée et perpétrée par l'État.

UNE ALTERNATIVE EN ÉLABORATION

Lors d'un atelier virtuel en juin 2020, l'auteur Patrick Blanchfield suggérait que la police «apparaît dans nos esprits comme une solution plutôt qu'un problème». C'est un éclairage important qui devrait guider notre mobilisation. Trop de personnes conçoivent encore la police comme une ressource permettant de mettre fin à la violence plutôt qu'une institution productrice de violence dans nos communautés (et multiplicatrice de violence lors de manifestations). Nous devons outiller les gens à se défaire de l'idée selon laquelle la police nous protège et a été créée pour garantir la sécurité publique. La perspective abolitionniste insiste sur l'importance des trois étapes que sont le désinvestissement, l'réinvestissement et l'expérimentation.

Lorsque les abolitionnistes du système carcéral et policier appellent à l'élimination de la police, les gens réagissent immédiatement, et agressivement, en nous intimant de proposer une «alternative» pour assurer la sécurité publique. On nous demande ce qui remplacera la police. Mais aucune entité unique ne devrait remplacer les prisons, la police et la surveillance. Je pense à ces mots de Damon William, un militant de Chicago, que j'ai lus récemment: «Lorsque je vois la police, je vois cent autres emplois condensés en une seule personne avec un fusil.»

La police est, à l'heure actuelle, la réponse fourre-tout à chaque problème social, alors que l'État continue de couper dans les services publics. Les différents maux appellent des réponses différentes. Et une institution intrinsèquement violente, une institution dont la seule et unique source d'autorité est la liberté que l'État lui donne d'user de la violence, ne devrait pas faire partie de ces réponses.

Rachel Herzing, militante abolitionniste de longue date et directrice du Center for Political Education, une organisation de mobilisation, dit souvent «qu'éliminer le complexe carcéral et policier élargit le terrain sur lequel nous pouvons développer de nouvelles façons d'être en relation, de se protéger et de gérer la violence». En ce moment, la police accapare tellement de ressources et d'espace qu'elle empêche, parfois activement, les possibilités et solutions qui émergent des communautés, qui sont toujours sous-financées (quand elles sont financées).

Nous pouvons travailler à éliminer la police tout en répondant aux besoins sécuritaires immédiats de nos communautés. Mais de répondre à ces besoins ne devrait pas être un prérequis pour exiger l'abolition du système carcéral et policier. Comme le conceptualise le sociologue norvégien Thomas Mathiesen, l'abolition est une alternative en élaboration qui nous pousse à rompre avec l'ordre actuel des choses, à refuser, à dire «ce n'est pas ce que nous voulons», tout en construisant un monde différent.

C'est là où se trouve l'espoir. Dans une vision du monde où nous avons tout ce qu'il nous faut pour vivre avec dignité et où la sécurité ne dépend pas d'un pistolet.

^{*}Ce texte est une traduction de «To Stop Police Violence, We Need Better Questions – and Bigger Demands », d'abord publié sur Gen-Medium en septembre 2020. En ligne: gen.medium.com/to-stop-police-violence-weneed-better-questions-and-bigger-demands-23132fc38e8a

^{**} Militante, chercheure et auteure étatsunienne. Elle est notamment la fondatrice et directrice de Project NIA, une organisation visant la fin de l'incarcération des jeunes. Son dernier livre, We Do This Til' We Free Us, est paru chez Haymarket Books en février 2021.



Collage. Photo: ActuaLitté (CC BY-SA 2.0).

FRANCE - AFFAIRE SAMUEL PATY

HOMMAGE COLLATÉRAL

Julien Moisan

Comment en est-on venu à appeler à l'union sacrée à l'école et « en même temps » à envoyer des élèves en garde à vue?

Le 2 novembre 2020: c'est la rentrée scolaire en France. Deux semaines auparavant, lors du dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint, Samuel Paty, professeur d'histoire-géo, est tué à la sortie de son collège pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet durant son cours sur la liberté d'expression. Les vacances qui suivront seront marquées par un déferlement médiatique rejouant le «choc des civilisations», entre discours sur les valeurs de la République et chasse aux sorcières.

Ces deux semaines seront aussi marquées par le procès des attentats de Charlie Hebdo, par une sortie de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, sur les ravages de l'islamogauchisme; par un nouvel attentat meurtrier à Nice; par l'annonce d'un nouveau confinement; ou encore par l'autodissolution, face aux menaces du ministre de l'Intérieur, du principal collectif de lutte contre l'islamophobie en France¹. Un contexte

particulièrement propice, donc, pour faire de cette rentrée un temps apaisé pour les élèves et les profs.

Comment est-ce que celles et ceux qui font l'école ont vécu cette rentrée? Plus largement, qu'est-ce que ce moment dit de la perception qu'elles et ils ont de leur métier, de leur institution, du rapport qu'elles et ils ont avec leur hiérarchie, leur ministre? Vu que l'on compte quelque 870 000 enseignant·e·s et plus de 12 millions d'élèves, il est d'emblée important de rappeler que toute plongée dans cette « communauté éducative » ne peut être que partielle et non exhaustive². Malgré ces limites évidentes à l'exercice, quelques enseignements valent le coup d'être relevés.

UN HOMMAGE EN SERVICE MINIMUM

Plusieurs profs ont fait remarquer que pour comprendre cette rentrée, il fallait dézoomer quelque peu et rappeler que pendant les jours qui l'ont précédée, des négociations entre le ministre Blanquer et certains syndicats avaient permis d'obtenir un temps banalisé (sans cours) pour préparer l'hommage à Samuel Paty, échanger entre profs, pouvoir exprimer ce qu'elles et ils ont ressenti suite à l'assassinat de leur collègue, bref ne pas reprendre les cours comme si rien ne s'était passé. Après moult revirements, le ministre de l'Éducation nationale annonce finalement que les cours devront reprendre «normalement» et qu'en guise d'hommage, une simple minute de silence et la lecture de la «Lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès étaient au menu de la rentrée. Ce qui a été perçu comme une énième marque de mépris de la part du ministre (s'ajoutant à l'impression d'être envoyé au front, au vu d'un protocole sanitaire réduit à son minimum) est mal passée, et certain·e·s ont dû menacer leur direction de faire grève pour maintenir le temps d'échanges prévu.

MAIS QUE VIENT FAIRE JAURÈS DANS CETTE GALÈRE?

La lettre de Jaurès, seul support pédagogique imposé pour cette séquence, a elle aussi été quasiment unanimement critiquée. Il faut dire que le ministère a choisi un texte qui était une version tronquée et falsifiée (pas mal, pour illustrer la liberté d'expression!) qui ne s'adressait pas aux élèves (mais aux instituteurs), gommait la critique de Jaurès envers l'évaluation permanente et l'omniprésence des notes, n'abordait pas les thèmes du jour, le tout sans élément de contexte. Les élèves rencontré·e·s n'ont souvent rien compris à cette lettre, au mieux elles et ils n'ont pas saisi le lien avec la mort de Samuel Paty...

Quant aux principales annonces du ministre de l'Éducation nationale, on a eu droit à une augmentation des heures d'enseignement moral et civique suivie d'une réforme du brevet des collèges insistant sur l'évaluation de l'engagement civique des élèves. On a hâte de voir le contenu ou la grille d'évaluation de cet engagement... surtout si on se souvient d'un sujet d'évaluation qui, en 2017, demandait aux enfants âgé·e·s de 14 ou 15 ans de rédiger un discours pour démontrer que les interventions militaires françaises incarnaient les valeurs de la République³. Aujourd'hui, le ministre Blanquer poursuit en annonçant que «le principe sera de valoriser l'engagement civique des élèves. Par exemple, quand ils s'engageront dans les Cadets de la République avec les policiers ou avec les gendarmes4».

UN HOMMAGE ET DES GARDES À VUE

Le ton était donné pour cette rentrée, le trio ministériel de Jean Castex, Gérald Darmanin et Jean-Michel Blanquer⁵ jouant une partition attendue et reçue avec délectation par les éditocrates pyromanes; l'appel à être une communauté «unie et fière de ses valeurs » côtoyant la menace de sanctions pour chaque élève qui sortirait du rang pendant la minute de silence.

On aurait pu réduire l'appel à la délation à un exercice de com' de la part d'un gouvernement en guerre (contre le virus, les terroristes, les islamogauchistes – liste non exhaustive), sauf qu'il a provoqué des

effets réels avec près de 800 signalements comptabilisés, dont 121 considérés comme relevant de l'apologie du terrorisme.

Des enfants se sont donc retrouvé·e·s en garde à vue et leur domicile a été perquisitionné. On se rappelle notamment le cas de quatre enfants de CM2, âgés de 10 ans, à Albertville, qui ont passé 10h en garde à vue après avoir vu débouler au petit matin des policiers cagoulés et armés de mitraillettes⁶.

Pour certains profs, cet appel à la délation n'a fait que rentrer par une oreille et sortir par l'autre. Collectivement, certaines équipes pédagogiques (professeurs et directions) se sont assurés que ce qui était dit dans la classe n'en sortirait pas. Le but de cet échange avec les élèves était de libérer une parole et on ne pouvait pas inviter les enfants à parler pour ensuite en glisser quelques mots à la direction, au procureur ou à la gendarmerie du coin, ou encore à une équipe «Valeur de la République⁷».

Ce dispositif de délation, perçu comme un piège tendu aux élèves, a également provoqué une peur, partagée chez les profs ou les élèves, que ce qui allait être dit puisse provoquer des suites policières. Les un·e·s et les autres se sont autocensuré·e·s, sont resté·e·s muet·te·s, voyant dans ce moment l'inverse d'un temps d'expression et de verbalisation. Plusieurs profs se sont inquiété·e·s de voir à quel point leurs élèves percevaient l'école non pas comme un espace de discussion et d'expression, mais comme un endroit risqué où il valait mieux la boucler même quand elles et ils étaient invité·e·s à s'«exprimer».

Le bilan de cette séquence, avec 175 élèves exclu·e·s8, un sentiment de déconnexion totale entre le ministre de l'Éducation et sa «communauté éducative», cet hommage bâclé et ces perspectives morales et civiques réjouissantes, se fait dans un contexte où la laïcité a été fêtée le 9 décembre (en anniversaire à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État) dans toutes les écoles. Jour où le gouvernement a choisi de démarrer l'adoption de son projet de loi contre le séparatisme, dans lequel l'islam politique est explicitement présenté comme le seul ennemi de la laïcité et des valeurs de la République. Pour

y faire face, Macron veut «refaire aimer la République⁹ », notamment en luttant contre l'endoctrinement que subiraient pour lui les quelque 50000 enfants qui suivent un enseignement à domicile. Il est aujourd'hui obligatoire à partir de 6 ans, mais les enfants bénéficieraient dès 3 ans de cet espace de libre expression qu'est l'école, pour être mieux unis et fières de leurs valeurs?

- 1. Collectif contre l'islamophobie en France, « Communiqué final ». En ligne: www. islamophobie.net/les-nombreuses-contre-veritessur-le-ccif/
- 2. Le reportage audio «Hommage collatéral» tente quand même le coup avec une quinzaine d'entrevues. En ligne: audioblog.arteradio.com/ blog/155545/hommage-collateral
- 3. Voir à ce sujet un collogue organisé par Survie et la LDH à l'EHESS. En ligne: survie.org/themes/ militaire/article/video-collogue-l-armee-francaiseet-les-valeurs-de-la-republique-un-etat-des
- 4. AFP, « Blanquer annonce un renforcement de l'enseignement moral et civique à l'école ». En ligne: www.lepoint.fr/societe/blanguer-annonceun-renforcement-de-l-enseignement-moral-etcivique-a-l-ecole-31-10-2020-2398893_23.php
- 5. Respectivement Premier ministre, ministre de l'Intérieur et ministre de l'Éducation nationale.
- 6. Voir à ce sujet « Cas de force majeure -L'histoire d'Emira ». En ligne : blogs.mediapart. fr/158568/blog/111120/cas-de-force-majeure-Ihistoire-demira
- 7. En voici la présentation officielle « Dans chaque académie, une équipe Valeurs de la République apporte aux équipes pédagogiques et éducatives une réponse concrète en cas d'atteinte au principe de laïcité. Elle les forme et aide les établissements à réagir de manière appropriée ». En ligne: www.education.gouv.fr/ seminaire-national-des-coordonnateurs-desequipes-academiques-valeurs-de-la-republiquedu-13-octobre-306696
- 8. Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, « Bilan des incidents survenus lors de l'hommage rendu à Samuel Paty ». En ligne: www.education.gouv.fr/bilandes-incidents-survenus-lors-de-l-hommage-rendusamuel-paty-307773
- 9. Ouest-France, «Imams formés en France, école dès 3 ans... Les points forts du discours de Macron sur le séparatisme ». En ligne: www. ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/ formation-des-imams-ecole-des-3-ans-ce-quil-faut-retenir-du-discours-de-macron-sur-leseparatisme-6998274

CHILI

PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES AU RENOUVEAU CONSTITUTIONNEL

José Aylwin* Traduit de l'espagnol par Gérald McKenzie ◀

La constitution chilienne sera bientôt réécrite par une assemblée constituante élue. La question de la place des peuples autochtones et des Afrodescendant·e·s dans cette assemblée, et donc dans la future constitution du pays, est cruciale.

Les résultats du référendum tenu le 25 octobre 2020 au Chili sont sans équivoque: 80% des citoyennes et citoyens se sont prononcé·e·s en faveur de la rédaction d'une nouvelle constitution et pour que celle-ci soit élaborée par une assemblée constituante entièrement composée de membres élu·e·s. Ces résultats constituent une étape fondamentale pour en finir avec la constitution politique de 1980 imposée par la dictature d'Augusto Pinochet, qui, malgré de nombreuses réformes, continue de limiter l'exercice des droits humains et de la démocratie, créant plusieurs types d'exclusions et d'inégalités. C'est dans ce contexte que le peuple chilien aborde la question d'ajouter des sièges réservés aux peuples autochtones ainsi qu'un siège pour les Afrodescendant·e·s aux 155 sièges prévus pour l'assemblée constituante.

L'une des exclusions les plus graves générées par la constitution héritée de la dictature est celle des peuples autochtones, qui, au nombre de 2158792 personnes s'identifiant comme Autochtones, composent 12,8 % de la population. Malgré le fait que le Chili soit, après les pays andins et mésoaméricains, le pays des Amériques ayant la plus importante population autochtone, sa constitution nie leur existence et leurs droits. Ils sont ainsi englobés dans une conception moniste de la «nation» chilienne, et ce, malgré les nombreux projets visant leur

reconnaissance qui ont été infructueusement soumis depuis 1990.

De plus, les droits des peuples autochtones sont restreints par des dispositions constitutionnelles qui permettent l'appropriation de leurs ressources naturelles, comme l'eau et les minéraux de leurs sous-sols, ainsi que par un cadre législatif qui limite l'application des normes internationales les concernant. Ainsi, bien que l'État chilien ait ratifié la Convention nº 169

de l'Organisation internationale du travail (OIT)¹ en 2008 et ait plus tard adhéré aux déclarations des Nations Unies et de l'Organisation des États américains sur les droits des peuples autochtones, les gouvernements de différentes orientations n'en ont pas respecté les dispositions, sur des questions aussi importantes que la politique des terres autochtones ainsi que le droit d'être consulté et le droit au consentement préalable, libre et informé.

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

En décembre dernier, le Congrès national du Chili† a finalement adopté un projet de réforme constitutionnelle portant sur les sièges réservés aux peuples autochtones. En vertu de cette réforme, 17 sièges leur seront réservés à même les 155 sièges prévus pour la composition de l'assemblée constituante qui seront occupés par des représentantes et des représentants élu·e·s. Il n'y aura donc pas d'ajout de nouveaux sièges pour les Autochtones. Les 17 sièges seront répartis entre les différents peuples reconnus au Chili: 7 pour les Mapuches, 2 pour les Aymaras et 1 pour chacun des 8 autres peuples.

Le Service électoral chilien (SERVEL) établira un registre de l'électorat autochtone sur la base des données de la Corporación Nacional de Desarrollo Indígena (CONADI) et d'autres sources. Il tiendra également compte des personnes qui auront démontré leur identité autochtone selon les normes du SERVEL. Seuls les Autochtones inscrits dans ce registre pourront voter pour une candidate ou un candidat de leurs peuples respectifs. Les districts des sièges réservés seront définis par le SERVEL. Les candidates et candidats devront faire reconnaître leur appartenance à un peuple autochtone par la CONADI et obtenir le parrainage d'organisations ou de personnes autochtones.

† Réforme adoptée par la Chambre des députés le 14 décembre 2020 et par le Sénat le lendemain.



Manifestation à Santiago dans le cadre du référendum constitutionnel, octobre 2020. Photo: Paulo Slachevsky (CC BY-NC).

Les restrictions imposées à l'exercice de ces droits dans un contexte de prolifération de projets miniers, forestiers, hydroélectriques ou d'élevage de saumons en territoires autochtones ont provoqué de nombreux conflits sociaux et environnementaux². Les protestations autochtones ont été durement réprimées et ont entraîné de nombreuses poursuites judiciaires, ce que des organismes internationaux de droits humains ont condamné. À cela s'ajoute l'exclusion politique: en dépit de leur poids démographique, la représentation des peuples autochtones au Congrès national n'est que de 2,5 %. Finalement, l'exclusion économique des Autochtones s'observe dans les indices élevés de pauvreté: sept des dix communes les plus pauvres du Chili se trouvent en Araucanie, où vit la majorité des Mapuches.

LA CONSTITUANTE **ET LES REVENDICATIONS AUTOCHTONES**

La révolte sociale est à l'origine de l'Accord pour la paix sociale et la nouvelle constitution³ adopté le 15 novembre 2019 par les représentantes et représentants des partis politiques. Celui-ci établit la procédure et le calendrier en vue de l'élaboration d'un processus de Constituante devant faire l'objet d'un référendum.

Malgré les retards causés par la pandémie, le processus a renforcé l'activisme et a permis de mettre en lumière les revendications autochtones, particulièrement celles relatives à des réformes procédurales — le droit à une représentation proportionnelle à leur population dans l'élaboration de la nouvelle constitution — ainsi que celles portant sur la reconnaissance de leurs droits collectifs et sur la création d'un État plurinational.

Ces demandes ne sont pas nouvelles. En effet, au cours de la dernière décennie, le parti politique mapuche Wallmapuwen, le mouvement mapuche Identitad Territorial Lafkenche, l'Asociación de Municipalidades con Alcalde Mapuche (AMCAM)4 et le Consejo de Pueblos Atacamenos⁵ ont activement fait la promotion d'une assemblée constituante comme mécanisme d'élaboration d'une nouvelle constitution.

Les revendications pour la reconnaissance d'un État plurinational et des droits collectifs ont été exprimées avec force lors du processus participatif sur l'assemblée constituante et lors de la consultation autochtone menés en 2016 et 2017 sous le gouvernement de Michelle Bachelet. D'autres revendications portaient sur la reconnaissance des territoires autochtones, du droit à l'autodétermination des

peuples et de leurs droits sur les ressources naturelles. En outre, on demandait l'inclusion dans la constitution de la Convention n° 169 de l'OIT et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Ces revendications s'inspiraient clairement des réformes constitutionnelles adoptées entre autres en Colombie (1991), en Équateur (2008) et en Bolivie (2009) au cours des dernières décennies, réformes pilotées par les peuples autochtones. Notons en particulier les pays qui ont adopté de nouvelles constitutions: la Colombie (1991), l'Équateur (2008) et la Bolivie (2009). Il va sans dire qu'il n'y a pas unanimité chez les peuples autochtones au Chili en ce qui a trait au processus et à leur participation.

Les lacunes dans la mise en œuvre des droits autochtones reconnus dans les constitutions politiques latino-américaines ont amené quelques organisations mapuches à exprimer leur scepticisme quant au processus de l'assemblée constituante. Ainsi, Aucan Huilcaman, werken (dirigeant) du Consejo de Todas las Tierras. faisait remarquer que: «Les déclarations de plurinationalité, telles que formulées dans les constitutions d'États comme l'Équateur et la Bolivie, n'ont rien donné pour les peuples autochtones, et n'ont absolument pas garanti la coexistence plurinationale.» De plus, soulignant que le droit à l'autodétermination des peuples autochtones est internationalement reconnu, il affirme que le peuple mapuche exercerait ce droit en créant une assemblée constituante mapuche.

D'autres organisations, comme la Coordinadora Arauco Malleco (CAM), ont mis en cause la participation des organisations du peuple mapuche dans le processus de constituante en cours, car elles le définissent comme un processus colonial visant à freiner la lutte pour l'autonomie

des Mapuches. La CAM soutient que l'autonomie s'obtient par la lutte territoriale, en proposant des actions de force, principalement contre les entreprises forestières qui opèrent dans le Wallmapu (territoire mapuche).

LES SIÈGES AUTOCHTONES

Un nombre croissant d'organisations de tous les peuples autochtones du pays, y compris des organisations mapuches, font la promotion d'une réforme constitutionnelle dans le but d'obtenir des sièges réservés à leurs peuples et de rendre possible leur participation à l'assemblée constituante qui sera élue en avril 2021. Cela signifie que les parlementaires de divers partis doivent présenter à la Chambre des députés un projet de réforme constitutionnelle prévoyant des sièges réservés aux représentant es des Premières Nations au sein de la constituante.



Carte des sièges à l'Assemblée constituante. Image tirée du site Web du Sénat chilien⁶.

Plusieurs aspects sont à considérer en ce qui concerne les sièges à réserver pour les peuples autochtones. L'une de ces considérations est la proportionnalité entre ces sièges et la population s'étant identifiée comme autochtone lors du recensement de 2017. Cela signifierait ajouter 25 sièges réservés aux 155 prévus dans le projet approuvé lors du référendum. Par ailleurs, l'électorat autochtone devrait être défini sur la base de l'auto-identification. D'autres considérations concernent l'établissement de zones géographiques spéciales où seraient élu·e·s des représentants ou représentantes autochtones, la représentation proportionnelle de chaque peuple reconnu légalement (Loi 19.253), l'inclusion du peuple tribal de descendance africaine (reconnu en 2019 par la Loi 21.151), l'appui des candidatures par des organisations des peuples autochtones, qu'elles soient légales ou traditionnelles, une représentation autochtone indépendante de tout parti politique et, enfin, la parité entre les genres.

Le projet actuel de réforme constitutionnelle a été approuvé au début de 2020 par la Chambre des députés et, par la suite, soumis à la Commission sénatoriale sur la Constitution, la législation et la justice. En octobre 2020, la Commission a approuvé l'inclusion de 23 sièges additionnels réservés aux peuples autochtones. Toutefois, ce projet de réforme a été rejeté par le Sénat le 18 novembre. Son étude a été confiée à une commission mixte du Sénat et de la Chambre des députés et son approbation demeure très incertaine en raison de la composition du Congrès national. En outre, les partis du gouvernement ont annoncé qu'ils étaient seulement disposés à réserver 15 des 155 sièges prévus pour la composition l'assemblée constituante. Il reste à espérer qu'un siège supplémentaire sera créé pour une représentante ou un représentant du peuple d'ascendance africaine.

Le refus du gouvernement et de ses partisans d'approuver une réforme permettant une représentation proportionnelle des peuples autochtones au sein de l'assemblée constituante a été fermement contesté par une alliance transversale

d'organisations autochtones du pays. Le 12 octobre, plus de 40 d'entre elles ont publié une lettre ouverte dénonçant l'absence de progrès au Congrès national quant aux sièges réservés et à la participation des peuples autochtones: « Nous croyons qu'il est temps que l'État du Chili soit à la hauteur des changements que la majorité des Chiliens et des Mapuches exigent de manière urgente afin de régler la dette historique envers les peuples autochtones au moyen de meilleurs et de plus importants mécanismes démocratiques de participation». Selon ces organisations, le retard démontre «le manque de volonté» de progresser et de résoudre ces questions. Elles expriment également leur «incertitude» en ce qui a trait à la façon dont elles participeront à un tel processus historique. En conclusion, elles soulignent que le manque de clarté crée «un climat de méfiance, d'incrédulité et d'incertitude juridique.»

L'inclusion des peuples autochtones dans le processus de la constituante est fondée non seulement sur le droit à l'égalité et à la non-discrimination, le droit à la participation politique et le droit à l'autodétermination des peuples — droits que le Chili a l'obligation de respecter en vertu des traités internationaux de droits humains qu'il a ratifiés — mais aussi sur d'importants principes politiques. En effet, en plus d'être des instruments juridiques, les constitutions sont surtout des instruments politiques et sociaux qui permettent de traiter les conflits existant au sein d'une société par la voie institutionnelle. L'adhésion à une constitution et son efficacité seront déterminées par le niveau d'inclusion de tous les secteurs de la population, incluant les peuples autochtones.

UNE OCCASION HISTORIQUE

La nouvelle Constitution politique doit être comprise comme une occasion unique d'aborder un conflit historique issu d'une conception mono-ethnique de l'État, à laquelle s'ajoutent l'exclusion politique et économique des peuples autochtones ainsi que l'imposition d'un modèle économique extractiviste sur leur territoire, qui s'est intensifié au cours des dernières années, devenant toujours plus

âpre. Cette accélération du conflit est la conséquence, d'une part, d'une politique répressive contre les protestations sociales autochtones et, d'autre part, de la réponse toujours plus frontale des communautés et organisations autochtones, en particulier mapuches, qui résistent à l'État et son modèle actuel.

Si le processus ne prend pas en compte les peuples autochtones et le peuple chilien en tant qu'acteurs essentiels de l'assemblée qui sera élue en avril 2021, il est très possible que ce conflit historique prenne d'autres voies, comme cela a déjà été le cas, et que l'affrontement prévale sur le dialogue et l'entente entre des peuples qui occupent le même territoire. Les élus conservateurs associés au gouvernement, jusqu'à présent réticents aux demandes de la majorité des peuples autochtones, doivent comprendre que la participation autochtone proportionnelle à sa démographie permettra d'établir de nouvelles formes de cohabitation interethnique, plus justes et plus inclusives. Ils doivent se montrer à la hauteur de cette occasion historique. and

* Coordonnateur, programme Mondialisation et droits de la personne de l'Observatorio Ciudadano (Chili).

- 1. Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux.
- 2. Pour plus d'information, voir la carte des conflits sociaux et environnementaux établie par l'Institut national des droits humains du Chili. En ligne: mapaconflictos.indh.cl/#/ (en espagnol seulement).
- 3. En espagnol: Acuerdo Por la Paz Social v la Nueva Constitución.
- 4. En français: l'Association de municipalités ayant une mairesse ou un maire mapuche, qui regroupe des villes du centre du pays.
- 5. En français: le Conseil de peuples autochtones de l'Atacama.
- 6. Sénat du Chili, « Ya es una realidad : escaños reservados para pueblos originarios en la Convención Constituyente». En ligne: www. senado.cl/ya-es-una-realidad-escanosreservados-para-pueblos-originarios-en-la/ senado/2020-12-15/170538.html



PORTRAITS DE FEMMES

Jacques Pelletier

Dans leurs livres récemment publiés, Catherine Mavrikakis et Valérie Lefebve-Faucher esquissent des portraits de femmes on ne peut plus contrastés. La première décrit la condition d'une femme de la petite bourgeoisie dont le destin se déroule sous le signe d'un ennui profond, de nature quasi ontologique. La seconde évoque celui des femmes de la maison Marx, marqué par la lutte, aspect longtemps négligé par les historiographes de la famille au profit de la célèbre figure paternelle.

Dans La ballade d'Ali Baba¹, Catherine Mavrikakis avait évoqué, sur le mode fictionnel, la figure du Père sous les traits d'un aventurier, d'un personnage fantasque, extravagant, amoureux des femmes et de la vie, mais foncièrement irresponsable, en particulier à l'égard de ses proches, conjointe allégrement trompée et enfants négligés. Dans L'absente de tous bouquets², c'est la figure de la Mère délaissée qui est cette fois au cœur d'un récit «vrai», du témoignage d'une narratrice qui est aussi la fille de la personne récemment en allée.

LE TRAVAIL DU DEUIL

Le travail de deuil emprunte donc la voie du chant funèbre, porté par un dédoublement de la voix narrative. Une première voix, identifiée en italiques dans le texte, s'offre comme une adresse, une interpellation directe de la mère, dont elle instruit d'une certaine manière le procès. La seconde, légèrement décalée, se présente comme un commentaire autoréflexif sur l'apostrophe qui la précède, lui apportant des nuances qui atténuent souvent le caractère tranché des jugements premiers. C'est ainsi que dans ce «journal de deuil», le portrait de la mère se transforme insensiblement en autoportrait de la fille consciente de «réinventer» celle-ci pour en savoir quelque chose, et donc d'en représenter une facette, forcément subjective.

Le portrait se déploie d'une manière pointilliste, par touches successives, marquées par un incident ou un trait de caractère, révélateurs d'une identité fuyante, insaisissable au premier abord tant cette femme paraît avoir vécu hors du monde. Confinée dans sa maison, dans sa chambre, puis à son lit *king size* sur lequel elle passe une large partie de ses journées, l'œil tourné vers une télé toujours allumée, elle rumine des pensées et des désirs qui demeurent des virtualités, plongée dans un état de «dépression infinie» qui sera son lot jusqu'à sa disparition pour cause de vieillesse.

LA VIE COMME FATALITÉ

L'évocation de la fille est implacable. D'origine française, venue s'établir au Canada, et plus précisément à Montréal dans les années 1950, Denise Marchand, devenue madame Mavrikakis, ne cessera d'entretenir une nostalgie insatiable pour son pays d'origine, et surtout pour Paris dont elle conserve une image idéalisée: celui d'une société régie par des codes et des rites stables, des manières de parler et de faire qui en font une culture irremplaçable. Elle en cherche des prolongements qui ne peuvent être que des succédanés décevants dans une société américanisée, profondément différente, à laquelle elle demeure réfractaire et étrangère, contrairement à ses enfants qui y construiront leur présent et leur avenir.

Ce qui caractérise et distingue le mieux cette femme c'est l'absence, un rapport problématique, pour ne pas dire inexistant au monde et à soi. Absence à l'amour auquel elle ne croit guère et auquel elle renonce très tôt. Absence aux enfants et à leur univers de contes et de magie qui occupe à ses yeux désillusionnés une trop grande place au détriment de la sienne propre. Absence au dehors, aux paysages qui la laissent indifférente. Absence à l'art et particulièrement à la littérature, dont



la fille croit qu'elle aurait pu «sauver» sa mère par le regard critique qu'elle incline à porter sur le monde. Absence de passion propre, si ce n'est de manière fugace pour le piano sur lequel elle se laisse aller à jouer en de rares moments de grâce.

CULTIVER SON JARDIN

Pour reprendre la formule lapidaire de la fille narratrice, cette femme «n'aimait rien, sauf les fleurs coupées» promises à une mort prochaine, préférées aux fleurs vivantes d'un jardin qu'elle ne cultivait pas, premier et ultime reproche que lui adresse vivement sa fille, prisonnière d'un «présent infini» qui la garde dans un «ennui fondamental que rien ne peut divertir» dont sa fille craint d'avoir malheureusement hérité. Ce qui la rassure un peu, et c'est

là-dessus que le récit se boucle, c'est d'avoir réussi elle-même à cultiver son jardin et aussi, ajoute-t-elle avec un clin d'œil complice à ses lecteur·trice·s, celui des autres.

Entrepris sur le mode du réquisitoire, le récit fait place en cours de narration à une certaine complicité entre la mère et la fille. Convaincue au départ de n'avoir jamais reçu la «moindre affection» par une mère dont la «dureté» envers elle a été «exemplaire», la fille constate qu'elle est devenue également sévère pour ellemême et pour autrui. Elle observe de même qu'elle est aussi portée par une conception pessimiste du monde, qui lui paraît voué au néant, et qu'elle est d'une certaine manière, bien qu'à un degré moindre, une sorte de double de cette figure repoussée: «Je suis ta sœur, ta semblable, note-t-elle avec un certain effarement, une mortelle qui trouvera elle aussi sa propre absence au monde».

Ce rapprochement, cette complicité improbable, émerge au fil de la narration et du travail de deuil et aboutit à une certaine réconciliation fondée sur la constatation que cet anti-modèle qu'est la mère porte aussi un héritage à assumer dans sa négativité comme dans sa positivité. La chaîne de la filiation, rompue dans la dénégation, se renoue in fine dans une certaine reconnaissance, problématique mais réelle, à laquelle il est bien difficile d'échapper totalement, pour le meilleur comme pour le pire. C'est le contenu de vérité du très beau récit en forme de tombeau que nous offre Catherine Mavrikakis.

PROMENADE SUR MARX

C'est dans un tout autre univers que nous entraîne Valérie Lefebvre-Faucher, une autre planète qui est celle de la famille et de la maison Marx, dont elle reconstitue des figures généralement laissées dans l'ombre: celles de la conjointe et de la mère des filles du grand homme, toutes reléguées, les filles comme la mère, au second plan, sinon totalement ignorées, au profit de la figure hypostasiée du grand Karl et, à un degré moindre, de celle de son complice le plus célèbre, Friedrich Engels.

Ce micro-livre³ (dans les petits pots, les meilleurs onguents?) est présenté



Karl Marx, Friedrich Engels et les fille de Marx: Jenny Caroline (1844-1883), Jenny Julia Eleanor (1855-1898) and Jenny Laura (1845-1911). Photo: WikiCommons (CC BY-NC).

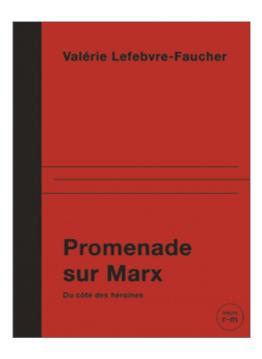
d'emblée comme une «enquête», mais ajoute immédiatement l'auteure, qui «me révèle autant que les Marx». Enquête parce qu'il s'agit de reconstituer la cartographie d'un domaine, l'arbre généalogique d'une famille élargie et son fonctionnement. Révélation de soi dans la mesure où le parcours, loin des codes et des rites académiques et de leur structure linéaire, épouse le rythme d'une «promeneuse bizarre» se baladant en toute liberté.

Un livre est une route, écrit-elle, une promenade que l'on peut faire seule, en «s'adressant à Dieu ou à la postérité», ou accompagnée par des ami·e·s qui sont ici des compagne·on·s de classe et des militant·e·s avec lesquel·le·s on échange explicitement ou implicitement. C'est à ces ami·e·s qui ont inspiré ou contribué à son essai que celui-ci est dédicacé, ce qui en fait jusqu'à un certain point une œuvre collective.

UNE FAMILLE DE COMBATTANTES

Dans son introduction, après avoir rendu brièvement hommage à des figures de femmes contemporaines, jugées capitales, Suzanne Césaire et Mireille Neptune Anglade, notre promeneuse fixe d'abord son attention sur Jenny Marx, conjointe de Karl dont le rôle n'a pas été que domestique, consacré à l'entretien du grand homme. Davantage qu'une simple épouse ou encore qu'une secrétaire dévouée, elle apparaît comme une véritable interlocutrice avec laquelle il échange et débat.

On peut en dire autant et davantage de ses filles. Laura, par exemple, deviendra la conjointe de Paul Lafargue - représentant d'un courant libertaire qui s'exprimera dans son fameux Droit à la paresse -, sera la traductrice du Manifeste du parti communiste en français et jouera un rôle important dans la diffusion des œuvres de Karl Marx en France. Jenny la fille sera un temps la secrétaire et collaboratrice de son père avant d'être mère de nombreux enfants qui limiteront son implication proprement politique. Quant à Eleanor, la plus jeune, que l'auteure affectionne plus particulièrement, qui la hante à la manière d'un «spectre», elle se révèle la «féministe



affirmée» de la famille, celle qui militera incessamment pour la cause des femmes, entre autres comme conférencière au rayonnement international. En dépit de sa «tendance à l'autodestruction» et des contraintes liées à un mariage malheureux, elle se retrouvera dans sa période glorieuse au centre d'un réseau mondial de femmes militantes dont font partie des figures légendaires comme Clara Zetkin et Rosa Luxemburg.

En conclusion de son petit livre, Valérie Lefebvre-Faucher ouvre des pistes qui pourraient se transformer en chantiers et conduire à une autre perception de Marx, permettant de briser son isolement et ce qu'elle appelle sa «statufication».

Cette opération de renversement, qui redistribue les places et les rangs dans la maison Marx, n'est pas complètement nouvelle: certains commentateurs de l'œuvre et du parcours de ce dernier ont déjà signalé le rôle clef joué par les femmes de sa maison, dont notamment Daniel Bensaïd dans son magistral ouvrage, Passion Karl Marx, les hiéroglyphes de la modernité⁴. Et plusieurs aperçus mériteraient des développements plus soutenus et approfondis. Ce qui est original, c'est l'approche empathique – et sympathique du coup – à l'endroit de son sujet, la familiarité dont elle témoigne qui nous

rapproche de personnes éloignées qui, comme par magie, nous deviennent très proches à défaut d'être tout à fait contemporaines. Ce n'est pas un mince mérite.

- 1. Catherine Mavrikakis, *La ballade d'Ali baba*, Montréal, Héliotrope, 2014.
- 2. Catherine Mavrikakis, *L'absente de tous bouquets*, Montréal, Héliotrope, 2020.
- 3. Valérie Lefebvre-Faucher, *Promenade sur Marx*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2020.
- 4. Daniel Bensaïd, *Passion Karl Marx, les hiéroglyphes de la modernité,* Paris, Éditions Textuel, 2001.

LITTÉRATURE ET PANDÉMIE

LES PROPHÈTES DU CHAOS

Claude Vaillancourt

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, plusieurs cherchent dans la fiction un effet de miroir qui permettrait de mieux comprendre la situation actuelle. Les œuvres portant sur les épidémies ne manquent pas et montrent à quel point les traumatismes que ces dernières provoquent peuvent être abordés selon des angles multiples.

Les auteurs et autrices aiment les situations extrêmes qui permettent de révéler certaines caractéristiques essentielles de notre condition humaine. L'épidémie répond à ce besoin de dramatisation, étant l'un des pires châtiments qu'on puisse imaginer: imprévisible, absurde, aléatoire et terriblement menaçant. Et qui nous ramène à notre grande vulnérabilité, et à celle de notre civilisation.

Le site Babelio recense 222 livres en français reliés aux épidémies (au moment de l'écriture de cet article), en majeure partie de la fiction. Le sujet a été abordé par plusieurs écrivains classiques, de Boccace à Philip Roth. La pandémie est une épée de Damoclès au-dessus de l'humanité, et la COVID-19 montre bien que même dans un monde protégé par des armées de scientifigues, elle peut déferler encore et semer d'innombrables embuches.

De nombreux auteurs se sont surtout inspirés de réelles épidémies, dont ils rendent compte en les identifiant plus ou moins clairement. On peut se rappeler, par exemple, du saisissant portrait de la peste noire esquissé par Boccace au début du Décaméron. Ou des descriptions des morts victimes du choléra, par Jean Giono, dans Le hussard sur le toit, vaguement inspiré par la deuxième pandémie de cette maladie au XIX^e siècle. Ou de la menace sournoise de ce même mal, qui emporte par ailleurs le personnage principal, dans *La mort à* Venise de Thomas Mann. Dans tous ces cas, l'épidémie est abordée à l'aide de sources qui rendent compte avec justesse du phénomène, sans en cacher les horreurs.

LES GRANDES PEURS IMAGINAIRES

D'autres auteurs cependant laissent leur imagination beaucoup plus libre et conçoivent des épidémies purement fictives, parfois inspirées, de loin, par de vraies maladies, parfois carrément fantaisistes, mais cherchant dans tous les cas à reproduire un archétype, un mal terrible qui s'acharne contre notre pauvre espèce. Ces auteurs ont aussi tendance à vouloir montrer à quel point nos avancées peuvent disparaître sous la menace de maladies dévastatrices.

On peut le constater, par exemple, dans La peste écarlate de Jack London. Ici, la propagation de la maladie s'associe à un effondrement sans pareil de notre civilisation. Publiée en 1912, cette nouvelle plonge dans l'avenir et raconte qu'en 2013, une épidémie terrible se répand et réduit de 4 millions de personnes à néant la population de San Francisco (où vivait le personnage principal). La maladie frappe avec une telle virulence qu'elle crée un chaos total: «Tout ordre social, toute loi avaient disparu. Les corps restaient étendus dans les rues, là où ils étaient tombés, sans sépulture. Les trains et les navires, qui transportaient coutumièrement, jusqu'aux grandes villes, les vivres et toutes choses nécessaires à la vie ne fonctionnaient plus, et les populaces affamées pillaient les boutiques et les entrepôts.» L'épidémie laisse derrière elle un monde dévasté, avec quelques rares survivant·e·s qui doivent recréer une civilisation nouvelle, mais avant tout, se souvenir de celle qu'ils et elles ont perdue. Rarement, le thème de la pandémie a été abordé avec autant de pessimisme.

Dans la pièce de théâtre Jeux de massacre, Eugène Ionesco présente lui aussi

une vision terrifiante de l'épidémie, en s'inspirant du témoignage de Daniel Defoe dans Journal de l'année de la peste, décrivant le mal qui a dévasté Londres en 1720. Ionesco y ajoute toute sa fantaisie de dramaturge de l'absurde. Ainsi, les personnages meurent à une vitesse fulgurante, ils s'effondrent alors que la seconde précédente, ils se trouvaient en excellente santé. Les spectateurs suivent les progrès de la maladie qui affecte toutes les personnes de la ville, riches et pauvres, et amène une destruction progressive de toute structure sociale. L'épidémie entraine les pires comportements, meurtres, cambriolages, vols, violence policière, alors que les gens de la ville, laissés à eux-mêmes, perdent leurs repères. Sans aller aussi loin que Jack London dans l'ampleur de la catastrophe, Ionesco nous laisse bien peu d'espoir: alors qu'on annonce un recul de la maladie, un grand feu vient dévaster la ville, une catastrophe suivant l'autre, selon sa vision désespérée du monde.

Dans son roman L'aveuglement, José Saramago exploite aussi la veine absurde. L'épidémie en question fait perdre la vue aux personnages, elle se transmet à grande vitesse et personne n'y échappe. Le monde, désormais peuplé d'aveugles, vit une horrible régression: y règnent la violence, le désespoir et une grande déliquescence. Ici encore, l'épidémie est associée à une destruction en règle de la civilisation. Ce roman n'est cependant pas aussi sombre que les œuvres précédentes, en dépit des scènes horribles racontées par l'auteur: une femme courageuse, qui a miraculeusement préservé la vue, agit comme une force protectrice et rassurante. Et à la fin, les personnages retrouvent la 🕨



vue, aussi mystérieusement qu'ils l'avaient perdue, alors que la civilisation semble pouvoir renaître.

L'ÉPIDÉMIE À L'ÈRE SCIENTIFIQUE

L'imaginaire relié à l'épidémie est donc à proprement parler terrifiant. Cette dernière ne semble pas arriver sans un effondrement de l'organisation sociale. Même dans un film récent, Contagion de Steven Soderbergh (2011), qui s'appuie sur des données scientifiques, concernant entre autres l'origine de la maladie, la pandémie provoque un grand chaos, marqué par des cambriolages, du pillage, des meurtres et un immense désordre.

Rien de cela ne s'est pourtant déroulé pendant la présente pandémie (sinon une temporaire pénurie de papier de toilette!) Aucun de ces phénomènes n'est apparu, non plus, pendant l'épidémie la plus mortifère d'entre toutes: la grippe espagnole, qui a emporté entre 50 et 100 millions de personnes aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Chose curieuse, ce drame terrible n'a pas attiré l'attention des auteurs: aucune œuvre marquante portant de près ou de loin sur ce sujet n'a été écrite dans les longues années qui ont suivi. Quant aux pandémies de la grippe asiatique et de la grippe de Hong Kong (qui ont pourtant provoqué, au total, la mort d'au moins trois millions de personnes), elles ont si peu frappé l'imagination qu'elles semblent avoir été effacées des mémoires. L'ère moderne a été capable d'encaisser les chocs provoqués par les pandémies, de subir leurs dommages alors que son fonctionnement général fait preuve d'une belle résilience, contrairement à ce qu'avaient anticipé nombre d'auteurs dans leur cauchemars.

Cette première pandémie de notre siècle marqué par la prédominance de l'économie et de la science (bien qu'il y ait encore quelques résistances devant cette dernière) peut être combattue par les armes qui relèvent de ces disciplines: des consignes basées sur des recherches scientifiques de pointe (mais qui peuvent varier, voire s'opposer, comme celles concernant le port du masque, d'abord rejeté avant d'être adopté), une course lancée pour la découverte d'un vaccin et surtout, des statistiques qui déferlent à tous les jours (nombre de cas, d'hospitalisations, de morts, ici et partout dans le monde), qui nous tiennent en haleine et qui montrent la précision inouïe avec laquelle la maladie est observée dans ses moindres soubresauts (dans les pays, bien sûr, qui peuvent se permettre d'entretenir ce type de statistiques).

Si notre civilisation tient bien le coup, pour le moment, ce sont surtout les individus qui se trouvent fragilisés par la pandémie. Perte d'emploi, perte de revenus, perte de la vie sociale, solitude, emprisonnement, détresse, désespoir sont des maux qui saisissent plusieurs d'entre nous et qui sont exacerbés par les inégalités sociales. Sans ébranler l'ordre social, la pandémie en révèle des fragilités qui semblent assez peu présentes dans nombre d'œuvres littéraires où l'épidémie vengeresse s'attaque également à tous et à toutes, à une vitesse fulgurante. C'est ce qu'Edgar Allan Poe raconte, par exemple, dans Le masque de la mort rouge, alors que des aristocrates décadents, qui croient pouvoir se protéger du mal, succombent eux aussi à la maladie.

AU-DELÀ DE LA CATASTROPHE

Beaucoup d'œuvres de fiction se concentrent ainsi sur les réactions des individus devant la catastrophe. Assaillis par le mal, ceux-ci doivent avant tout survivre. Peu de place est laissée à l'introspection quand les premières nécessités ne sont pas comblées et qu'il faut chercher dans l'urgence à manger, à dormir en paix, à se protéger des autres. La COVID-19 a un effet contraire, que peu ont su anticiper. Si on exclut les pires foyers de transmissions de la maladie, qui ne sont tout de même pas très nombreux, la très grande majorité des gens subit un confinement certes pénible, mais plutôt douillet et à l'abri du danger, si les consignes concernant la maladie sont bien suivies. Les malaises qui nous saisissent sont d'une autre nature, insidieux, touchant le moral plutôt que le

corps (et parfois celui-ci, en conséquence de cette fragilité.)

Peut-être est-ce la grande force du roman La peste d'Albert Camus, celle d'éviter le ton apocalyptique (mais l'épidémie se limite ici à une seule ville) pour explorer surtout la réaction d'individus menacés par une maladie terrible et par la mort qu'elle provoque dans beaucoup de cas. En affirmant que «chacun porte en soi la peste» et en montrant les différentes réactions face à un tel mal, Camus touche une corde sensible chez ses lecteurs et lectrices, et exprime une angoisse universelle, ce qui tombe bien en ces temps de pandémie obsédante et relativement peu létale.

Si tous les auteurs cités ici n'ont pas eu la prudence de Camus dans l'évaluation des effets du grand mal, ils ont tout de même su exposer un large prisme d'inquiétudes auxquelles nous ne pouvons pas toujours échapper, et qui pourraient même être réactivées si se concrétisent les avertissements de scientifiques crédibles affirmant que d'autres pandémies pourraient très bien nous tomber dessus, plus mortifères, plus contagieuses encore que la détestable COVID-19. à

Peinture: Arnold Böcklin, Die Pest, 1898



À TOUT PRENDRE!

Ramon Vitesse 4

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, Pirate & libre! www.ckut.ca



PÉPITES QUÉBEC



Christian Quesnel, Isabelle Perreault, André Cellard, Patrice Corriveau, Vous avez détruit *la beauté du monde,* Moëlle Graphik, 2020. 72 p. et Christian Quesnel, Félix Leclerc, Les Éditions de l'Homme, 2019, 56 p.

Dans ces deux bouquins, Quesnel pousse au plus loin le «dispositif» de la BD. Depuis une vingtaine d'années, cet auteur, qui use autant de collages que de dessins démultipliés, bonifie la lecture graphique. Le premier livre, sur le suicide à travers l'histoire du Québec, est une collaboration avec des scientifiques ayant écumé des rapports de coroners depuis 1763, et s'avère remarquable pour un sujet corrosif! Quant à son Félix Leclerc, très touffu et anthologique, il a même connu des versions multimédias avec orchestre!



Lucile de Pesloüan et Geneviève Darling, C'est quoi l'amour, coll. Griff, Isatis, 2020, 56 p.

Ce troisième livre du tandem, qui élargit les horizons en se revendiquant queer et tutti quanti, invite à se respecter, être sensible; c'est aussi cela aimer. Cette beauté mène à l'art, à la nature et à la

iustice sociale. Authentique, connecté et pastel!

IMMIGRATIONS



Pomès et Marchetti, 9 603 kilomètres, Futuropolis, 2020, 128 p.

Voyage, une odyssée infernale, pour deux cousins de 12 et 14 ans, qui sont jetés sur des routes écartées, fuyant l'Afghanistan en vue de rejoindre un grand frère en Angleterre. Le logo Amnistie internationale souligne le travail de documenta-

tion auprès de plusieurs enfants qui ont ainsi vu fondre un temps de la vie que les adultes devraient bonifier au lieu de dilapider.



Djibril et Yasmine Phan Morissette, Khiêm Terres maternelles, Glénat, 2020, 102 p.

Un frère et une sœur unissent leurs talents inouïs pour narrer leurs «terres maternelles»; la mémoire de l'immigration vietnamienne à travers trois générations de femmes! C'est en noir et blanc

cru, sur des pages dénuées de case, avec des dessins et une narration dynamiques. Tout pour refléter les affres du déracinement et du décalage, à combler au prix d'efforts surhumains...

BLACK LIVES MATTER



Loo Hui Phang et Hugues Micol, Black-out, Futuropolis, 2020, 200 p.

Le cinéma hollywoodien, véritable chantre de l'Amérique et de ses vertus, s'est refait une beauté quant aux gens de «couleur». Le tandem d'auteurs raconte, parfois avec un turbo fantasmé, un acteur qui a bel et bien existé - il jouait

alternativement Noirs, Latinos, Indiens et Autochtones! Le dessin, souvent des fresques vitaminées, stimule une histoire d'emblée stupéfiante.



Shauntay Grant, Josephine Watson et Eva Campbell, Africville, Bouton d'or Acadie, 2020, 32 p.

Ce livre jeunesse tombe à point nommé: avec la traductrice et poétesse Josephine Watson, ce sont trois autrices noires canadiennes qui proposent de raviver la mémoire d'un village noir annexé à

Halifax pendant 150 ans – jusqu'à ce que la ville rase ce terrain devenu utile à son développement... Multicolore et incandescente, cette œuvre ouvre un grand cœur.



Jacky Schwartzmann et Morgan Navarro, Stop Work, Dargaud, 2020, 136 p.

Ce livre à l'humour incendiaire et en crescendo règle ses comptes avec les nouveaux diktats de l'entreprise quant à la gestion des risques. Une forme d'oxymore tandis qu'on sait bien, qu'au fond,

la productivité prime par-dessus tout. Une charge jouissive.

MÉMOIRE



aquarelles si belles.

Jacques Goldstyn, *Le tricot*, La Pastèque, 2020, 80 p.

Goldstyn, qui militait sous le pseudo de Boris dans *Le Couac*, excelle en vulgarisation des sciences et étonne avec ses livres pour tous les âges. Ce nouvel opus, tricotant sur la mémoire et la transmission, sautille allègrement en

Mélanie Leclerc, *Temps libre*, Mécanique Générale, 2020, 176 p.



Le lavis de Leclerc c'est palpable; ça grouille. Cette nouvelle tranche autobiographique illustre le carambolage d'une vie de créatrice: court métrage en sémaphore avec une tante Alzheimer, famille quotidienne, boulot alimentaire, etc.

ÉTATS-UNIS



Derf Backderf, *Kent State*, Ça et Là, 2020, 288 p.

Carrément radiographique, par son approche scrupuleusement documentée, l'auteur réalise un récapitulatif sur la répression policière et militaire qui s'est produite en mai 1970 sur le campus de Kent State en Ohio; quatre jeunes paci-

fistes (guerre du Vietnam) tués et neuf autres gravement blessés. Assurément que cet épisode stupéfiant rappelle, avec à propos et des dessins potaches, que la police constituera toujours une réponse violente tandis que nous pourrions, comme société, faire nos devoirs citoyens.

A state of specific death of the state of th

Collectif – The Washington Post, Trump et l'enquête russe – un président déchaîné, Disclose / Goutte d'Or, 2020, 205 p.

Fieffé menteur et esprit pervers prêt à tout tordre pour son ascension évoquant la solidité d'un château de cartes. Voici Trump – un personnage BD plus

invraisemblable qu'une fiction en surdose. Le fil décousu de l'actualité réassemblé en continu, constitue cette enquête russe surréelle. Le jaune et noir choisi évoque celui des panneaux de circulation; danger.

BIOGRAPHIES



Henrik Rehr et Chantal Van den Heuvel, *Léon et Sophia Tolstoï*, Futuropolis, 2020, 168 p.

La scénariste, passionnée de lettres et d'histoire, a trouvé le dessinateur pour «sublimer» la vie d'un grand homme – cette idée de le faire ayant recours à l'antagonisme, surtout au couchant de son

couple, avec Sophia, offre un éclairage substantiel. Entre classicisme et pages aérées, les monochromes de Reher donnent le ton à cette fresque, reflet d'un apport politique révolutionnaire et non violent autant qu'à une contribution littéraire monumentale.

Scott Chantler, *Bix*, La Pastèque, 2020, 256 p.

Les déboires et les errements alcooliques du trompettiste de jazz Bix, un blanc qui fit tache dans un milieu afro-américain, sont ici narrés de manière muette. Ce pari narratif, exigeant une lecture attentive, a aussi servi d'exutoire à l'au-

teur qui, lui-même, s'est jeté corps et âme dans ce projet. Il en résulte un presque dessin animé empreint de tristesse mais aussi de pugnacité.

MUSIQUE



Frank Custeau, *Xénial blues* (Slam Disques)

Le second jalon solo de l'ex-Conards à l'orange émeut... Se revendiquant du «rien faire» il n'en moque pas moins les critères de réu\$\$ite dans vie! Son punk se décline en chanson folk et revisite avec humour sa vie «ratée» (Normal,

Mon chalet, Le rock'n'roll).

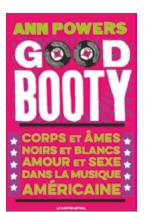


Guerilla Poubelle, L'Ennui (Guerilla Asso/ Red Scare/ Slam Disques)

Ce trio punk anar existentialiste français sévit depuis cinq disques D.I.Y. Hyper vitaminé musicalement, les textes boutent le feu à des choix politiques mortifères tout en étant inventifs: «Sans roi, ni monnaie / Nous sommes votre pro-

chain drame/ Notre cœur est plus vaste/ Que tout les projets de mur» (La guerre des pauvres).

RECENSIONS



GOOD BOOTY. CORPS ET ÂMES, NOIRS ET BLANCS, AMOUR ET SEXE DANS LA MUSIQUE AMÉRICAINE

Ann Powers, Le Castor Astral, 2019, 416 pages. Traduit de l'anglais par Rémi Boiteux.

«Good booty» est une expression employée par Little Richard dans une première version de son succès

«Tutti Frutti». L'expression évoque le «bon cul», mais aussi le butin, l'argent. Dans le livre du même nom, la critique musicale Ann Powers explore à travers un vaste parcours historique ces relations ambiguës de la musique populaire américaine avec le corps et l'érotisme.

La périple auquel nous convie *Good Booty* part de la Nouvelle-Orléans du XIX^e siècle, souvent considérée comme le creuset multi-ethnique qui donnera toute son originalité à la musique américaine, pour se terminer au XX^e siècle, où la pop plonge dans le numérique, voire l'utopie *cyborg*. C'est cependant la période s'étalant des années 1930 aux années 1980 qui est la plus riche et la plus fascinante.

Le chapitre sur l'âge d'or du gospel (1929-1956) décortique le processus complexe par lequel les chants religieux se séculariseront graduellement pour engendrer des *«fruits profanes»*, le soul et le rock: *«les mères du gospel établissaient un lien entre l'intimité quotidienne et l'union spirituelle»*. Cette *«sanctification de l'érotique»* fut l'équivalent de la fission nucléaire pour la musique populaire.

Le rock des années 1950 poursuit dans cette lancée, en ciblant plus spécifiquement l'adolescence: «Les ados voyaient les stars du rock'n'roll comme leurs semblables, voire comme leurs potentiels amis et même amants. Cette impression d'intimité se mélangeait chez les adolescentes à la grandissante reconnaissance sociale de leur propre sexualité». Powers ne manque pas de souligner les nombreuses dérangeantes relations qu'ont eues nombre de rockers avec des adolescentes: «Comme très souvent dans le monde de la musique populaire, exploitation et sentiment de liberté se mêlent».

Powers rend aussi bien compte de la vitalité de la décennie 1970. Des genres musicaux comme le *glam rock* viendront secouer les bases du genre et des sexualités, alors que le *soft rock*, plus conventionnel, vient aider hommes et femmes à naviguer dans cette période trouble et à «*découvrir leur propre potentiel*», dans l'esprit du développement personnel de l'époque. Entre les deux, on trouve le disco, aux sons «*audacieux mais rassurants*», notamment pour les femmes et les gais.

Que les adeptes de Theodor Adorno s'avisent: on n'est pas ici dans la critique néomarxiste de l'industrie culturelle. Powers est foncièrement charitable envers son objet d'étude, même si elle met bien en lumière les contradictions qui le traversent tout au long de son histoire et qu'elle est au fait du rôle des impératifs commerciaux dans ces tensions. L'intérêt de son approche est de ne pas dissoudre la créativité des artistes et la réception du public dans la critique du système économique qui permettra à cette musique de s'imposer à travers le monde.

Philippe de Grosbois



LES SAVOIRS VAGABONDS Thierry Pardo, Montréal, Écosociété, 2020, 134 p.

Ce petit livre, apparemment sans autre prétention que de tirer quelques enseignements de voyages ayant emmené l'auteur de par le vaste monde – certains, accompagné de jeunes enfants et sur plusieurs années –, offre de belles envolées philosophiques, parfois même oniriques.

Précisons que Pardo se réclame de

ce qu'il qualifie de «géopolitique de l'éducation», dans la lignée d'auteurs sur lesquels il ne fait pas de secret: David Thoreau, Élisée Reclus, Gaston Bachelard et, ici, plus particulièrement, Kenneth White, un poète à qui il dédie l'ouvrage. Également auteur d'*Une éducation sans école*, Pardo revient ici sur ses propres errances, expériences de voyages et autres vagabondages à travers lesquels il identifie des «leçons silencieuses». C'est au Maroc que Pardo vivra la notion d'équilibre, en découvrant que chacun doit, à partir du plat commun, «mesurer», *de visu*, sa part. Il en va de même avec le rythme de la marche, ponctué par le «tic-tac» des chameaux... Ces expériences sont autant de sagesses à acquérir par l'immersion!

Plus encore, l'auteur déborde vers une méditation sur l'importance de prendre du temps, de se perdre, de rechercher l'humanité dans les replis du voyage, qui constitue un risque vis-à-vis soi-même. Ultimement, le voyage agit tel un révélateur qui, même s'il doit transiter par l'expérience personnelle, participe à une lente progression collective. Un livre pour entrevoir son propre chemin, en quelque sorte...

Pardo se doit d'être cité lui-même, histoire de bien prendre la mesure de l'ampleur et de l'attrait de ce qu'il nous propose tout au long de ce livre, invitation à emprunter les chemins buissonniers: « Mon éducation n'est pas terminée, et chaque jour je me rappelle

qu'apprendre est un effet secondaire de vivre ». À bientôt. Je pars à l'instant, j'ouvre une première porte sur l'extérieur immédiat qui a tant à divulguer!

Valentin Tardi



POURQUOI LES FEMMES ONT UNE MEILLEURE VIE SEXUELLE SOUS LE SOCIALISME

Kristen Ghodsee, Montréal, Lux Éditeur, 2020, 288 p. Traduit de l'anglais par Charlotte Nordmann et Laura Raim.

L'auteure, une anthropologue américaine qui s'intéresse à la transition du socialisme d'État vers le capitalisme en Europe de l'Est, développe la thèse suivante: les pays socialistes de cette région ont favorisé l'indépendance éco-

nomique des femmes avec plusieurs infrastructures et mesures sociales, permettant que leurs relations intimes soient moins contraintes par des considérations économiques. La chute du mur de Berlin a sonné le glas de cette relative indépendance, la logique capitaliste rasant tout sur son passage et détruisant ces «acquis».

Ghodsee nous explique comment le système capitaliste impose aux femmes d'être les responsables des soins dans la société. Cette logique aurait été écartée sous les régimes socialistes est-européens, le marché du travail étant organisé de manière à permettre aux femmes d'assurer à la fois leur rôle de travailleuse, leur rôle de mère et leur rôle de pourvoyeuse de soins.

Ghodsee passe ainsi en revue certaines expériences socialistes d'Europe de l'Est en s'attardant à la condition des femmes. L'auteure nous entretient longuement des mesures mises de l'avant afin que les femmes intègrent le marché du travail socialiste - comme les systèmes de garderie et les assurances santé ainsi que des comportements sexuels des femmes pendant cette période et après la chute du mur de Berlin. Nous croisons aussi certaines figures historiques du féminisme du 20e siècle, comme Alexandra Kollontaï.

Quel est le lien entre l'indépendance économique des femmes et leur vie sexuelle? Ghodsee avance que dans les sociétés socialistes est-européennes, les besoins économiques des femmes étant mieux remplis, elles n'ont plus besoin de choisir un compagnon en fonction de ses moyens économiques. L'amour et l'attirance mutuelle seraient favorisés et les rapports sexuels seraient plus égalitaires.

En détaillant les politiques de cette région du monde à une certaine époque, démontrant que les femmes étaient plus indépendantes et «avaient une meilleure vie sexuelle sous le socialisme», Ghodsee propose surtout un contre-discours afin que les femmes

américaines s'intéressent au socialisme et se détournent des discours anti-communistes et opposés à l'intervention de l'État.

Cet essai au titre qui attire l'œil est certes intéressant, mais on reste sur sa faim en le refermant. Là où l'essai de Ghodsee est plus faible, c'est dans son guasi-silence sur autre chose que les conditions économiques des femmes, et son manque de critique de la notion de «marché du travail». Les conditions de vie des femmes ne pourraient être améliorées que par des interventions sociales et économiques visant leur entrée sur le marché du travail: c'est ce que sous-tend la thèse de l'auteure. Surtout, Ghodsee traite peu de la division sexuelle et raciale du travail, qui existe partout, peu importe le système politique et économique dans lequel on se retrouve. Dans son empressement à convaincre ses comparses américaines à voter pour les démocrates de Joe Biden, l'auteure tourne parfois les coins ronds et idéalise un tantinet les expériences socialistes et celles des pays scandinaves, auxquels elle fait abondamment référence.

Eve-Marie Lacasse



BRÈVE HISTOIRE DE LA GAUCHE POLITIQUE **AU QUÉBEC**

François Saillant, Montréal, Écosociété, 2020, 272 p.

Nous connaissons bien François Saillant, le militant inlassable qui a si habilement raconté son parcours dans Le radical de velours (M Éditeur, 2012). Avec sa Brève histoire de la gauche politique au Québec, il nous fait aussi découvrir son talent d'historien.

Cet essai réunit toutes les qualités d'un ouvrage écrit par un chercheur compétent. L'objet d'étude est clairement déterminé, soit l'histoire des partis politiques de la gauche depuis le XIX^e siècle, et cela uniquement. La recherche s'appuie sur une importante documentation et sur des sources multiples, exploitées de façon rigoureuse. L'auteur parvient adroitement à suivre le parcours tumultueux de la gauche politique québécoise, non sans mérite, puisque les querelles internes dans les différents groupes et les nombreuses divisions entre des individus partageant souvent des objectifs similaires ne rendent pas la tâche facile aux observateurs.

Selon Saillant, le succès de Québec solidaire, le seul parti très à gauche ayant réussi à faire élire plusieurs députés (si on exclut le Parti québécois, qui n'entre pas dans son cadre d'analyse), est directement lié à sa capacité d'avoir enfin rassemblé un prisme très large de militant·e·s de la gauche. L'étape suivante, soit la prise du pouvoir, semble encore bien éloignée, cependant.

Saillant montre très bien le courage et la force de conviction de tant de personnes qui se sont battues dans tant de partis ne

récoltant qu'un mince pourcentage du vote, et qui ne se sont pas laissé abattre pour autant. Notre système politique, et les médias qui en sont les haut-parleurs, ont toujours été très durs pour celle et ceux qui défendent des idées qualifiées de radicales. Ce qui a contraint cette gauche à agir comme Sisyphe, à toujours tenter de remonter la pierre en haut de la montagne, jusqu'à ce qu'elle retombe.

Plus l'histoire de la gauche se rapproche de là où nous en sommes, plus la tâche d'historien devient difficile pour l'auteur. D'abord parce que celles et ceux qui y ont participé l'ont clairement en mémoire et qu'il faut beaucoup de doigté pour bien raconter les événements sans risquer de déplaire. Mais surtout parce que l'auteur est un des personnages du récit qu'il raconte. Pour conserver une certaine neutralité dans la narration, Saillant parle de lui-même à la troisième personne et ce, avec une grande sobriété. Un choix qui se justifie bien à mon avis, qui permet de ne pas créer de rupture de ton entre le récit des événements anciens et rapprochés.

Le livre de Saillant est un bel hommage à ces nombreux Don Quichotte qui se sont battus et se battent encore pour de très nobles idéaux dans un contexte peu favorable. Sans les idéaliser, sans en ignorer les faiblesses, il montre que malgré leurs échecs politiques, leurs idées continuent à avancer. Ces idées demeurent essentielles, et aujourd'hui, avec QS pour les soutenir, nous dit l'auteur, elles sont en meilleure position qu'elles ne l'ont jamais été.

Claude Vaillancourt ◀

FIN DU LEADERSHIP

FIN DU LEADERSHIP AMÉRICAIN? L'ÉTAT DU MONDE 2020 Sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal, Paris, La Découverte, 2019, 224 p.

L'état du monde des éditions La Découverte est un classique que beaucoup de politologues et fervent·e·s de politique internationale attendent avec impatience annuellement. Depuis 2012, cette série opte pour une couverture

mondiale d'un enjeu ou d'une problématique (au lieu, comme c'était le cas précédemment, d'uniquement couvrir la politique mondiale un pays et enjeu à la fois). Ce choix permet une déconstruction plus approfondie des problèmes.

Pour l'édition 2020 (publiée à la fin de 2019), la thématique couverte est celle du «leadership américain [sic]¹». Il s'agit d'un sujet controversé au sein des relations internationales, car le déclin de la puissance et de l'hégémonie des États-Unis est annoncé depuis au moins quarante ans. Cependant, la question ici tourne davantage autour du leadership mondial, et ce, après trois ans d'un trumpisme qui a complètement bouleversé plusieurs aspects,

précédemment tenus pour acquis, des relations internationales. Nous n'avons qu'à penser à l'attitude belliqueuse de Donald Trump envers les alliés naturels et historiques des États-Unis comme le Canada et l'Allemagne, ainsi qu'à sa tendance inverse à vanter et valoriser les gouvernements bafouant les droits de la personne, comme la Corée du Nord et l'Arabie Saoudite.

L'ouvrage débute avec de nombreux textes faisant la genèse de l'hégémonie des États-Unis jusqu'à l'arrivée de Trump. Il s'ensuit une décortication de tous les domaines où les États-Unis perdent leur domination et leur leadership: militaire, commercial, scientifique, économique, diplomatique et culturel. La dernière partie du livre présente les impacts de la gouvernance chaotique des dernières années sur les relations internationales des États-Unis avec la Chine, la Russie, l'Europe, l'Arabie Saoudite, l'Israël, l'Iran, les pays africains, le Canada et le Mexique. Le dernier texte du livre couvre l'enjeu le plus terrifiant de l'ère Trump, celui des changements climatiques.

Ce livre aurait pu nous faire sombrer dans le pessimisme le plus total, si ce n'était de la récente élection de Joseph Biden. Si nous ne pouvons nous attendre à une révolution écosocialiste ni même à la fin du néolibéralisme au pays de l'oncle Sam, il est toutefois possible d'espérer une certaine amélioration des conditions de vie des plus vulnérables. Il est aussi probable que Biden reviendra à des relations internationales plus cordiales que Trump avec la majorité des pays du globe. En somme, il s'agit d'un livre très instructif et complet qui nous donne envie de lire le suivant: Le Moyen-Orient et le monde. L'état du monde 2021².

Xavier P.-Laberge ◀

^{1.} L'auteur de cette recension préfère le terme « états-unien », utilisé davantage au Québec qu'en France.

^{2.} L'auteur de cette recension préfère désigner le Moyen-Orient d'une manière moins occidentalo-centrée: Asie de l'Ouest, Turquie (Thrace orientale) et Égypte.











REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord!

Abonnez-vous en ligne ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

	Abonnement individuel		45\$	
	Abonnement de soutien		60\$	
	Abonnement individuel 2 an		85\$	
	Abonnement étudiant et faible revenu		30\$	
	Abonnement électronique		30\$	
	Abonnement institutionnel		70\$	
	Don de soutien			
	CES TAI	RIFS SONT TAXES I	NCLUSES	
Nom_				
Organisation / Institution				
Adresse				
Ville Code Postal				
Tel.				
Courriel				

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SODEP (Revue À Bâbord !) Service d'abonnement 716-460 rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3B 1A7

TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE











Nous, les profs, Avons des SOLUTIONS!



nouslesprofs.quebec









LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SONT AU FRONT PLUS QUE JAMAIS.

ENSEMBLE POUR CHACUN

csn.qc.ca/coronavirus





journal indépendant plus mordant que le loup!

moutonnoir.com





www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer : 1-800-947-6177





